



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





Ro. 58.

29

HISTOIRE
DE
LOUISE DE LORRAINE
REINE DE FRANCE.

1553-1601

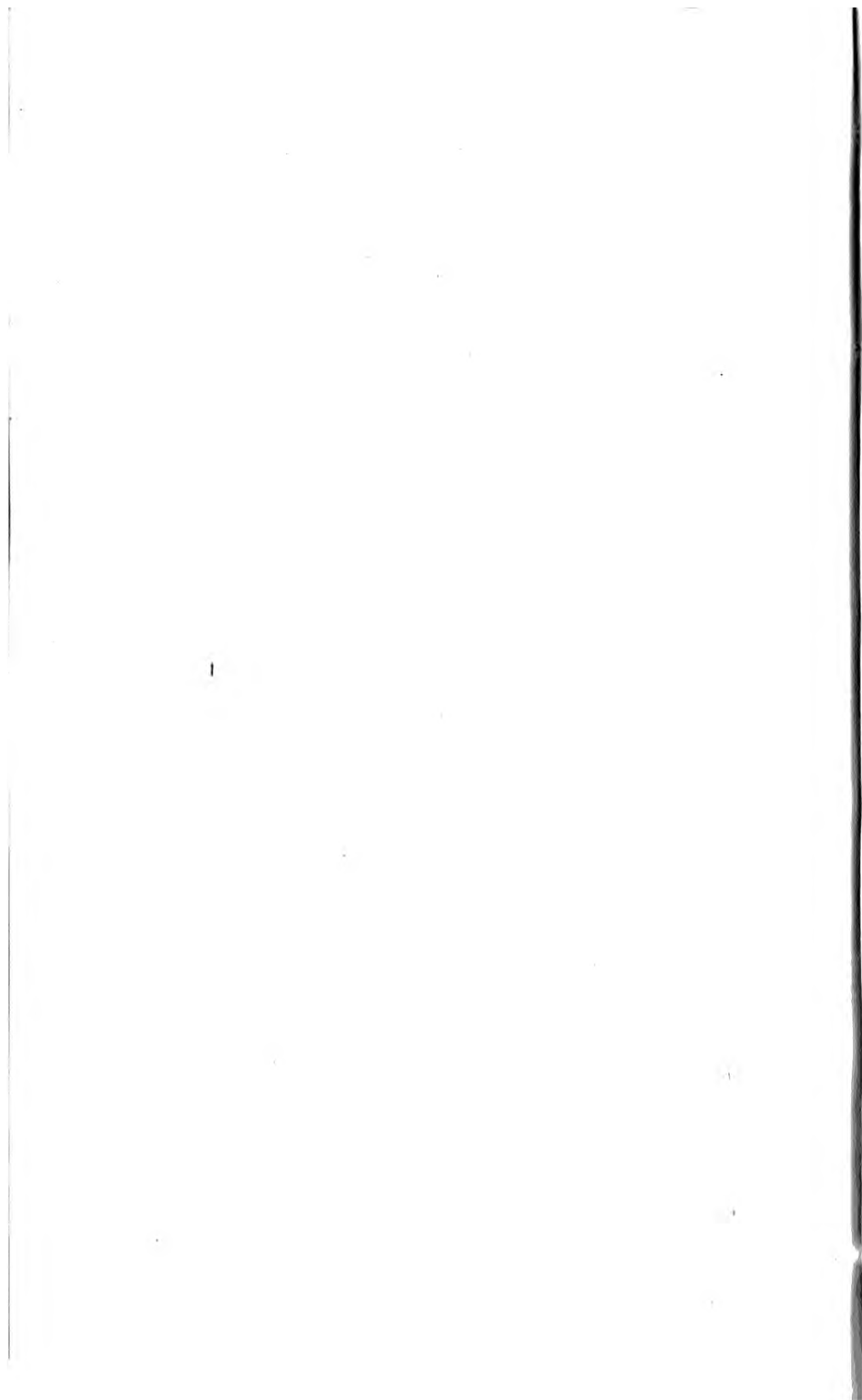
PAR
Le Comte de BAILLON



A PARIS
CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE
Rue de l'Arbre-Sec
1884

23746 e. 83

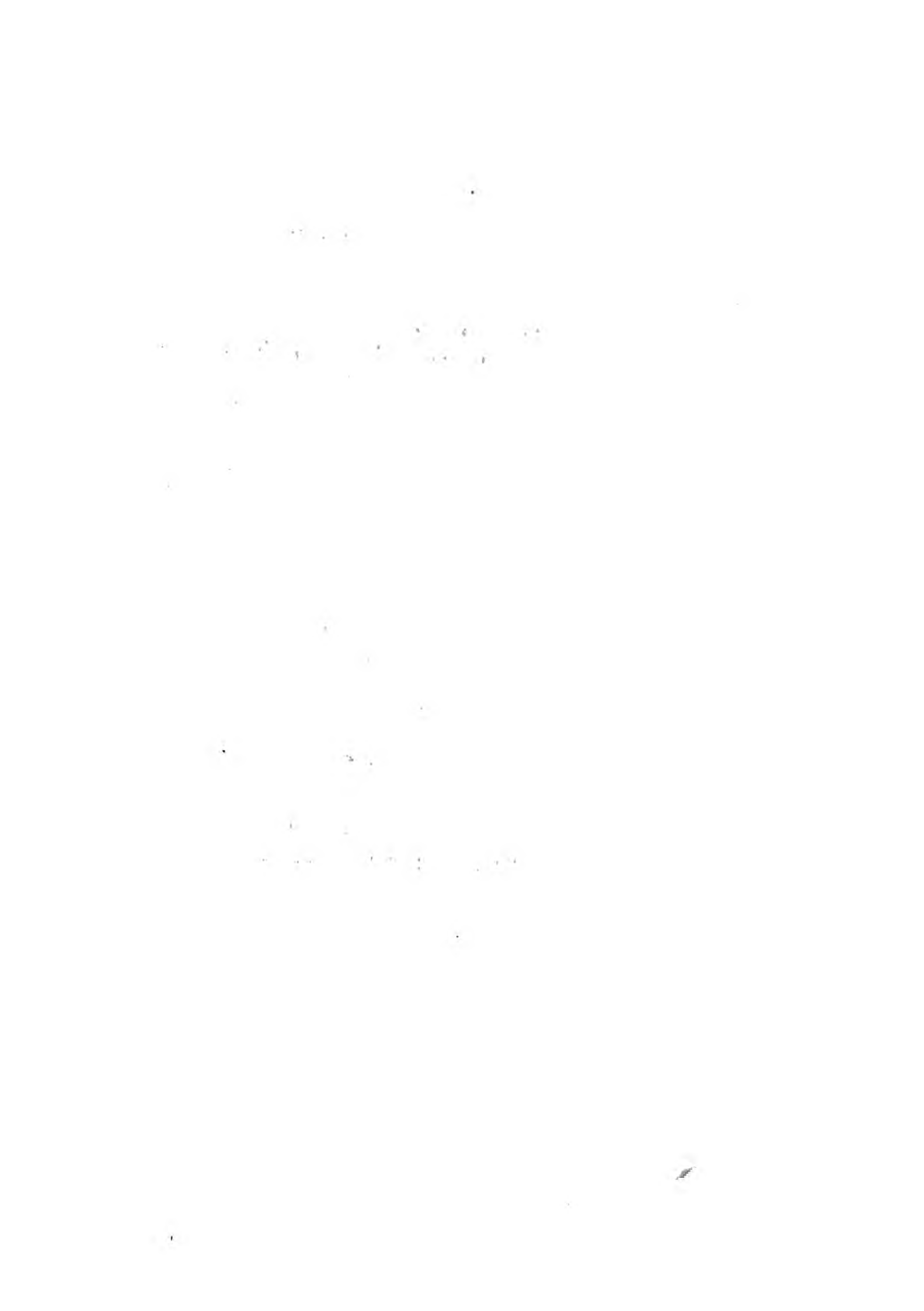


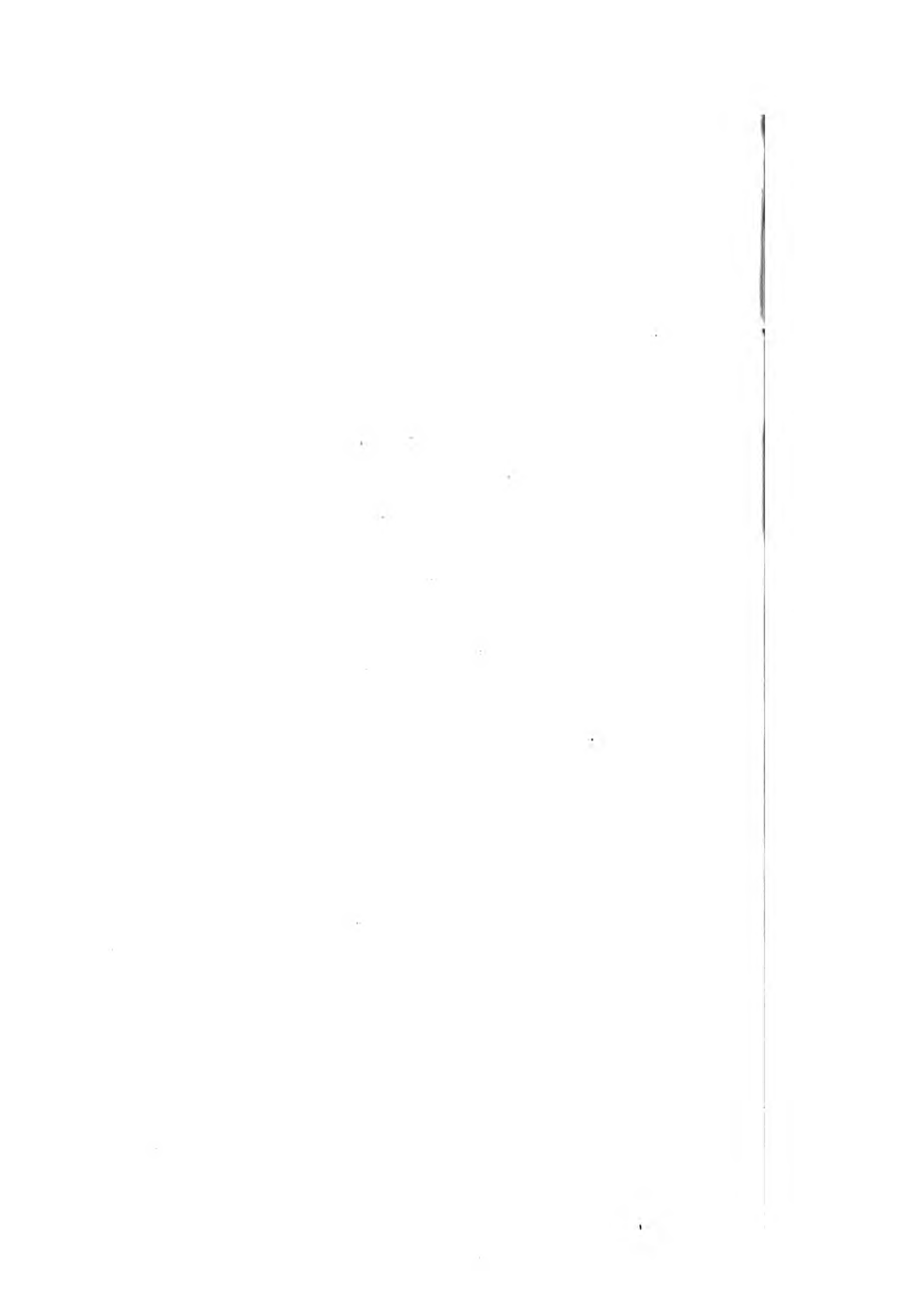




HISTOIRE
DE
LOUISE DE LORRAINE
REINE DE FRANCE.







HISTOIRE
DE
LOUISE DE LORRAINE

REINE DE FRANCE.

1553-1601

PAR
le Comte de BAILLON



A PARIS
CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE

Rue de l'Arbre-Sec

1884





HISTOIRE
DE
LOUISE DE LORRAINE
REINE DE FRANCE.

Nous prions le lecteur de ne pas nous supposer la téméraire intention d'entreprendre la galerie des veuves illustres et *vraiment veuves* : cette tâche serait au-dessus de nos forces, et nous renonçons d'avance à épuiser la liste, assurément interminable, de celles qui seraient dignes d'y avoir leur place. Si la pensée nous est venue, après d'autres

études du même genre¹, de retracer ici les traits de l'épouse infortunée de Henri III, c'est que, dans nos fréquentes visites à Chenonceaux, parmi tant d'autres souvenirs historiques de ce beau lieu, sa douce et mélancolique figure nous a toujours apparu singulièrement attachante.

Louise de Lorraine a été une vivante anomalie dans le milieu où elle s'est trouvée : c'est ce contraste profond qui donne à son caractère une saveur et un relief tout particuliers. Un cygne immaculé, qui se détache sur une eau trouble et tachée de sang, telle serait, d'après la mode de son temps, l'emblème sous lequel nous nous la représenterions volontiers ; mais cette vertu, toujours humble dans les grandeurs, qui ne s'écarta jamais de sa voie, si pénibles qu'en fussent les aspérités, ne paraît pas avoir été suffisamment comprise par ses contemporains. La foule passait presque

¹ Sur Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, et sur Madame de Montmorency, Marie-Félicie des Ursins.

indifférente devant cette princesse, qui n'avait en elle ni ses passions haineuses ni ses ambitions cupides. Aussi, à la considérer de près, a-t-on le droit d'être surpris de la voir naître au milieu de ce seizième siècle, plein de soleil et d'orages comme les premiers jours du printemps, l'ère des luttes religieuses et d'un scepticisme presque païen, des grands caractères et des plus basses intrigues, du plus merveilleux épanouissement dans les arts, les sciences, les lettres, et des mœurs les plus dépravées, de l'élégance la plus raffinée et des haines mortelles, où l'on s'égorgeait sans pitié, mais avec des dagues au pommeau ciselé par les émules de Cellini.

Ce siècle chatoyant et perfide n'était donc pas fait pour cette reine de France, si modeste et si pieuse : sa fidélité inébranlable à la personne et au souvenir d'un époux, qui ne la méritait guère, sa bonté, son abnégation, n'étaient pas choses d'alors ; ces qualités sont trop rares au milieu des

révolutions qui remuent puissamment les sociétés : « Les révolutions sont faites par des présomptueux et font des présomptueux¹ ». Avons-nous besoin d'ajouter que les preuves de cette vérité surabondent ? Le rôle de notre reine dans ces grands événements devait être celui des victimes, et non celui des fauteurs de désordres : du pouvoir royal elle ne rechercha ni l'éclat, ni les formidables responsabilités ; « miroir de la piété et idée des princesses de notre âge² » Louise de Lorraine se contentait d'être la bienfaisance couronnée, sans ambition, comme sans orgueil, bien différente en cela de son artificieuse belle-mère. « On sait quelle était la pratique très peu variée de la politique cauteleuse de Catherine, sans principes, sans foi ni loi, tout au soin de balancer les partis et

¹ Guizot, *Notice sur les Mémoires de M^{me} de Mornay*, p. 38.

² Saint François de Sales, *Oraison funèbre du duc de Mercœur*.

plus tard au dessein de les détruire les uns par les autres¹ ».

Cependant si la reine Louise eut cruellement à souffrir, au milieu de ses douloureuses épreuves une double consolation, bien chère à son cœur et appelée de tous ses vœux, lui fut donnée. Elle put voir cette période de tumultes sanglants close enfin par la main victorieuse et clémente du plus grand Roi des temps modernes, et ce glorieux successeur de son époux s'incliner devant la foi catholique, continuant ainsi les traditions séculaires de la monarchie française. La mort, plus indulgente pour elle que les fatalités de sa vie, attendit jusque-là pour trancher la destinée pleine de larmes et de bonnes œuvres de Louise de Lorraine : ce fut, au moins, le soir paisible et rasséréiné d'un jour de tourmente et d'angoisses.

¹ Camille Rousset, *les Lutttes religieuses en France au seizième siècle*.



CHAPITRE PREMIER

Election de Henri duc d'Anjou au trône de Pologne. Préférence qu'éprouve pour lui Catherine de Médicis. Jalousie du Roi Charles IX. Portrait du duc d'Anjou. La belle Chasteauneuf. Marie de Clèves, princesse de Condé. Les ambassadeurs de Pologne à Paris. Répugnance du nouveau Roi à quitter la France au dernier moment. Charles IX insiste pour hâter son départ. Il le précède à Vitry, où il tombe malade. Propos cruel de la Reine-mère. Séparation des deux rois. Catherine de Médicis et toute la cour accompagnent le duc d'Anjou jusqu'à Nancy. Brillante réception que leur fait le duc Charles III de Lorraine. Un amour imprévu.

I.

LE 19 juin 1573, le canon de l'armée royale, qui, sous les ordres de Henri de Valois, se morfondait devant les bastions de la Rochelle défendus par La Noue Bras-de-Fer, annonçait à grand bruit l'élévation au trône de Pologne du jeune vainqueur

de Jarnac et de Moncontour. Charles IX, qui ne voyait pas sans une jalousie profonde la préférence que Catherine de Médicis montrait en toute circonstance pour son frère, n'avait pas dissimulé la vive satisfaction qu'il ressentait de cet exil, déguisé sous la forme d'une royauté lointaine. Aussi, dès que la nouvelle de l'élection de Henri lui fut parvenue, s'était-il empressé de lui envoyer ces mots : « Mon frère, Dieu nous a fait la grâce que vous êtes élu roi de Pologne. J'en suis si aise, que je ne sais quoi vous mander. Pardonnez-moi ; la joie me garde de vous écrire. »

De son côté, la reine Catherine, heureuse du succès de ses intrigues, dont Jean de Montluc¹, évêque de Valence, avait été l'habile instrument à la diète de Pologne,

¹ Frère du maréchal et diplomate fort adroit, qui fut chargé de négociations importantes dans presque toutes les cours de l'Europe. Il avait été promu à l'évêché de Valence en 1553 et mourut en 1579. Très peu réglé dans ses mœurs, il se montrait fort tolérant et passait même à incliner vers le protestantisme.

se voyait avec orgueil la mère de deux rois, ample consolation, pensait-elle, pour l'éloignement de ce fils chéri. Quant au futur monarque, dont l'ardeur martiale n'avait pas survécu à ses premiers succès, son imagination s'était exaltée par les récits qu'on lui avait faits, autant des richesses et de la magnificence des grands, que de la docilité des peuples de son nouveau royaume. Il se hâta donc d'ébaucher une capitulation avec les Rochellois et de quitter l'armée, pour s'en aller à Paris recevoir les ambassadeurs polonais, qui lui apportaient la couronne.

Henri, duc d'Anjou, était alors un jeune prince¹, d'une physionomie pleine d'élégance et de distinction ; le tableau des galeries du Louvre, qui représente un bal à la cour, et dont il occupe le premier plan, nous en donne parfaitement l'idée. « Il a le front noble, nous raconte Morosini, l'ambassadeur vénitien envoyé à Paris pour le

¹ Il était né en 1551.

complimenter au sujet de son élection, une gracieuse prestance, les plus belles mains que personne, homme ou femme, ait en France. Il a des manières plutôt sérieuses, lorsque, par affabilité, il abandonne un je ne sais quoi de solennel et de grave qu'il tient de la nature : tout se contredit en lui, les habitudes, la manière de se vêtir ; les ornements, dont il se pare, le font paraître fort délicat. Outre les superbes habits enrichis d'or, de bijoux et de perles qu'il porte, il met aussi le plus grand luxe à ses chemises et à ses toques ; il porte au cou un double collier d'or et d'ambre, qui laisse une odeur des plus suaves. Mais ce qui, à mon sens, lui ôte bien de sa gravité, c'est d'avoir les oreilles percées à la mode des femmes. Il ne se contente pas d'un seul anneau à chacune d'elle, il lui en faut jusqu'à deux, avec des pendants enrichis de pierreries et de perles fines¹ ».

¹ A. Baschet, *la Diplomatie vénitienne*, p. 571.

« Aux noces de Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, dit un autre Vénitien, Giovanni Michieli, M. d'Anjou, entre autres seuls joyaux à sa toque, avait trente-deux perles de douze carats, fameuses perles achetées pour l'occasion à Gonella, au prix de 23,000 écus d'or au soleil¹ ».

En dépit de ce goût puéril pour la parure et de ses habitudes efféminées, ce prince ne manquait ni d'esprit ni d'éloquence naturelle, et il rencontrait souvent des mots heureux ; mais, absorbé par son attachement exagéré à ses favoris et par ses étranges caprices, il ne devait jamais se montrer à la hauteur des graves événements qu'il eut à traverser : il ne sut ni gouverner, ni combattre ses ennemis du dedans et du dehors ; son règne fut pour la France une époque de calamité.

Brave, mais indolent et épris du faste comme un Oriental, fin et lettré comme un

¹ *Relazioni della corte di Francia, 1572.*

Italien, ce qu'on trouvait le moins en lui, c'était un Français. Il se plaisait d'ailleurs dans la compagnie des dames de la cour et savait se faire valoir près d'elles par sa conversation et par le luxe éclatant dont il s'entourait¹. Au moment où les Polonais l'avaient choisi pour souverain, il venait de rompre une liaison de trois ans avec l'une des plus charmantes filles d'honneur de la reine mère, Renée de Rieux, demoiselle de Bretagne, connue à la cour sous le nom de la belle Chasteauneuf, pour s'attacher avec passion à Marie de Clèves, princesse de Condé, que la mort devait enlever à la fleur de son âge et de sa beauté le 30 octobre 1574, au moment même où Henri revenait de Pologne en France.

¹ A. Baschet, *la Diplomatie vénitienne*, p. 567.



II.

L'ENTRÉE des ambassadeurs polonais dans Paris fut un grand événement, qui frappa tout particulièrement l'imagination de ses habitants. Des arcs de triomphe et de riches tentures décoraient la plupart des rues qu'ils devaient traverser; car Charles IX n'avait rien épargné pour donner à cette solennité toute la pompe désirable. Une foule énorme se pressait sur le passage du cortège, et lorsqu'on vit défiler avec leur suite ces brillants cavaliers du Nord, dont les habits aux formes étranges et le harnachement des chevaux ruisselaient d'or et de pierreries, ce fut dans toute la grande

ville comme une traînée d'admiration et d'enthousiasme.

L'évêque de Posen, Konarski, au nom de la noblesse et des états de Pologne, prononça une harangue en latin devant le roi, les reines et le duc d'Anjou, à laquelle ce prince répondit par quelques mots dans la même langue ; après quoi les ambassadeurs furent admis au Louvre. Pendant tout le temps qu'ils résidèrent à Paris pour débattre les articles et les conventions relatifs à la nouvelle royauté, les fêtes se succédèrent à la cour sans interruption : il fallait que les yeux de ces étrangers restassent éblouis par les splendeurs de la France. Enfin, lorsque les difficultés furent aplanies, non sans peine, la prestation du serment se fit dans l'église de Notre-Dame, et elle fut suivie, le dimanche 13 septembre, par une grande cérémonie pour la remise au roi Henri du décret de son élection.

On avait dressé, pour la circonstance, un théâtre dans la grande salle du palais, où

l'on avait coutume de célébrer les noces royales. Charles IX, le roi de Pologne, les trois reines¹, le duc d'Alençon et le roi de Navarre, entourés des princes du sang, des cardinaux, des évêques et des ministres étrangers, vinrent s'y asseoir sous de magnifiques dais. Le duc de Guise, grand maître de la maison du roi, alla recevoir à la porte les ambassadeurs, dont deux portaient sur un coussin de velours la cassette d'argent doré renfermant le décret, qui fut présentée avec les témoignages du plus profond respect à *Henri, roi de Pologne, pieux, illustre, triomphant, grand*. Après la lecture du décret, l'évêque de Posen pour les Polonais, Nicolas Christophe Radziwil pour les Lithuaniens, protestèrent en quelques paroles de leur dévouement absolu au nouveau monarque, qui remercia tous les ordres du royaume et en par-

¹ Catherine de Médicis, Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, et Marguerite de Valois, reine de Navarre.

ticulier les ambassadeurs, en déclarant qu'on ne pouvait être plus satisfait qu'il ne l'était. On chanta ensuite le *Te Deum*, et l'ambassade tout entière vint baiser la main du roi. La journée se termina par un souper magnifique, offert par Charles IX à tous les Polonais ¹.

Le lendemain, Henri de Valois faisait à son tour une pompeuse entrée à Paris, armé de toutes pièces et monté sur un cheval superbe, aux acclamations de la population tout entière. Le soir, la reine mère donna aux étrangers et à toute la cour un festin dans son nouveau palais des Tuileries : tout y fut d'une magnificence vraiment royale. On était encore à table, lorsque, sur un signe de Catherine, un rideau s'ouvrit et l'on vit apparaître un rocher d'argent, contenant seize niches, et dans chacune d'elles une nymphe, portant

¹ Marquis de Noailles, *Henri de Valois et la Pologne* t. II, p. 372 et suiv.

le nom de l'une des provinces de France ; ces divinités masquées, qui étaient les plus jolies filles d'honneur de la reine, descendirent pour danser un ballet, qu'elles recommencèrent ensuite sans masques, au milieu des applaudissements de l'assemblée : le bal dura presque toute la nuit. L'admiration des Polonais n'avait plus de bornes, et ils proclamaient hautement qu'un bal à la cour de France n'était pas chose possible à imiter pour les autres rois de la terre. « J'eusse mieux aimé, ajoute d'un ton chagrin d'Aubigné qui nous fait ce récit, j'eusse mieux aimé qu'ils eussent dit cela de nos armées ! »





III.

EN dépit de ces bruyantes démonstrations de joie, il semblait que plus le trône se rapprochait de Henri de Valois, plus son éclat, qui l'avait d'abord ébloui, se ternît à ses yeux. S'expatrier dans une contrée lointaine, aux mœurs rudes, au climat glacé, renoncer à ce doux pays de France, aux plaisirs de cette cour voluptueuse et raffinée, se séparer de tout ce qu'il avait aimé jusque-là, même avec la compensation d'une couronne, c'était un sacrifice, qui, chaque jour, lui devenait plus amer. Il n'était pas de prétexte qu'il ne s'ingéniât à trouver, pour faire traîner les choses en

longueur et retarder le moment critique du départ ; l'hiver au moins se passerait, sans qu'on pût le forcer à abandonner Paris. De son côté, Catherine, qui, stimulée par son ambition, avait mis tout en œuvre pour conquérir un trône à ce fils bien-aimé, sentait peu à peu son orgueil faiblir devant le chagrin de la séparation et ne cherchait, elle aussi, qu'à gagner du temps. Mais Charles IX n'entendait pas se prêter à tous ces délais ; devant sa mère, il déclara nettement à Henri qu'il fallait bien qu'il allât en Pologne, puisqu'il l'avait tant désiré. Les ambassadeurs insistaient également pour un prochain départ, avec d'autant plus d'énergie que dans leur pays les esprits commençaient à s'agiter et qu'on les rendait responsables de tous ces délais : on était en octobre et les résolutions de la diète dataient déjà de quatre mois. Il n'y avait plus à résister, et, bien à contre-cœur, Henri dut s'occuper activement des préparatifs du voyage.

Les ambassadeurs partirent les premiers : on leur donna rendez-vous à Châlons pour le 27 octobre ; Charles IX, qui tenait à conduire son frère jusqu'à la frontière du royaume, prit les devants sur lui, pour aller chasser pendant quelques jours dans la forêt de Villers-Cotterets ; de là il se rendit à Vitry, où il devait retrouver le roi de Pologne ; mais, en y arrivant, il tomba dangereusement malade d'une fièvre lente. Cette nouvelle ajouta encore aux perplexités de Henri : n'ignorant rien des intrigues de son frère le duc d'Alençon¹, ni de la haine des huguenots contre sa personne, il craignait, en cas de mort du roi pendant son absence, que la couronne de

¹ François, d'abord duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, lorsque son frère fut monté sur le trône de France, était le quatrième fils de Henri II et de Catherine de Médicis ; il naquit en 1554. A l'époque dont nous parlons, il se montrait favorable aux protestants, et on le trouva toujours à la tête des mécontents, jusqu'à ce que sa mère lui eût fait de tels avantages qu'il se décida à combattre ses anciens amis. Il mourut en 1584, au retour de sa désastreuse expédition dans les Pays-Bas.

France ne lui échappât. Ses amis lui conseillaient bien de braver les ordres de Charles IX et de rester à Paris, mais il n'osa pas et finit par se rendre avec la reine mère à Vitry, où il trouva son frère entrant déjà en convalescence ; comme Henri montrait encore quelque hésitation à se remettre en route, le roi fut pris d'une violente colère, en jurant qu'il fallait que l'un des deux sortît du royaume¹. « Partez, mon fils, dit tout bas Catherine à Henri de Valois, partez, vous n'y demeurerez guère² ! » Les deux frères se séparèrent alors, la santé du roi Charles ne lui permettant pas encore d'aller jusqu'à la frontière : ils s'étaient vus pour la dernière fois. Le nouveau monarque était accompagné de la reine mère, du duc d'Alençon, du roi et de la reine de Navarre, du prince de Condé, des cardinaux de Bourbon et

¹ D'Aubigné, t. II, p. 107.

² Marquis de Noailles, t. II, p. 388.

de Guise et des principaux seigneurs de la cour : le duc Charles III de Lorraine, gendre de Catherine de Médicis, les attendait à Nancy et leur fit une magnifique réception.

Ce fut au milieu des fêtes célébrées à cette occasion, que Henri de Valois rencontra Louise de Vaudemont, toute faite de grâce et de beauté, le plus charmant fleuron de la couronne ducale de Lorraine. L'avait-il déjà aperçue dans sa première jeunesse à la cour de France ? comme le prétend de Thou : lui apparaissait-elle à Nancy pour la première fois, ainsi que le disent les autres chroniqueurs ? nous l'ignorons ; en tout cas, il avait déjà distingué, sans la reconnaître, cette ravissante jeune fille, qui se tenait modestement au milieu des dames de la duchesse Claude de France, mais quel ne fut pas son étonnement, lorsque sa sœur, en la lui présentant, lui fit savoir que celle qu'il admirait ainsi n'était autre qu'une princesse de la maison

de Lorraine ? Cette beauté si gracieuse et si délicate émut, plus qu'on n'aurait pu le supposer, le cœur frivole de Henri de Valois, « qui s'embrasa de telle façon, qu'il couva le feu tout du long de son voyage¹. » Il put encore la revoir à Blamont, dernière ville frontière, et lorsqu'il prit congé d'elle, il avait les larmes aux yeux, « en la conjurant de le recommander à Dieu et en l'assurant que, si le ciel lui permettoit de se bien établir en Pologne, il feroit paroître combien il honoroit son mérite². » Faudrait-il, comme on l'a dit, attribuer cette impression si subite et si profonde du roi de Pologne à une ressemblance

¹ Brantôme, t. IX, p. 509. Édition publiée par la Société de l'Histoire de France.

² *L'Économie spirituelle et temporelle de la vie des nobles et des grands du monde, dressée sur la vie, piété et sage économie de Louyse de Lorraine, royne de France et de Pologne*, par A. Malet, théologien chancelier du duc de Mercœur, conseiller et confesseur ordinaire de M^{mes} les duchesses de Mercœur et de Vendôme. Cet ouvrage fort rare se trouve à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, en deux exemplaires in-4, dont l'un est daté de 1619 et l'autre de 1621.

frappante de la jeune princesse Lorraine avec Marie de Clèves, princesse de Condé, dont il venait de se séparer avec d'amers regrets¹? Peut-être en était-il ainsi, mais, au moment où Catherine de Médicis dut faire ses adieux à ce fils « que d'affection, de devoir, d'espérance et de crainte elle idolastroit² », au milieu des embrassements et des pleurs qu'elle lui prodiguait, Henri ne lui dissimula point le projet qu'il avait déjà formé de faire une reine de sa jeune cousine³.



¹ M. Forneron, *les ducs de Guise*, t. 2, p. 203.

² Marguerite de Valois, *Mémoires*, p. 67.

³ A. Malet. Louise de Lorraine se rattachait à la maison de France par René d'Anjou et par Renée de Bourbon, sa grand'mère.



CHAPITRE DEUXIÈME.

Louise de Lorraine Vaudemont. Sa famille, son éducation, son portrait. François de Luxembourg et le prince Paul de Salm, La duchesse Claude de Lorraine. Voyage du nouveau roi de Pologne à travers l'Allemagne. Son arrivée à Cracovie. Ses déceptions. Difficultés avec ses nouveaux sujets. Mort de Charles IX. Fuite du roi de Pologne. Son arrivée en France par Venise et Turin. Son séjour à Lyon. Mort de la princesse de Condé. Malgré l'opposition de sa mère, Henri déclare qu'il veut épouser Louise de Lorraine. Révolte des Huguenots dans le Midi. Mort du Cardinal de Lorraine. Catherine consent au mariage de son fils. Comment la nouvelle en arrive à Louise de Lorraine. Ambassade de Cheverny et de du Guast à Nancy. Elisabeth d'Angleterre. Cérémonies du mariage et sacre du roi à Reims. Présages funestes qu'on y remarque.

I.

LOUISE de Lorraine Vaudemont était née au château de Nomeny le 30 avril 1553 (A. Malet la fait naître en 1554) : elle était fille de Nicolas, comte de Vaudemont, et de

Marguerite d'Egmont, qu'elle perdit un an à peine après sa naissance ¹. Elle fut tenue sur les fonts du baptême par Toussaint d'Hocedy, évêque de Toul et par Louise de Stainville, comtesse de Salins, qui lui donna son nom. On la confia ensuite aux soins de M^{me} de Champi ou de Changy, qui devint et resta sa gouvernante : la sous-gouvernante fut M^{lle} de Montvert.

En 1555, le comte de Vaudemont se maria avec Jeanne de Savoie-Nemours, qui se montra toujours pour sa belle-fille une mère tendre et dirigea sa première éducation avec la vigilance la plus attentive, tout en développant dans le cœur de la jeune princesse les germes de cette piété fervente, qui devint plus tard pour elle un refuge assuré contre ses malheurs. En même temps, des maîtres choisis par la comtesse l'initiaient à toutes les connais-

¹ Nicolas de Vaudemont se maria trois fois, et de ces trois mariages il eut quatorze enfants, dont quelques-uns moururent en bas âge.

sances historiques et littéraires d'alors : Louise apprit même à étudier dans leurs langues les œuvres de Cicéron et de Démosthène ; sa mémoire était prodigieuse et facilitait singulièrement ce travail.

M^{me} de Vaudemont, en arrivant dans le pays, avait été frappée de l'effet désagréable produit par l'accent lorrain, aussi veilla-t-elle avec la plus grande attention à ce que sa belle-fille ne pût en contracter l'habitude ; elle ne la laissait fréquenter que des personnes parlant le français le plus pur ; il en était même ainsi des enfants qui venaient partager ses jeux. La réussite de ces soins fut complète, et personne ne parla le français avec plus de grâce que Louise de Vaudemont¹.

Le duc de Lorraine Charles III avait épousé en 1559 Claude de France², fille de

¹ Dreux du Radier, *Mémoires sur les reines, etc.*, t. V, p. 58.

² Elle était née en 1547 et mourut en 1575, âgée seulement de vingt-sept ans.

Henri II et de Catherine de Médicis, et il ne revint s'établir à Nancy que quatre ans après son mariage, en 1563 : la princesse Louise avait alors dix ans, et Jeanne de Savoie ne crut pas pouvoir mieux faire, pour achever son éducation, que de l'amener à cette cour de Lorraine, où la fille de France avait rapporté du Louvre l'élégance, les raffinements de politesse et tout l'éclat que permettait un cadre relativement si restreint. Notre jeune princesse y fut accueillie avec une faveur toute particulière, et bientôt elle eut gagné le cœur de la duchesse, qui se mit à rivaliser d'affection pour elle avec sa belle-mère. Louise avait quinze ans, lorsqu'au commencement de 1568 fut conclu le mariage de sa cousine Renée de Lorraine, sœur de Charles III, avec Guillaume duc de Bavière : le comte et la comtesse de Vaudemont devaient conduire la fiancée à Munich, et il fut décidé que la princesse Louise serait du voyage. Jamais cette cour allemande n'avait vu jusque-là de fêtes

aussi brillantes que celles dont ces noces furent l'occasion : les détails nous en ont été conservés par un témoin oculaire¹, qui ne tarit pas en éloges sur toute cette magnificence. Rien ne manquait à la gloire de la princesse Renée : la queue de sa robe était portée par celle qui devait être plus tard la reine de France !

Peu après son retour de Munich, Louise de Lorraine perdit sa belle-mère, Jeanne de Savoie, à laquelle elle donna des larmes sincères : elle eut bientôt lieu de la regretter d'autant plus amèrement que la troisième femme de son père, Catherine d'Aumale, n'eut pour elle que dureté et indifférence ; mais la duchesse Claude, qui aimait tendrement sa jeune cousine, intervint plusieurs fois en sa faveur et refusa enfin de la laisser s'éloigner de sa personne. Elle nourrissait même la secrète

¹ Massimo Trojano, Napolitain, maître de chapelle du duc Guillaume de Bavière.

pensée de la marier à l'un de ses frères ; mais qui pouvait supposer alors, à la cour de Nancy, que ce front si pur et si modeste fût déjà prédestiné à porter dans l'avenir le double fardeau de la couronne et de l'infortune ?

Affable et bienveillante, sachant mieux que personne se taire et parler à propos, à l'âge de vingt ans qu'elle venait d'atteindre au moment où elle parut devant le roi de Pologne, Louise était considérée comme l'une des princesses les plus accomplies de son temps. Sa beauté rayonnait alors de tout son éclat : elle avait les cheveux d'un blond clair et brillant, relevés en rouleaux épais de chaque côté du front, selon la mode du temps, le teint d'une blancheur éblouissante, les yeux pleins de douceur et légèrement voilés, rappelant, moins la vivacité provocante, ceux de la reine Marguerite de Navarre¹, et de ce brun clair, à

¹ M. Meaume, *Louise de Lorraine*.

reflets dorés, qu'on rencontre parfois chez les blondes, les sourcils un peu pâles mais bien marqués, l'ovale du visage parfait, un nez et une bouche d'un dessin irréprochable, les mains, les bras et le buste d'un modelé merveilleux, le pied petit, la taille élégante et fine. Dans toute sa personne, dans tous ses mouvemens régnait une distinction suprême ; sans parure, elle plaisait : parée, elle surprenait, mais il n'y avait pas de place pour l'indifférence. Elle inspirait l'amour, sans qu'on pût se croire dispensé du respect¹. C'est ainsi que nous la représentent les nombreux portraits, qui nous restent de son époque.

Au bas de cette image si séduisante, est-il besoin d'ajouter que nombre de prétendants avaient brigué l'honneur d'obtenir sa main ? Parmi eux, en première ligne, se trouvaient François de Luxembourg, fils du comte de Brienne, et le prince Paul,

¹ Dreux de Radier, t. V, p. 58.

frère cadet du comte de Salm : on prétendait même que ce dernier, un jeune et brillant seigneur, avait su par son mérite faire quelques progrès dans le cœur de Louise et qu'alors peut-être, si on l'eût consultée, elle lui aurait donné la préférence sur tout le prestige de la royauté. Ne pourrait-on pas supposer que plus d'une fois, aux heures de l'infortune, ses yeux se reportèrent, malgré elle, sur ces jeunes années, et qu'elle se dit, non sans regret, que le bonheur peut-être était passé près d'elle ?

Quoi qu'il en soit, Henri de Valois, s'il devait donner suite à ses projets, était pour la princesse Louise un parti tellement éclatant, que les autres prétendants n'auraient plus qu'à s'écarter devant lui : il est vrai que la légèreté bien connue jusque-là du roi de Pologne, encore favorisée par l'éloignement, n'était pas trop faite pour les décourager. Peut-être la duchesse Claude, dont nous connaissons les desseins, ne con-

tribua-t-elle pas pour peu de chose à laisser le champ libre à son frère ? Quant à Catherine de Médicis, redoutant l'empire que pouvait exercer sur sa nièce le cardinal Charles de Lorraine, qu'elle regardait comme le plus dangereux ennemi de sa puissance politique, elle était loin d'approuver les idées de mariage de son fils, mais elle croyait le connaître assez pour ne pas douter que cette fantaisie d'un moment ne s'évanouît bientôt. D'ailleurs une des conditions secrètes, consentie par Montluc, pour l'élection de Henri au trône de Pologne, n'engageait-elle pas ce prince à épouser Anne Jagellon, héritière du feu roi Sigismond ?



II.

Nous n'entreprendrons pas d'accompagner Henri de Valois dans sa périlleuse odyssée à travers l'Allemagne, où le souvenir encore brûlant de la Saint-Barthélemy faisait de chaque prince protestant un ennemi découvert ou secret; nous constaterons seulement, à son arrivée à Cracovie, la singulière déception que subirent à la fois le nouveau souverain et ses sujets, dès qu'ils se trouvèrent en présence. Sur le bruit des premiers faits d'armes de Henri de Valois, la belliqueuse Pologne, en lui offrant la couronne, s'était imaginé trouver en lui la rude prestance et l'énergie virile d'un héros, insensible à la fatigue et aux frimas, toujours à cheval, pour repousser des frontières

les invasions du Tartare, du Moscovite ou du Turc ; à leurs yeux, le sceptre n'était qu'un glaive. Qu'on juge de leur surprise, lorsqu'au lieu du foudre de guerre qu'ils avaient rêvé, ils virent arriver parmi eux un jeune prince dameret, dont l'aspect répondait si peu à leur idéal, d'habitudes molles et efféminées, uniquement adonné aux soins de sa personne, ne se plaisant qu'à passer ses nuits au jeu ou dans des fêtes licencieuses¹, avec les gentilshommes français de sa suite, toujours prêts à ridiculiser les habitudes farouches et intempérantes des seigneurs du pays. Ce n'était pas assurément le courage qui manquait au roi ni à la brillante colonie étrangère qui l'avait accompagné, et dans les querelles que faisaient naître trop souvent les susceptibilités nationales, plus d'une poitrine polonaise sentit la pointe de l'épée des favoris du monarque. Mais la liberté hau-

¹ Heidenstein, p. 60. Cité par le marquis de Noailles.

taine, les diètes tumultueuses et les rivalités sanglantes de la noblesse, tout froissait les instincts et les goûts de Henri de Valois ; son insouciance des affaires s'exagérait encore les difficultés du gouvernement : « il portoit cette couronne comme un rocher sur sa tête¹. » Il y eut bientôt incompatibilité d'humeur entre le roi et ses sujets ; d'injurieux pamphlets furent affichés sur les murs même de la résidence royale², et la diète se montra plus turbulente que jamais. Cependant les meilleurs conseillers de Henri : Pibrac, Souvré, Villequier et Bellièvre, l'ambassadeur de France, travaillaient de tout leur pouvoir à calmer ces colères, à vaincre les découragements du roi et, grâce à leurs remontrances réitérées, il parut prendre enfin quelque intérêt aux affaires de l'État ; il commença à se montrer plus souvent en public, et, aidé de quelques sénateurs qui lui étaient dévoués, il parvint à ressaisir par ses manières affa-

¹ Pierre Mathieu, *Histoire de France*, 1631.

² Marquis de Noailles, t. II, p. 421.

bles une partie de la popularité, qui lui était acquise avant son arrivée. Une chose surtout alla droit au cœur des Polonais, ce fut le départ d'une grande partie de sa suite française ; tout fit donc espérer des jours meilleurs.

Il faut bien le dire, pendant les premiers temps de son séjour en Pologne, l'image de Louise de Vaudemont s'était voilée dans le cœur de Henri de Valois : ce prince, qui avait toujours les yeux tournés vers sa patrie, passait son temps à écrire aux dames de la cour de France, surtout à cette belle Marie de Clèves qu'il ne devait plus revoir, mais qu'il avait tant de peine à oublier ; ses lettres à cette princesse étaient ordinairement signées avec son sang¹.

Les choses en étaient là, lorsqu'un courrier de Catherine de Médicis vint lui annoncer une nouvelle maladie de son frère Charles IX ; d'autres lui apprirent bientôt

¹ Pierre Mathieu, *Histoire de France*, t. 1^{er}, p. 386.

les progrès incessants du mal. Henri, qui ne doutait point d'une issue fatale, n'eut plus qu'une pensée : tâcher de conserver les deux couronnes, si les circonstances le lui permettaient, mais en tout cas ne pas laisser échapper celle de France, dont le prix lui semblait inestimable. Il fallait donc, dès qu'elle serait vacante, déjouer, coûte que coûte, par sa présence, les trames de ses ennemis, qui pourraient profiter de la régence de sa mère pour la lui enlever. Aussi lorsque, le 15 juin, M. de la Roche-Chemercault, envoyé par Catherine, vint, après un rapide voyage de quatorze jours, lui apporter la nouvelle de la mort du jeune et malheureux roi, Henri n'hésita-t-il pas à tout préparer pour un départ clandestin.

Dès le 18 juin, après avoir adroitement déjoué la surveillance de son grand chambellan, le comte Tenczynski, il s'enfuyait de nuit du château de Cracovie, échappait comme par miracle aux cavaliers lancés à sa poursuite, traversait presque en fugitif

les terres de l'Empire, arrivait enfin à Venise, où la sérénissime république lui rendit des honneurs extraordinaires, et, après un assez long séjour à Turin, il faisait le 6 septembre son entrée à Lyon, où il devait passer deux mois.





III.

MARIE de Clèves, princesse de Condé, venait de mourir en couches à Paris¹, et le souvenir de Louise de Lorraine était rentré plus vivant que jamais au cœur de Henri de Valois : il lui retrouvait par la pensée plus de charmes encore qu'au moment de son départ de France. Catherine, surprise de la constance inattendue de son fils et toujours en crainte de l'influence du cardinal de Lorraine, fit tout ce qui lui était possible pour entraver ces projets de mariage avec la princesse Louise. Comme le roi avait déjà refusé la main d'Élisabeth

¹ L'enfant, qui lui avait coûté la vie, était Catherine de Bourbon, marquise de l'Isle. Cette jeune princesse mourut au Louvre le 30 décembre 1595, sans avoir été mariée.

d'Autriche et celle de Catherine, sœur du roi de Navarre¹, elle lui donna le choix entre Éléonore, princesse de Suède, et la fille du roi de Danemark, dont elle avait fait faire les portraits par un peintre italien, afin qu'il pût juger la question avec connaissance de cause, Henri ayant déclaré qu'il ne s'en rapporterait qu'au jugement de ses yeux et à son goût, pour celle qu'il devait épouser. Il joignit en conséquence à ces deux portraits celui de la princesse de Lorraine, et, un jour, après avoir comparé ces trois effigies, il retint à souper Souvré, Cheverny et Miron, son premier médecin, qui l'avait suivi en Pologne, et leur déclara nettement qu'il n'avait aucune incli-

¹ Cette princesse, qui faillit épouser le roi d'Écosse, Henri III, le roi d'Espagne, le prince de Condé, le duc de Savoie, le duc de Lorraine et le comte de Soissons, était née le 7 février 1559. La politique lui infligea un célibat forcé jusqu'en 1599, où cette fois elle se maria malgré elle avec le duc de Bar, prince lorrain. Elle mourut en 1604. La comtesse d'Armaillé a fait une intéressante étude sur la vie de cette princesse d'un esprit distingué.

nation pour les princesses du Nord et que son cœur appartenait tout entier à Louise de Vaudemont. En face de cette décision catégorique, Catherine ne chercha plus qu'à en retarder l'exécution, et les circonstances vinrent à son secours. Les catholiques mécontents unis aux huguenots, sous les ordres du maréchal de Damville¹, après avoir pris les armes en Provence et en Languedoc, s'étaient emparés d'Aigues-Mortes, de Livron et de quelques autres places : la rébellion dans cette partie du Midi prenait un aspect menaçant. L'occasion parut favorable à la reine mère pour détourner son fils de ses préoccupations matrimoniales ; elle sut lui persuader qu'il était nécessaire, dans son intérêt, de se faire voir à la tête de ses troupes, pour en imposer aux révoltés. Le résultat ne répondit pas à ses espérances ; le roi, qui avait, avec le maré-

¹ Henri I^{er} de Montmorency, qui fut fait connétable par Henri IV en 1595. Il était resté jusqu'à cette époque le chef reconnu du parti des politiques.

chal de Bellegarde, mis le siège devant Livron, fut contraint de le lever et, après avoir séjourné quelque temps à Avignon, il dut revenir à Lyon sans avoir rien fait¹.

Sur ces entrefaites, dans cette même ville d'Avignon, le cardinal Charles de Lorraine, à la suite d'une procession, où il avait figuré avec le roi parmi les Pénitents, fut pris d'un accès de fièvre pernicieuse, dont il mourut presque subitement, le 26 décembre 1574, à l'âge de cinquante ans². Cet événement imprévu ne tarda pas à modifier les dispositions de la reine mère, au sujet du mariage de Henri³. Affranchie désormais de ses inquiétudes sur le rôle personnel qu'aurait pu jouer le cardinal, elle se montra d'autant moins opposée à l'union souhaitée par son fils, que ses con-

¹ Cheverny, *Mémoires*. Edition Michaud et Poujoulat, p. 477.

² On avait fait courir le bruit d'un empoisonnement, mais il fut démontré que cette mort n'avait rien que de naturel.

³ La Huguerye, *Mémoires*, t. I^{er}, p. 334.

seillers s'accordèrent pour lui représenter « que ladite demoiselle de Vaudemont étoit fertile d'âge, et de taille d'avoir des enfants, et que le roy en auroit bientôt pour l'assurance de ses États¹. » Cette alliance, d'ailleurs, n'avait rien qui pût lui être désagréable en elle-même, puisque, d'après ce qu'elle savait des habitudes et des sentiments de Louise de Lorraine, elle ne devait jamais trouver en sa belle-fille une rivale à craindre pour son amour de la domination ; « elle la jugeoit plus propre et adonnée à prier Dieu qu'à se mesler des affaires, comme il est advenu. »

Rien ne s'opposa donc plus à la conclusion du mariage « quoiqu'il fut trouvé par les seigneurs et princes, même étrangers, fort inégal et précipité². »

On remarquait aussi, et la reine Élisabeth d'Angleterre ne s'en cachait pas à M. de la Châtre, ambassadeur de France,

¹ Cheverny, *Mémoires*, p. 476.

² L'Estoile, *Journal de Henri III*, t. I^{er}, p. 121.

qu'il y avait imprudence à rapprocher encore du trône par cette alliance la famille des Guises, dont, malgré la mort du cardinal, l'importance et l'ambition étaient toujours à redouter. On ne pouvait oublier les troubles sanglants, survenus sous le règne de François II, lorsque les oncles de la reine Marie Stuart, le premier duc de Guise et le grand cardinal de Lorraine, étaient devenus les maîtres absolus du royaume. « Aussi, disait plus tard le cardinal d'Ossat, le roy n'eust jamais pu trouver dans le monde chrétien une princesse plus accomplie que celle qu'il épousa ; mais il ne pouvoit pas non plus faire une alliance plus préjudiciable au bien de son État. »

Libre enfin de suivre l'impulsion de son cœur, le roi envoya, bientôt après, son favori du Guast¹ et le chancelier Hurault de Che-

¹ Louis Bérenger du Guast, né vers 1545. Son ambition, son orgueil et son esprit sarcastique l'avaient rendu odieux à toute la cour. Nous verrons plus loin quelle fut sa fin prématurée.

verny à Nancy, pour demander la main de la jeune princesse, avec pleins pouvoirs pour régler les conditions du contrat. Le jour même de leur arrivée, tout le monde fut d'accord ; le comte de Vaudemont donna son consentement, sans prendre le temps de demander l'avis de sa fille, qui était allée faire à pied un pèlerinage à saint Nicolas¹. « Le mariage fut conclu fort facilement et sans grande altercation, je vous laisse à penser, puisqu'au père l'heur estoit sans pareil et à sa fille, à l'un d'estre le beau-père du roy de France et à sa fille d'en estre reyne². »

Catherine d'Aumale, qui, comme nous l'avons vu, n'avait été jusque-là rien moins que tendre pour sa belle-fille, voulut être la première à lui apprendre la nouvelle inespérée de cette alliance royale. La princesse Louise était encore au lit, quand sa belle-mère se présenta dans sa chambre. En

¹ Hilarion de Coste, p. 637.

² Brantôme, t. VII, p. 600.

voyant entrer ainsi la comtesse, qui ne venait jamais la visiter et qui jusque-là daignait à peine lui adresser la parole, son étonnement fut extrême, et il le devint encore davantage, lorsqu'elle vit M^{me} de Vaudemont lui faire trois révérences et la saluer comme reine de France. Ne doutant pas que ce ne fût pour se moquer d'elle, Louise s'empressa de lui demander pardon de n'être pas encore debout et de ne s'être pas présentée à son lever : « C'est à moi de me trouver au vôtre, Madame, répondit la belle-mère, et de m'excuser d'avoir peut-être manqué à ce que je vous devais : vous épousez le roi de France ! » La jeune princesse refusait de croire à un pareil coup de théâtre, et il fallut, pour la convaincre, que le comte de Vaudemont entrât à son tour dans sa chambre, et, s'asseyant auprès de son lit, lui confirmât, sans dissimuler la joie qu'il en éprouvait, son élévation au trône de France. On la mena ensuite à la messe avec tous les honneurs

qui lui étaient dus, et, à partir de ce moment, elle fut traitée en reine¹. Cette haute fortune ne l'avait point éblouie, et, si elle s'en montra satisfaite, ce fut surtout parce qu'elle y voyait un moyen de secourir un plus grand nombre de malheureux. On était alors aux premiers jours de février 1575.

Henri III, de son côté, en compagnie du roi de Navarre, s'acheminait vers Reims, où devaient être célébrés presque à la fois le sacre et le mariage ; il y arriva le 11 février. La princesse Louise et toute la cour de Lorraine l'y avaient précédé. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la satisfaction avec laquelle la duchesse Claude félicita son frère du bonheur qui l'attendait et qu'elle avait rêvé pour lui depuis si longtemps.

Le roi fit son entrée officielle dans la ville de Reims avec la reine mère et la

¹ A. Malet. — Dreux du Radier, t. V, p. 59.

reine de Navarre, le 12 février. On déploya dans cette occasion une magnificence qu'on nous dit jusque-là sans précédent. Le sacre eut lieu le lendemain dans la cathédrale : le cardinal Louis de Lorraine, car la pourpre ne faisait jamais défaut dans cette famille, avait été choisi pour officier pendant la cérémonie, qui eut lieu avec la pompe traditionnelle. Il y avait eu auparavant une grave discussion de préséance entre le duc de Montpensier¹ et son beau-frère Henri de Guise, dont l'orgueil ne devait jamais rien céder de ses prérogatives ; malgré sa qualité de prince du sang, comme il y avait des précédents en faveur du prince lorrain, le duc de Montpensier eut le dessous ; il se retira alors à quelques lieues de Reims, sans

¹ Louis II de Bourbon, né en 1513. Il avait épousé Catherine de Lorraine, sœur du duc de Guise que nous verrons figurer avec tant de violence dans les troubles de la Ligue ; elle était beaucoup plus jeune que lui. Il mourut en 1582.

vouloir assister au sacre, où son rival parut dans toute sa gloire. Au moment où la couronne fut posée sur la tête du roi, ce prince se plaignit assez haut qu'elle le blessait, et elle glissa à deux reprises différentes, comme si elle allait tomber : ce fait, qui fut remarqué par les assistants, produisit sur leur imagination une impression fâcheuse et parut d'un augure funeste pour l'avenir¹.

Le surlendemain, 15 février, le mariage fut célébré dans la même église ; rien ne manqua non plus à l'éclat de cette cérémonie : Antoinette de Bourbon, duchesse douairière de Guise, âgée de plus de quatre-vingts ans, avait quitté son château de Joinville pour se mêler au cortège de la princesse de Vaudemont. Mais la toilette du roi et celle de la nouvelle reine, à laquelle ce prince voulut présider lui-même, et ajuster de sa main les pierreries

¹ L'Estoile, t. I^{er}, p. 119.

sur la robe et sur le manteau, avaient pris une partie de la journée, et la messe ne put être dite qu'à près de quatre heures du soir¹. Théodore Godefroy nous donne tout le détail de la cérémonie, et après avoir décrit l'entrée du roi dans la cathédrale, il ajoute : « Ensuite étoit menée et conduite la dite dame reyne, en telle magnificence et triomphe, que l'on peut penser, par M. le duc d'Alençon, frère du roy, et le roy de Navarre. Elle étoit vestue à la royale d'un fort long manteau de velours violet, tout semé de fleurs de lys d'or, soutenu par plusieurs gentilshommes et demoiselles. Après marchaient la reyne mère, la reyne de Navarre, la princesse de Navarre, M^{me} la duchesse douairière de Guise, accompagnées de M^{mes} de Montpensier, de Nemours, etc. Le roy et la reyne furent espousez, à l'entrée du grand

¹ De Thou. Cet historien étoit l'un des témoins oculaires de la cérémonie.

portail de la dite église, sous un riche pavillon de drap d'or, par M. le cardinal de Bourbon, puis conduitz au grand autel où ils ouyrent la messe, que célébra le dit cardinal¹. » A cette époque, comme toujours dans les temps troublés, tout était matière à présage ; aussi remarquait-on, pour en tirer de fâcheux pronostics, que le *Te Deum* n'avait été chanté ni au sacre ni au mariage, et que le maître des cérémonies avait oublié le baiser de paix ; cette dernière circonstance annonçait, disait-on, la guerre civile. Cependant, par sa grâce exquise, par sa tenue si modeste et si digne en même temps, la jeune épouse avait su gagner tous les cœurs.

¹ Th. Godefroy. *Cérémonial françois*, 1649, t. II, p. 326.






CHAPITRE TROISIÈME.

Henri III et François de Luxembourg. Arrivée du roi et de la reine à Paris. M^{lle} de Changy et les deux autres amies de la reine. Perfidie de du Guast. Exil des trois jeunes filles. Chagrin de la reine. La belle Chasteauneuf bannie de la cour. Meurtre de du Guast. Bonheur des premiers jours. Illusions de Louise de Lorraine. L'éclairage de Paris. La médisance à la cour. Mariage du Marquis de Nomeny. Voyage du roi et de la reine en Normandie. La meute du roi. Le château d'Olinville. Marguerite de Valois. Simplicité des habitudes de la reine. Le portrait de Jeanne d'Arc. Les premiers états de Blois. Indolence du roi. Un mot de M^{me} de Simier, Jalousie de Catherine contre la jeune reine. Mauvais conseils d'une mère à son fils. Leurs tristes résultats. Les mignons. Impertinence et disgrâce de Saint-Luc.

I.

eux jours après, rencontrant François de Luxembourg, qui, bien malgré lui, s'était vu forcé d'assister à la cérémonie du mariage, où il perdait pour toujours celle

dont il avait ambitionné la main, Henri III l'arrêta et lui dit assez brusquement : « Mon cousin, j'ai épousé votre maîtresse, mais je veux en échange que vous épousiez la mienne. » Il s'agissait de Renée de Rieux-Chasteauneuf, dont le roi s'était séparé peu de temps avant son départ pour la Pologne. Surpris et blessé à la fois de cette singulière injonction, Luxembourg s'en excusa du mieux qu'il put, en demandant au moins quelque temps pour réfléchir ; mais, comme le roi le pressait de se décider sur l'heure, il fallut qu'il se contentât d'obtenir un délai de trois jours. Il les mit aussitôt à profit, et, montant à cheval, il s'éloigna de la cour à toute bride. Notre devoir est d'ajouter que Henri ne tarda pas à se repentir d'un mauvais procédé, que ne pouvait excuser même un mouvement de jalousie rétrospective ; bientôt après il combla de faveurs François de Luxembourg, le fit duc de Piney, prince de Tingry et pair de

France en 1576 et 1581 ; il lui fit, de plus, épouser Diane de Lorraine Aumale, de la branche cadette de Guise, née en 1558, et dont la sœur aînée, Catherine, était devenue la troisième femme de Nicolas de Vaudemont, père de la reine¹. En reconnaissance de ces bienfaits, et sans doute afin de complaire à la reine, pour laquelle il avait conservé un véritable culte, Luxembourg se montra toujours un des plus zélés et des plus fidèles défenseurs du roi. Il fut aussi plusieurs fois employé avec succès par Henri IV comme ambassadeur en Italie et négocia son mariage avec Marie de Médicis.

Les deux royaux époux prirent le chemin de Paris, où ils firent leur entrée le 27 février, sans qu'aucune réjouissance populaire la signalât ; ils allèrent en arrivant saluer la reine Elisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX, et vinrent s'établir avec la

¹ L'Estolle, t. I^{er}, p. 122.

reine mère *au logis du Mortier*¹, destiné ordinairement au séjour des ambassadeurs étrangers et situé près de la Cousture-Sainte-Catherine-au-Marais, en attendant que le Louvre fût prêt pour les recevoir.

Ils étaient à peine installés depuis quelques jours dans ce palais, lorsque, pour la première fois, la reine Louise put reconnaître à ses dépens combien Henri était l'esclave des moindres volontés de ses favoris. Elle avait amené avec elle de Nancy trois jeunes filles, élevées à ses côtés depuis son enfance, et auxquelles elle portait la plus tendre affection : c'était comme un coin fleuri de la Lorraine, transplanté au pays inconnu de sa nouvelle cour, dont les habitudes et les personnes lui étaient encore étrangères. On comprend tout le charme qu'elle devait trouver à se retirer avec elles de temps à autre, pour

¹ L'Estoile, p. 126.

retrouver les causeries intimes, où son cœur pouvait s'ouvrir en toute sécurité.

Parmi ces jeunes amies, la confidente préférée de la reine était la belle et intelligente M^{lle} de Changy, fille de son ancienne gouvernante, qui ne l'avait jamais quittée, et dont le dévouement à sa maîtresse était absolu ; Louise n'avait pas de secrets pour elle, sachant bien que sa confiance était placée en lieu sûr. Cependant, jaloux de l'ascendant que la charmante reine, si elle était adroitement conseillée par ses filles d'honneur, pouvait prendre à son détriment sur l'esprit du roi, du Guast n'hésita pas à mettre en œuvre près de Henri III les mêmes artifices, dont plus tard Buckingham devait user envers Charles I^{er} d'Angleterre, pour amener une rupture avec Henriette de France, au risque de sacrifier pour toujours à son ambition le bonheur de son maître. Quoique rien dans la conduite de M^{lle} de Changy ni des deux autres ne pût

les faire soupçonner de vouloir nuire aux intérêts du roi, l'ambitieux favori entreprit de persuader à ce prince que la présence continuelle de ces étrangères était un danger réel pour son amour ; qu'elles n'avaient d'autres pensées que de détourner de lui le cœur de sa femme ; que, malgré la vertu bien connue de la reine, l'arrivée récente à Paris du prince de Salm pouvait faire naître des soupçons ; qu'on savait ces femmes toujours disposées à donner de mauvais conseils à leur maîtresse et à se prêter à toutes ses fantaisies ; qu'enfin la reine ne serait vraiment à lui, que lorsqu'il se serait débarrassé de ces dangereuses confidentes, en les renvoyant dans leur pays.

Henri résista d'abord à ces suggestions intéressées, mais enfin, sur les instances réitérées de du Guast, qui avait su exciter sa jalousie, il se décida, sans même en avertir sa femme, à chasser brusquement d'auprès d'elle M^{lle} de Changy, et la bannit de la cour, en même temps qu'il ren-

voyait en Lorraine les deux autres jeunes filles qui avaient suivi la reine à Paris¹.

« La picure fut grande au cœur de cette princesse. » L'isolement brutal de celles qu'elle avait le plus aimées jusque-là lui parut singulièrement pénible : la résignation devait-elle commencer pour elle de si bonne heure ? Mais il fallut céder, et Louise dut faire en pleurant ses adieux à M^{lle} de Changy, qui, malgré sa propre douleur, trouvait encore des consolations pour sa chère maîtresse, à laquelle on l'arrachait si cruellement. Cette séparation et le mauvais procédé de son époux causèrent à la reine un tel chagrin, qu'elle en fut malade.

La colère jalouse de Henri ne s'arrêta pas là ; toujours sous l'impulsion de du Guast, sans doute aussi pour obéir aux

¹ *Mémoires de la reine Marguerite*, p. 65, édition de 1658. — Brantôme, t. IX, p. 638. Ces deux jeunes filles étaient connues sous les noms de Pierrotte et de Musette. M. Forneron, *Les ducs de Guise*, t. II, p. 208.

exigences de son ancienne maîtresse, qui peut-être avait encore des droits sur lui, il força la reine à accepter les services de Renée de Rieux Chasteauneuf, dont l'insolence ne connut bientôt plus de bornes. Tant qu'elle n'eut à en souffrir que dans son intérieur, Louise de Lorraine la supporta sans récriminations, mais, un jour, sa nouvelle dame d'honneur poussa les choses jusqu'au point de lui faire un outrage public ; elle osa paraître dans un bal en costume royal, absolument pareil à celui de sa souveraine ; ce fut un scandale qui ne pouvait être toléré, et Catherine de Médicis n'hésita pas à joindre ses plaintes à celles de sa belle-fille, pour obtenir du roi le renvoi de la coupable. On lui intima donc l'ordre péremptoire de ne plus reparaître à la cour, et elle n'y revint jamais ; si l'insulte avait été grave, la réparation du moins fut éclatante ¹.

¹ Renée de Rieux épousa bientôt après un Italien nommé Antinotti, qu'elle poignarda, dit Brantôme, de sa propre

Le favori du Guast, de son côté, ne devait pas jouir longtemps de son triomphe ; Louise de Lorraine était trop douce, trop vertueuse, trop éloignée de toute idée de vengeance, pour qu'il eût rien à redouter de sa part, mais, par malheur pour lui, il s'était activement entremis dans les intrigues de la belle et artificieuse M^{me} de Sauve¹, qui, sous l'inspiration de Catherine de Médicis, s'était juré de perdre la reine Marguerite dans l'esprit du roi de Navarre². Il s'était ainsi attiré la colère de cette princesse, bien autrement vindicative que celle dont il avait fait couler les larmes. Le 30 octobre

main, en 1577, ce qui ne l'empêcha pas de se remarier avec Philippe Altoviti, seigneur de Castellane.

¹ Charlotte de Beaune de Semblançay, née en 1551. Elle épousa en premières noces Simon de Fizes, seigneur de Sauve, et en secondes, François de la Trémoille, marquis de Noirmoustiers, en 1582. Belle, spirituelle et galante, elle fut l'un des agents les plus actifs des intrigues de la reine mère ; elle mourut en 1617.

² *Mémoires de la reine Marguerite*, p. 57 et suiv.

de cette même année 1575, du Guast était assassiné dans sa propre maison, rue Saint-Honoré, par Duprat, baron de Viteaux ¹, et l'on n'hésita pas à croire que le poignard avait réglé les comptes d'une vengeance de femme ².

¹ Neveu d'Antoine Duprat, seigneur de Nantouillet, et petit-fils du chancelier de François I^{er}. Plus tard, il fut tué en duel par le marquis d'Alègre.

² L'Estoile, t. I^{er}, p. 140.





II.

N dépit de ces orages passagers, les débuts du mariage furent heureux : le cœur de Louise de Lorraine s'était donné sans réserve à son époux, et elle ne devait jamais le lui reprendre ; Henri, de son côté, se montrait touché de cette affection vertueuse et absolue, qui avait pour lui l'attrait d'une nouveauté piquante, au milieu de cette cour galante et dépravée. Bien qu'il eût sur les bras les plus sérieuses complications politiques, qu'il dût se préparer encore à la lutte contre les huguenots et contre le tiers parti, à la tête duquel étaient son frère d'Alençon, devenu maintenant duc d'Anjou, et les Mont-

morency, faction qui réunissait tous les mécontents, dont le nombre allait grossissant tous les jours, il continuait à laisser à sa mère les soucis du gouvernement, qu'elle acceptait du reste avec bonheur : la régente n'avait pas voulu abdiquer.

Tandis qu'en flattant tour à tour les différents partis, l'astucieuse Italienne s'efforçait de jeter la désunion parmi les rebelles, Henri III, pour lequel de pareils embarras étaient trop lourds, passait son temps à faire avec la nouvelle reine de fréquentes excursions dans les environs de Paris. Ils visitaient ensemble les monastères de filles et prenaient part aux divertissements qui pouvaient se rencontrer sur leur chemin : c'étaient de vraies promenades d'amoureux. Souvent le couple royal ne revenait de ces expéditions qu'à la nuit close et par le mauvais temps. On raconte même que, le 7 janvier 1576, par une nuit sombre et pluvieuse, le carrosse s'étant rompu, il leur fallut se résigner à

faire plus d'une lieue à pied, à travers un chemin fangeux et presque impraticable ; ils ne purent rentrer au Louvre qu'à minuit, au grand émoi des officiers de leur maison¹. Pendant le carême et les fêtes religieuses qui le suivirent, on vit la reine Louise visiter assidûment avec son époux les églises de Paris, suivre à pied les processions publiques, assister aux sermons et accomplir avec la plus grande régularité toutes les pratiques de dévotion. Ces actes extérieurs de piété étaient, il faut l'avouer, pour la foule un sujet d'étonnement plutôt que d'édification, de la part du roi dont la conduite habituelle n'avait guère répondu jusque-là à ces accès subits de religiosité². Quant à la reine Louise, convaincue que le passé de son époux était bien mort, elle lui en savait un gré infini et remerciait le ciel avec ardeur de cet

¹ L'Estoile, p. 147.

² *Ibid.*, p. 123.

heureux changement. Ce fut elle, dit-on, qui, imitant en cela l'usage italien, fit alors placer à l'angle des rues un grand nombre de statues de la madone et de saint Nicolas, patron de la Lorraine, aux pieds desquelles on entretenait des lampes allumées. En dehors de la pieuse intention qui l'animait, Louise de Lorraine rendit ainsi un service signalé aux habitants de Paris, car ces lampes donnèrent l'idée des lanternes qui furent, jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, le seul éclairage de la capitale¹.

La cour de France passait alors pour la plus élégante et la plus polie de l'Europe : la poésie et l'art de la conversation y étaient en grand honneur. Sous l'influence de la *Pléiade*², dont Ronsard était l'astre

¹ On sait que l'usage des réverbères ne fut introduit à Paris qu'en 1766.

² La *Pléiade poétique* se composait de Ronsard, de du Bellay, de Remi Belleau, de Jodelle, de Baïf et de Pontus de Thiard.

de première grandeur, malgré quelques afféteries italiennes rapportées de Florence par Catherine de Médicis, la langue s'épurait, et l'exemple, comme toujours, venait d'en haut. Le roi Charles IX n'avait-il pas écrit à ses heures des vers pleins d'élégance et d'inspiration poétique ? « La nature d'ailleurs, nous dit Antoine Malet, adextre et habilité au bien dire certaines nations sur les autres, mais c'est une spéciale faveur de la main de Dieu, tombée sur les langues des seigneurs, des dames, des gentilshommes et demoiselles en France, que sçavoir bien dire : il y en a peu qui bronchent ou qui perdent la cadence de leurs compliments ¹. »

Mieux que personne, Louise de Lorraine était faite pour présider à ces tournois de la parole : elle possédait le grand art d'écouter et de causer à propos dans le plus beau langage ; nul plus qu'elle n'avait

¹ Page 120.

le don de savoir parler aux ambassadeurs et aux princes étrangers, et de rendre la conversation agréable à tous ceux qui l'approchaient¹. Mais, dès son élévation au trône, elle avait été frappée de l'acharnement avec lequel les dames de la cour prenaient plaisir à se déchirer entre elles, et des cruelles morsures que les plus jolies bouches ne craignaient pas, avec une grâce parfaite d'ailleurs, de faire subir à la réputation d'autrui, quitte à s'exposer aux plus amères représailles. Dans ces assauts perpétuels, si chers de tous temps, paraît-il, au caractère français, on pouvait dire des combattants :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Louise de Lorraine avait en égale aversion la flatterie et la médisance, ces deux masques qui s'appliquent si bien sur le même visage ; elle résolut donc, autant qu'il


¹ Hilarion de Coste, *Histoire catholique des hommes et des dames illustres en piété*.

serait en son pouvoir, de mettre un terme à cette intempérance de langues. En affectant de ne pas entendre les propos de ce genre, qui se tenaient au cercle de la cour, et surtout de n'y répondre jamais, elle découragea si bien ces bonnes âmes charitables¹, que personne, dans ses appartements, n'osa plus s'attaquer à la réputation du prochain. « Sage reine, s'écrie Antoine Malet, vous avez fait ce que vous deviez faire, selon la loi de votre Souverain, qui livrera les langues médisantes et flatteuses, qui sont autour des grands, pour estre tronçonnées et hachées à l'éternité ! » Oserions-nous affirmer qu'à partir de cette époque, et grâce à la reine Louise, il n'y ait plus eu de motifs en France pour un pareil châtement ?

¹ Antoine Malet les appelle : « Des charcutières de réputations. »



III.

 u mois de juin 1576, Louise de Lorraine vit avec bonheur arriver à Paris son père, le comte de Vaudemont, qui y venait pour conclure le mariage de son fils aîné Philippe Emmanuel, marquis de Nomeny, demi-frère de la reine, qui devint plus tard duc de Mercœur. Il épousait M^{lle} de Martigues, fille unique de Sébastien de Luxembourg, duc de Penthievre. La reine était trop tendrement attachée à sa famille, pour qu'une pareille alliance, qui fixait son frère à la cour de France, ne lui fût pas agréable à tous les points de vue. Pouvait-elle prévoir alors le rôle que

l'avenir réservait au futur duc de Mercœur dans les événements de la Ligue, et ce qui devait lui en coûter à elle-même de peines et de fatigues, pour l'amener à déposer les armes devant l'autorité royale? Les fêtes du mariage furent brillantes ; celle surtout qui eut lieu le 12 juillet et où le roi dansa tout le jour.

Le mois suivant, Henri III partait avec sa femme, pour faire un voyage sur les côtes de Normandie et visiter cette province, toujours si fidèle à ses souverains. Comme on devait s'y attendre, le couple royal y fut reçu avec les démonstrations les plus touchantes de l'affection des peuples. Henri, qui, on le sait, avait la passion des petits chiens et qui se plaisait à en avoir sans cesse autour de lui une meute en miniature, trouva, à Dieppe, l'occasion de satisfaire ses goûts. Il y acheta plusieurs de ces animaux, en y joignant toute une collection de guenons et de perroquets qu'il installa au Louvre à

son retour¹, au milieu de beaucoup d'autres qu'il y entretenait déjà. C'était bien là une des notes puériles de son caractère.

A peine revenu de ce voyage, Henri, qui ne cherchait alors que les moyens d'être agréable à la reine, lui fit présent du domaine et du château d'Olinville, près de Chastres², qu'il avait achetés, au prix de 60,000 livres, de Benoît Milon, trésorier et intendant de ses finances. Il fit placer dans cette nouvelle résidence pour 100,000 livres de meubles, et il y ordonna de nombreux embellissements. Louise de Lorraine, qui n'aimait rien tant que la solitude et le calme, venait faire à Olinville d'assez longs séjours, et dès que le roi trouvait moyen de s'échapper de Paris, il n'avait rien de plus pressé que de venir passer quelques moments auprès d'elle.

Marguerite de Navarre, dont l'existence,

¹ L'Estoile, t. I^{er}, p. 172.

² Aujourd'hui Arpajon, sur la route d'Orléans, à huit lieues de Paris.

si peu d'accord avec celle de notre reine, n'était qu'un long tissu d'intrigues, sur lequel l'amour brodait les plus capricieuses arabesques, ne s'en montrait pas moins, pour sa belle-sœur, pleine d'attentions et de prévenances. « Elle lui donna une fois pour ses estrennes, nous dit Brantôme, un éventail fait de nacre de perles, enrichy de pierreries et grosses perles, si beau et si riche, qu'on le disoit estre un chef-d'œuvre, et l'estimoit-on à plus de 1,500 escus. » Louise de Lorraine lui envoya en retour des *ferrets* de perles et de diamants, à la mode espagnole, qui était alors celle de la cour de France.

L'enivrement de ces premiers temps de bonheur, aussi bien que l'éclat de la couronne et les hommages de tous, n'avaient eu aucune prise sur le caractère de la reine Louise ; elle n'avait jamais compris ce que pouvait être l'orgueil. Toujours simple dans ses habitudes, elle ne se sentait de goût ni pour le luxe de la toilette ni pour

les plaisirs bruyants de cette cour, que Brantôme appelle le *paradis du monde*. Elle réprouvait pour son compte l'extravagance du costume des femmes d'alors, dont la lourde richesse touchait au ridicule, et elle ne se résignait pas, comme c'était déjà la mode, à farder la pâleur de son visage. « Une belle âme, nous dit encore Antoine Malet, est à la cour, ainsi que le feu dans la cendre, la perle dans son écaille, la rose entre les épines : aussi la reine Louise s'estoit-elle imposé pour ses habitudes de chaque jour certaines règles, dont elle ne se despartoit jamais. Levée de bonne heure, après une lecture pieuse et tandis qu'on l'habilloit, elle pensoit à qui elle avoit à parler, à commander, à ordonner, quelles affaires elle avoit à traicter dans la maison et quelle response elle avoit à faire aux diverses choses que les princes et princesses et tous les grands du royaume lui proposoient pour en traicter avec le roy, qui

ne la pouvoit de rien refuser, à cause du grand amour qu'il portoit à sa vertu. Après avoir entendu la messe, elle s'entretenoit avec les dames et avec le roy, et jamais elle ne recevoit d'autres hommes que ses frères et ceux qui faisoient partie de la suite de son espoux. »

La simplicité personnelle de la reine ne l'empêchait pas de tenir sa maison sur un pied digne de sa grandeur. Elle avait pour chancelier Henri de Mesmes¹, personnage intègre et d'une rare intelligence; c'était aussi un ami fervent et un protecteur éclairé des lettres; nous savons combien elles étaient chères à Louise de Lorraine. Les seules discussions qui s'élevassent entre lui et la reine, c'était au sujet des aumônes à faire, que cette princesse ne trouvait jamais assez abondantes.

Heureuse, d'ailleurs, de se soumettre

¹ Henri de Mesmes, sieur de Roissy et de Malassise, né le 30 janvier 1532, mort à Paris en 1596. Il a laissé d'intéressants mémoires encore inédits.

aux moindres caprices du roi, elle ne refusait jamais de prendre part avec lui aux fêtes et aux cérémonies où il se plaisait ; alors l'élégance de ses habits et de toute sa personne, la grâce et la distinction de ses manières la faisaient admirer de tous : c'était bien la reine de France, telle qu'on pouvait la rêver. Henri était sérieusement touché de cette vertu, sévère pour soi-même, indulgente pour toutes les faiblesses d'autrui.

Au mois de novembre 1576, le roi avait emmené les deux reines aux premiers états tenus à Blois, et chemin faisant, le cortège royal exécuta, sous une avalanche de discours officiels, qui nous ont été conservés, une pompeuse entrée dans la ville d'Orléans. Ce jour-là même, 15 novembre, par une attention délicate, on allait inaugurer le portrait de Jeanne d'Arc, cette sainte héroïne, dont la Lorraine avait fait présent à la France, avant de lui donner une reine ; l'inscription latine placée au

bas de ce portrait, en 1581, constate la visite faite par le roi et par la reine Louise. Cette princesse assista également, aux côtés de son époux, à l'ouverture des Etats, « où ceux du Tiers mirent les genoux en terre, jusqu'à ce que le roy et la reine furent assis¹. »

N'avait-on pas lieu de penser que, s'accoutumant de plus en plus à cette chaîne du mariage si douce avec elle et si légère à porter, Henri ne chercherait jamais de lui-même à en briser les anneaux ? La jalousie de Catherine en avait décidé autrement.

¹ *Ordre tenu aux Etats de Blois*, Paris, Robert Lemagnier, 1577.





IV.

LES nombreux pamphlets du temps, tous fort injurieux d'ailleurs pour Henri III¹, affectent de ne le désigner que sous le nom de *Henry, par la grâce de sa mère, inerte roy de France*, et en cela ils ne mentent point. Catherine, qui régnait véritablement à sa place, considérait la politique comme son domaine exclusif, et elle n'était disposée à y tolérer aucun empiètement, pas plus de la part de son

¹ Nous devons constater que dans l'inondation de pièces satyriques, qui déborda sur Paris à la fin du xvi^e siècle, la reine Louise a toujours été respectée; on ne pourrait pas y relever un seul trait malveillant, qui soit dirigé contre elle.

filis que de celle des autres. Loin de tâcher d'inspirer à ce prince l'énergie, qui lui eût été si nécessaire à cette époque tumultueuse, où la guerre civile déchirait la France, dont, sous prétexte de religion, Allemands et Espagnols se disputaient les lambeaux, elle eût été la première à étouffer sous la mollesse et les plaisirs toute tentative de sa part pour agir en roi. Indolent et prompt au découragement, le caractère d'Henri ne se prêtait que trop aux manœuvres égoïstes de sa mère ; il s'effaçait de plus en plus devant elle, et tandis qu'il se déchargeait ainsi du fardeau des affaires, ses prodigalités excessives, suivies des exactions qu'elles devaient produire, aliénaient de lui le cœur des peuples, déjà écrasés par les malheurs du temps. Cette désaffection était d'autant plus à regretter, que Henri n'était point dépourvu de bonnes intentions ni d'intelligence, et qu'il possédait l'art de se rendre agréable à tous ceux qui le voyaient

de près. On lui savait d'autant plus de gré de cette affabilité qu'il avait l'abord plein de dignité et la physionomie vraiment royale. M^{me} de Simier¹, l'une des femmes d'esprit de la cour, qui avait eu l'habitude de voir ce prince, disait plus tard par comparaison, lorsqu'elle fut présentée à son successeur le grand Henri : « Oui, j'ai vu le roi, mais je n'ai pas vu Sa Majesté². »

La tendre intimité de Henri avec la jeune reine, que sa mère n'avait pas supposée d'avance, et l'influence que, dans ces conditions, elle pouvait prendre sur son esprit, commencèrent à exciter violemment la défiance de Catherine. La reine Louise, dans l'intérêt même de son époux et de la France, ne serait-elle pas disposée à le réveiller de sa torpeur et à lui faire reprendre sur le trône la place qui lui appartenait? Peut-être la princesse de Lorraine aurait-elle la tentation de le jeter dans les

¹ M^{lle} de Vitry, Louise de l'Hospital.

² Tallemant des Réaux, t. I^{er}, p. 19.

bras du jeune duc de Guise, dont sa récente victoire sur les Allemands ¹ avait fait le héros du jour ? A la crainte de pareilles éventualités, où elle voyait une usurpation flagrante de pouvoir, la Florentine se sentait capable de tout sacrifier, même le bonheur de son fils. Il lui fallait donc travailler d'abord à désunir les deux époux, qui s'entendaient trop bien, et cette tendre mère ne recula pas pour cela devant la plus noire des machinations.

Quoique sa belle-fille restât toujours à l'écart de toutes les intrigues politiques, Catherine n'hésita pas à l'accuser de favoriser trop ouvertement les desseins ambitieux de sa famille et les débuts de la Ligue; mais ce n'était pas assez. Au lieu de se réjouir de la conduite plus régulière du roi, sa mère se mit à l'encourager secrètement à reprendre ses anciennes habitudes, et, à cet effet, elle le poussa plus

¹ Au combat de Dormans, en 1575

que jamais sous le joug néfaste de ses favoris. Henri, dont nous connaissons la légèreté, ne résista pas longtemps aux excitations de Catherine, et il ne tarda pas « à se laisser aller quelquefois au change, à la mode des grands, qui ont leur franche liberté à part ¹. »

La reine mère ne s'arrêta pas là ; quand elle vit le résultat de ses perfides conseils, elle chargea le confesseur de Louise de Lorraine de lui remontrer qu'il était de son devoir de ne pas fermer les yeux, comme elle paraissait le faire, sur les désordres de son mari et de le ramener par ses exhortations à une existence plus honnête ². Louise, dont le cœur souffrait, ne se conforma que trop exactement à ces avis ; peut-être même, connaissant le caractère du roi, eut-elle le tort, bien excusable d'ailleurs, de réitérer souvent et avec trop

¹ Brantôme, t. IX, p. 638.

² Dreux du Radier, t. V, p. 69.

d'insistance les observations que lui dictait son amour ; ce qui est certain, c'est que Henri trouva mauvais que sa femme, qui lui devait une couronne, s'avisât de se montrer jalouse et de blâmer sa conduite, même sur le ton le plus doux, et qu'il s'éloigna d'elle de plus en plus. Sans aucune scène violente, la malheureuse reine sentit bientôt s'épaissir autour d'elle la froide atmosphère du délaissement ; ce ne fut pas une rupture, mais la pire des tristesses : l'indifférence. On alla jusqu'à prétendre, en 1577, que Henri, n'ayant pas encore eu d'enfant, avait l'intention de la répudier ; le bruit en arriva même jusqu'aux oreilles de la reine ; si l'idée d'un pareil outrage ne devait pas lui être épargnée, il faut du moins rendre cette justice à son époux, qu'elle ne s'était jamais présentée à son esprit ; cette fausse rumeur dont il n'avait peut être pas eu connaissance, tomba d'elle-même. Louise de Lorraine n'en avait pas moins ressenti l'atteinte la

plus poignante : « Le lundy 9 octobre, nous raconte l'Estoile, le roy partit de Poitiers, passa à Chenonceau et à Amboise, où la royne, sa femme, demeura malade de fascherie (comme on disoit) qu'elle ne peut faire d'enfans et qu'elle avoit ouï quelque bruit qu'à ceste cause, le roy estoit en termes de la répudier, ce qui estoit faux¹. » En tout cas, les artifices de Catherine avaient amené le résultat voulu².

Le roi fut alors plus absorbé que jamais par ses mignons, qui se disputaient avec acharnement ses faveurs : « Sa Majesté, écrivait l'ambassadeur vénitien Lorenzo Priuli, éprouve des sentiments d'amitié extrêmes pour ses intimes, et quand elle

¹ L'Estoile, édition Jouaust, t. I^{er}, p. 306.

² « Le chagrin altéra bientôt la santé de Louise de Lorraine et le roi, qui s'était dégoûté d'une de ses maîtresses, ne craignit pas de dire un jour que, pour du blanc et du maigre, il en trouvoit assez chez la reine sa femme, sans en chercher autre part. » Bassompierre, *Nouveaux mémoires*, p. 176.

commence à les aimer, elle en donne des marques d'une telle tendresse, qu'elle voudrait pouvoir leur mettre sa propre couronne sur la tête. Le roi est fort mélancolique ; il vit volontiers retiré des affaires et ne peut supporter les moindres soucis. De leur côté, les médecins, un peu à cause de sa santé, un peu par adulation, lui ont conseillé de ne se point occuper des choses de l'État. Il le fait bien volontiers. Au temps où j'étais à la cour, ajoute-t-il, il voulait vivre dans la retraite et demeurait ainsi aux mains de ses plus intimes favoris¹. »

Parmi ces derniers figuraient alors Queluz et Maugiron, qui allaient payer de la vie leur haine contre les Guises², Livarot,

¹ A. Baschet, *la Diplomatie vénitienne*, p. 573.

² Ce fut au combat livré le 27 avril 1578, au Marché-aux-Chevaux, aujourd'hui place Royale, entre Queluz, Maugiron, Livarot, d'une part, et de l'autre d'Antraigues, dit Antraguët, Riberac et Schomberg, favoris du duc de Guise. Maugiron fut tué sur le coup, Livarot, blessé grièvement à la tête, ne se rétablit qu'au bout de six

Saint-Luc, Joyeuse et la Valette d'Épernon, tous odieux au peuple et à la cour par leur arrogance et leur mœurs efféminées, enrichis des prodigalités du roi, insolents près des femmes et dangereux par le pouvoir sans limites qu'ils exerçaient sur leur maître. Ces jeunes gens, qui ne manquaient du reste ni d'intelligence ni de courage, l'avenir de plusieurs d'entre eux l'a prouvé, avaient perdu toute dignité personnelle par leurs affectations de langage et le ridicule de leurs accoutrements. « Ils portoient les cheveux longuets, frisés et refrisés, remontant par-dessus leurs petits bonnets de velours, comme font les femmes débauchées, et leurs fraises de chemises de toile d'atour empesées et longues de demi-pied, de façon qu'à voir leur tête dessus leurs fraises, il sembloit que ce fût le chef de saint Jean en un plat. Le

semaines, et Queluz mourut un mois après des blessures qu'il avait reçues d'Anraguet; ce dernier fut le seul qui sortit sain et sauf de cette sanglante rencontre.

reste de leurs habillemens faits de mesme ; leurs exercices estoient de jouer, blasphémer, sauter, danser, volter, quereller et paillarder et suivre le roy partout et en toutes compagnies, ne faire, ne rien dire que pour lui plaire, peu soucieux, en effet, de Dieu et de la vertu, se contentans d'estre en la bonne grâce de leur maïstre, qu'ils craignoient et honoroient plus que Dieu ¹.»

Pour montrer à quel degré pouvait s'élever l'outrecuidance de ces jeunes gens, qu'encourageait toujours l'indulgence exagérée du roi, il nous faut raconter une singulière aventure dont St-Luc ², qui pourtant mérite de n'être pas confondu avec plusieurs de ses compagnons, devint le triste héros. Au milieu du dérèglement

¹ L'Estoile, t. I^{er}, p. 176.

² François d'Espinay, seigneur de St-Luc, gentilhomme de Normandie. Après sa retraite à Brouage, il défendit cette ville et toute la Saintonge contre les calvinistes, et fut fait prisonnier à Coutras. Il servit ensuite vaillamment Henri IV, qui le nomma grand maître de l'artillerie ; il fut tué d'un boulet de canon, au siège d'Amiens en 1597.

de ses mœurs, Henri avait conservé l'habitude de passer la nuit dans la chambre de la reine ; seulement, lorsqu'il devait en être autrement, il avait soin de la faire avertir, afin qu'elle ne l'attendît pas. Un soir il chargea St-Luc de cette commission, en ajoutant qu'une fois son message accompli, il pouvait s'aller coucher ; St-Luc descendit dans sa chambre au Louvre, se deshabilla et, après s'être parfumé avec le plus grand soin, passa sa robe de chambre et ses mules : après quoi il pénétra, ainsi vêtu, dans l'appartement de la reine, qui était au lit, pour lui annoncer qu'elle ne devait pas attendre le roi. Profondément surprise de voir se présenter chez elle un homme en pareil équipage, Louise appela ses femmes et donna l'ordre de le chasser de sa chambre, non sans lui faire les plus sévères reproches sur l'inconvenance de sa conduite : St-Luc, pour s'excuser, se hâta de répondre qu'il avait d'abord oublié le commandement du roi, que, s'en étant sou-

venu lorsqu'il était déjà couché, il n'avait pas voulu faire attendre sa Majesté et était venu remplir sa mission dans l'état où il se trouvait : il lui en demandait d'ailleurs très humblement pardon.

La nuit se passa pour la reine dans l'agitation et dans les plus pénibles incertitudes ; à qui devait-elle attribuer tous les torts dans cette circonstance ? Était-ce à l'audace et à l'impertinence de St-Luc ? Ou bien ce dernier n'avait-il agi qu'avec l'autorisation du roi, pour faire subir une épreuve à sa vertu, quelque pussent en être les conséquences ¹ ? Elle résolut pourtant de

¹ « Peut être le roi, ne se voyant point d'enfants et lui étant si nécessaire, ne se seroit pas soucié comme il en eût, pourvu qu'il en eût. » Bassompierre, *Nouveaux mémoires*, p. 124 et suivantes. C'est à ces mémoires que nous avons emprunté l'anecdote qui regarde St-Luc. Mayer, dans sa *galerie philosophique du xvi^e siècle*, va même jusqu'à prétendre que Henri avait conseillé à la reine d'admettre Joyeuse dans son lit et que cette princesse indignée s'y refusa net. Il nous est absolument impossible d'admettre la réalité d'une pareille proposition ; la vertueuse princesse ne l'eût certainement jamais pardonnée à son époux.

s'en plaindre à Henri et, le lendemain matin, lorsque, selon sa coutume, il vint la voir avant l'heure de la messe, elle lui raconta, devant le duc de Guise, ce qui s'était passé, en réclamant une punition exemplaire pour l'insolence de St-Luc. Le roi parut fort étonné de ce récit et montra non moins d'irritation que Louise et, comme il avait déjà d'autres griefs contre le coupable¹, il prit le parti de le faire arrêter, en donnant aussitôt des ordres secrets à l'un de ses officiers pour aller

¹ Le roi, ayant pris St-Luc comme confident de son amour pour la jeune duchesse d'Aumale, M^{lle} d'Elbeuf, avait exigé de lui la discrétion la plus absolue. Malgré cela, St-Luc en fit part à sa femme Jeanne de Cossé Brissac, et dès le lendemain, cette nouvelle passion ne fut plus un secret pour personne à la cour : Henri n'avait pas pardonné à son confident cet abus de confiance. St-Luc, d'ailleurs, et Joyeuse avaient assez de l'existence inepte et méprisante qu'ils menaient auprès du roi ; on sait les reproches qu'ils lui adressèrent, une nuit, sur sa conduite, au moyen d'une sarbacane, en déguisant leur voix, comme si c'était un messenger d'en haut, qui vint le menacer du courroux céleste, s'il persévérait dans ses désordres.

s'emparer de la ville de Brouage, dont St-Luc était gouverneur. Lorsqu'on fut entré dans la chapelle pour entendre la messe, ce dernier s'étant mis à genoux, le duc de Guise, qui avait de l'amitié pour lui, vint se placer à ses côtés et feignant de lire dans ses *Heures*, il lui dit à voix basse : « St-Luc, tu es perdu ; Lancosme est parti pour se saisir de Brouage : tâche de le devancer, et en toutes façons sors d'ici, car autrement tu es mort sans remède. » François d'Espinay ne se le fit pas dire deux fois : sortant aussitôt de la chapelle, sous prétexte d'un saignement de nez, il monta à cheval et, en courant jour et nuit, il parvint à Brouage avant Lancosme, ferma les portes et fit déclarer au roi, qu'à la moindre entreprise contre lui, il se ferait huguenot, en livrant la ville aux réformés. Henri céda et lui renvoya même sa femme, qu'il avait fait arrêter après son départ : mais depuis lors l'ancien mignon ne reparut plus à la cour, tant que le roi vécut.



CHAPITRE QUATRIÈME

Commencements de la Ligue. Illusions de Louise de Lorraine. Sa piété et ses bonnes œuvres. La *Maison de la Charité chrétienne*. Pose de la première pierre du Pont-Neuf. Projets de conquête des Pays-Bas par le duc d'Anjou. Henri III refuse de l'aider dans cette entreprise. Lettre de Louise de Lorraine à Elisabeth d'Angleterre. Les noces de Joyeuse. Le ballet de Circé. Le tableau de Chenonceaux. Plus d'espoir pour le roi d'avoir un héritier. Conseil d'une dame de la cour à la reine. Louise de Lorraine et la présidente N. Puissance de la Ligue. Exécution de Marie Stuart. Embarras du roi. Bataille de Coutras. Défaite des Allemands. Popularité du duc de Guise. La journée des barricades. Henri III s'enfuit de Paris. Traité de Rouen. Les deux reines vont retrouver le roi à Mantes. Arrivée du duc de Guise et du cardinal à Chartres. Seconds Etats-Généraux à Blois. La Ligue est toute puissante dans l'Assemblée. Fiançailles de Christine de Lorraine. Maladie de Catherine de Medicis. La nuit qui précéda le meurtre des Guises. Angoisses de Louise de Lorraine. Conseils de Catherine à son fils. Sa mort et ses funérailles.

I.



▲ Ligue, cette formidable machine de guerre, dressée par l'ambition des Guises, servie par la haine du peuple contre les

huguenots, et dont le résultat final devait être la victoire du catholicisme, s'était singulièrement développée en peu de temps. Née en 1576, à la suite de l'édit de pacification de Beaulieu, trop favorable aux intérêts des calvinistes, elle avait été constituée à Péronne en 1577, et Henri III, de peur d'en être brisé, car elle était dirigée autant contre lui que contre les protestants, avait consenti à devenir son chef nominal. Dès 1580, la Sainte-Union étendait ses bras par toute la France, et, tandis que ses ennemis appelaient à leur secours les luthériens d'Allemagne, elle faisait alliance de son côté avec Philippe II et les Espagnols. La plupart des familles considérables de France s'étaient partagées : les unes suivaient la fortune de Henri, duc de Guise ; les autres, celle du roi de Navarre. On se battait avec acharnement, mais, quels que fussent les vainqueurs, on était au moins sûr de retrouver, plus tard, parmi eux des parents, des amis et des pro-

tecteurs. Au milieu de la tourmente ainsi déchaînée, s'orientant tantôt à l'est, tantôt au midi, s'agitait la politique machiavélique, mais toujours flottante, de Catherine de Médicis.

Dans ce drame plein de sanglantes vicissitudes, quel pouvait être le rôle de la jeune reine, qui n'avait de pensées que pour Dieu, pour son mari et pour la France ? Ces sentiments, nous aurions tort de ne pas le constater, joints à l'affection profonde que Louise portait à ses parents et dont elle ne cessait de leur donner des preuves, la firent d'abord s'unir de cœur au parti des Guises et surtout à la Ligue : elle vit donc avec plaisir Henri III s'en déclarer le chef. La France allait être ainsi délivrée des hérétiques, et le moment était proche où, selon le vœu le plus cher de la Reine, le pays pacifié n'aurait plus « qu'une foy, un roy, une loy. » Telles furent pour cette princesse les illusions des premiers moments ; plus tard, trop tard peut-être,

lorsque ses yeux s'ouvrirent en reconnaissant que, dans les ambitieux desseins de Henri de Guise, le prétexte avait été la religion et le but réel le renversement du trône à son profit, qu'on juge de l'amertume de ses déceptions ! En attendant, privée de toute influence politique, elle ne pouvait que pleurer en secret sur les calamités du temps et sur les ruines de son propre bonheur, mais sans qu'une plainte sortît de ses lèvres, ni contre les infidélités de son époux, ni contre ceux qui n'avaient pas craint de les encourager ; jamais une pensée de vengeance ne s'était approchée de son âme. Louise de Lorraine se contenta de faire à Dieu une part plus large encore dans son existence, « l'aymant et l'adorant si fort, que, pour le servir, elle s'oublioit elle-mesme et sa haute condition ¹. »

Elle se mit à visiter assidûment les pauvres et les hôpitaux ; à l'exemple de sainte

¹ Brantôme, t. IX, p. 642.

Elisabeth de Hongrie, elle soignait de ses mains les maladies de peau les plus répugnantes ; elle allait même jusqu'à ensevelir les morts à l'Hôtel-Dieu et aux quatre prisons¹. On la voyait souvent le matin, vêtue d'une simple robe d'étamine, sortir sans bruit du Louvre, à peine accompagnée ; elle s'en allait ainsi, dans les quartiers les plus lointains, soulager ces misères cachées, les plus cruelles de toutes, et savait trouver de douces et consolantes paroles, pour rehausser encore le prix de ses dons. L'infortune l'attirait ; avide de toutes les bonnes œuvres, elle ne se sentait jamais plus heureuse que quand elle trouvait le moyen de les exercer.

Dès 1578, un simple bourgeois de Paris, Nicolas Houel, apothicaire de son état, vint lui soumettre le plan d'une maison de charité, qui pût être à la fois une école pour les orphelins et un asile

¹ A. Malet, p. 280.

pour les pauvres honteux. On devait y joindre une pharmacie et un jardin des simples, le tout établi dans un terrain longeant la rue de l'Arbaleste, au quartier Mouffetard. Ce projet répondait trop bien aux bienfaites préoccupations de la reine pour qu'elle ne s'employât pas de tout son pouvoir à en amener la réalisation : aussi, dès cette même année, obtint-elle un décret royal enregistré au Parlement et autorisant la fondation de cet établissement, sous le titre de : « *Maison de charité chrestienne.* » L'auteur du projet fut nommé par ses soins « intendant et gouverneur » de cette maison, et lorsqu'en 1583, on entreprit d'ajouter de nouveaux bâtiments à ceux qui existaient déjà, Louise de Lorraine tint à honneur de s'y rendre en procession depuis le Louvre, pour en poser la première pierre. En souvenir des bienfaits de la reine, Nicolas Houel lui avait dédié en 1580 un opuscule¹ dans lequel

¹ *Advertissement et déclaration de l'institution de la*

il détaille l'organisation de cet établissement, et, comme il se trouvait être un artiste habile, il exécuta, trois ans après, onze dessins à la plume sur parchemin, qui nous font connaître comment fonctionnait une institution charitable à cette époque. L'un d'eux représente le départ du Louvre de la reine Louise allant à cette maison, pour la pose de la première pierre : elle sort du Louvre par la porte du milieu de la *salle des Antiques*, accompagnée d'un seigneur, vu en partie, et suivie de six

maison de charité chrestienne établie es faulxbourg Saint-Marcel, par l'autorité du roy, en sa court de Parlement en 1578, par Nicolas Houel, marchand bourgeois de Paris, premier inventeur de ladite maison, intendant et gouverneur d'icelle. Paris, Pierre Chevillot, 1580, in-8. Deux exemplaires seulement de cet opuscule sont connus ; on les trouve à la Bibliothèque nationale. Ils commencent par une dédicace à la reine, accompagnée d'un sonnet en son honneur. L'un des deux exemplaires est revêtu d'une reliure fleurdelysée sur les plats, aux armes de France et de Lorraine. Les angles sont ornés du chiffre de la reine : un H et deux λ entrelacés. Ce précieux exemplaire se voit dans les vitrines de la galerie Mazarine, et porte au catalogue le n° 437.

dames d'honneur, portant, comme elle, un cierge et égrenant leurs rosaires. Quatre seigneurs en manteau court suivent par derrière. Au delà d'une barrière se tient, une foule d'hommes, dont deux étendent les bras, pour montrer la reine à leurs voisins.

Cependant, si absolu que fût le sacrifice qu'elle avait fait de son bonheur conjugal, Louise n'en était pas moins restée l'épouse la plus attentive et la plus dévouée : la douceur, la grâce, la bonne humeur qu'elle déployait, dans toutes les circonstances où elle pouvait être agréable à son mari, mirent plus d'une fois un remords au cœur de ce prince : peut-être l'aimait-il encore, plus qu'il ne le croyait lui-même. Comme aux premiers beaux jours de son existence de reine, elle se serait fait scrupule de ne pas paraître aux cérémonies et aux divertissements de cette cour, toujours enfiévrée de plaisirs, tandis que le trône tremblait sur sa base. On

aurait dit alors qu'elle renfermait sa tristesse dans l'écrin d'où elle avait tiré ses bijoux, et, à la voir ainsi parée et souriante, les courtisans empressés ne pouvaient deviner les souffrances intimes qu'il lui fallait surmonter. C'était la seule dissimulation qu'elle osât se permettre : la douleur a sa fierté, et, pour certaines âmes, la compassion ne semble qu'une aumône.

Le samedi 31 mai 1578, le jour même de l'enterrement de Quéluz, le roi, malgré le chagrin que lui causait la perte de ce mignon qu'il chérissait entre tous, quittait le Louvre en compagnie des deux reines, dans une barque richement ornée : il s'agissait cette fois de poser la première pierre à fleur d'eau du Pont-Neuf, dans la partie destinée à relier le quai des Grands-Augustins avec l'île du Palais. Grâce à la sécheresse prolongée de l'hiver précédent, l'abaissement considérable du niveau de la Seine avait permis, sous l'habile direction de Jacques Androuet du Cerceau,

architecte du roi, de jeter les fondations des quatre premières piles et de les élever « environ d'une toise audessus du rez-de-chaussée. » Dans la pierre qui allait être placée sur l'assise supérieure, on avait renfermé des pièces d'argent et de cuivre doré à l'effigie du roi, de la reine régnante et de la reine-mère, auxquels on présenta une truelle d'argent « avec laquelle ils prirent du mortier en un plat aussi d'argent et le jettèrent sous laditte pierre. » La population assistait en foule à cette cérémonie, et le retour au palais eut lieu avec le même appareil ¹.

Quelques jours après, Henri emmenait avec lui les deux reines pour passer la nuit à Ecoenen et de là se rendre à Chantilly, où le maréchal de Montmorency « les traita

¹ L'Estoile, *Journal de Henri III*, t. I^{er}, p. 243. — Edouard Fournier, *Paris à travers les âges : le Palais de Justice et le Pont-Neuf*, p. 37. La toise de l'ouvrage, dit-on, coûta 85 livres, les dépenses furent couvertes par une imposition extraordinaire sur la ville.

par trois jours magnifiquement¹. » C'est au milieu de ces fêtes que, d'après la volonté du roi, Louise de Lorraine écrivit à la reine Elisabeth d'Angleterre la lettre que nous rapportons plus bas, la seule vraisemblablement qu'elle lui ait jamais adressée, le parfait contraste de caractère entre ces deux princesses n'admettant guère une correspondance fréquente ou intime. Cette fois il était question de François, duc d'Anjou, et l'on sait qu'en dépit d'une disproportion d'âge fortement prononcée², Henri III ne désespérait pas alors de faire accepter son frère comme époux à cette reine astucieuse, toujours prête à offrir sa main et toujours prête à la retirer, selon que sa politique y trouvait son compte. Cherchant dans cette alliance un utile appui contre Philippe II et contre la Ligue qu'au fond du cœur il détestait encore plus que

¹ L'Estoile, *Journal de Henri III*, t. I^{er}, p. 244.

² Elisabeth était née en 1533 et François de Valois en 1554.

les huguenots, le roi entretenait avec Elisabeth les relations les plus amicales. D'accord avec elle, il avait favorisé d'abord l'entreprise que le duc d'Anjou, reprenant les desseins de l'amiral de Coligny, avec l'appui des calvinistes de France et des Pays-Bas, méditait contre la Flandre pour l'enlever à l'Espagne et y établir à son profit une souveraineté indépendante. Ce prince promettait aussi, en entraînant avec lui par l'appât du gain les révoltés, les pillards, les gens sans aveu et tous les malandrins que font éclore les guerres civiles et qui dévoraient la France, de rendre à son pays le même service que Du Guesclin, lorsqu'il emmena en Espagne les grandes compagnies au secours de Henri de Transtamare. Le roi d'ailleurs y trouvait l'avantage de se délivrer d'un frère turbulent et ambitieux, toujours disposé à se mettre à la tête des mécontents : Elisabeth, de son côté, sympathisait avec cette expédition, où elle n'avait qu'à ga-

gner, par l'abaissement de l'Espagne ; mais tout à coup « une bourrasque de cour » qui éclata, aux noces de Saint-Luc¹, entre le roi et son frère vint faire ajourner tous ces projets. Les mignons étaient parvenus à persuader au roi que l'entreprise de Flandre cachait un complot dirigé contre son pouvoir, et malgré les protestations de fidélité du duc d'Anjou, Henri lui déclara qu'il ne devait plus compter sur lui pour l'aider dans cette aventure² ; en même temps il obtenait

¹ Il avait épousé Jeanne de Cossé, fille du maréchal de Brissac.

² *Mémoires de Marguerite de Valois. — Mémoires de Cheverny.* — De Thou, 1, XLVII. — Davila, 1, VI. Devant ces tracasseries et d'après le conseil de sa mère, le duc d'Anjou quitta la cour et se retira à Alençon ; il revint ensuite à Verneuil d'où « il partit à minuit accompagné de Bussy, La Roche-Guyon et autres, au nombre de dix, vint passer la Seine à la Rocheguyon et, sur des chevaux de relais, se rendit en deux jours à Bapaume et de là à Mons où il fut bien reçu. » L'Estoile, t. I^{er}, p. 244. Cependant, faute de troupes et d'argent, il fut bientôt obligé de rentrer en France ; ce fut seulement en 1582 que ce prince, à la tête

d'Elisabeth qu'elle parût au moins la désapprouver. Voici la lettre que la reine Louise lui avait écrite à ce sujet :

Très haute, etc., etc. S'en retournant le sieur de Stafford, gentilhomme de vostre chambre, présent porteur par devers vous, nous n'avons voulu laisser passer l'occasion de vous escrire et remercier des lettres qu'il nous a apportées de vostre part, vous assurant que si vous n'approuvez la délibération que l'on dit que nostre cher et très amé frère le duc d'Anjou démontre avoir du costé de Flandre, comme nous l'avons vu par vos dites lettres et entendu dudit sieur de Stafford, moins encore le roy, nostre très cher seigneur, et nous l'avons nous agréable, pour ne désirer rien d'avantage que de demeurer en bonne paix, amitié et voisinage avec les Princes nos voisins, ainsi que vous entendrez plus avant dudit sieur de Stafford, sur lequel

d'une véritable armée composée eu grande partie de protestants, parvint à se faire nommer duc de Brabant et comte de Flandres. Mais, faible de corps et plus ambitieux qu'habile, il ne sut pas conserver ses premiers avantages et mourut bientôt après.

nous en remettant, nous ferons fin, priant Dieu, etc. Escrit à Chantilly 8 juin 1578 ¹.

Notre reine assistait aussi en grande pompe le 1^{er} janvier 1579 à la première cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit, assise à côté du roi et rehaussant par sa grâce et son affabilité l'éclat des nouvelles faveurs accordées par son époux.

Une autre fois, c'était en 1581, dans une des fêtes les plus somptueuses, dont le souvenir nous ait été conservé par un témoin oculaire ², nous voyons encore la reine Louise, sous un déguisement mythologique, éclipser toutes les dames de la cour par son élégance et sa beauté. Il s'agissait des noces de sa demi-sœur Marguerite de Vaudemont ³ avec le duc de

¹ *Mémoires de Castelnau Mauvissière*, t. III, p. 556.

² Balthazar de Beaujoyeux, valet de chambre du roy et de la royne sa mère, *Balet comique de la royne, faict aux nopces de M. le duc de Joyeuse*. Paris, 1582, in-4, figures et musique. « On voit, dit Charles Nodier, par la préface de Beaujoyeux, que cet ingénieux artiste est l'inventeur du spectacle, que nous appelons aujourd'hui *Opéra*. »

³ Cette princesse était née en 1564, du second mariage

Joyeuse, l'un des mignons préférés de Henri III. Ce prince, qui ne marchandait pas les faveurs à ses amis, l'avait fait duc et pair, premier gentilhomme de sa chambre, amiral de France, gouverneur de Normandie, et chevalier du Saint-Esprit, à la première promotion ; enfin, pour que rien ne manquât à sa gloire, il faisait de lui son beau-frère. En y comprenant la dot donnée par le roi à la princesse de Lorraine et qui était de 400,000 livres, l'ensemble des frais du mariage ne monta pas à moins de 400,000 écus. La mise en scène du ballet de *Circé*, dont nous allons parler et qui avait d'Aubigné pour auteur, coûta, à elle seule, 300,000 livres¹.

de Nicolas de Vaudemont, père de la reine, avec Jeanne de Savoie. Après la mort du duc de Joyeuse, elle se remaria, en 1599, avec François de Luxembourg, duc de Piney, veuf lui-même de Diane de Lorraine Aumale. Il devenait ainsi le beau-frère de la reine, dont il avait jadis ambitionné la main. Marguerite mourut sans postérité le 20 septembre 1625.

¹ D'Aubigné, *Mémoires*, p. 30.

Le mariage avait été célébré à Saint-Germain-l'Auxerrois, avec une splendeur extraordinaire, le dimanche 24 septembre, en présence du roi, de la reine et de toute la cour. « Les costumes, nous dit l'Estoile, étoient d'une richesse et d'un éclat sans pareils ; ceux du roi et de Joyeuse étoient semblables : tel accoutrement coustoit bien 10,000 escus de façon, sans compter l'or, l'argent et les pierreries, et pourtant, à chacun des dix-sept festins, qui, par l'ordre du roi, furent donnés après les noces par les princes et les grands du royaume, les seigneurs et les dames parurent avec de nouveaux costumes, dont la plupart étoient de draps d'or et d'argent, enrichis de passements, guipures et broderies des mêmes métaux ¹. »

Nous laisserons Beaujoyeux nous peindre l'une des scènes mémorables de ce ballet de *Circé*, où la reine Louise sut enlever

¹ L'Estoile, t. I^{er}, p. 331.

tous les suffrages. « Le roy, ayant conclu et arresté le mariage d'entre M. le duc de Joyeuse¹ et M^{lle} Marguerite de Vaudemont, délibéra solenniser les nopces par toute espèce de triomphe et magnificence. La royne, voyant tant de préparatifs se faire et chascun, à l'envy et à qui mieux mieux, se mestre en debvoir pour donner plaisir et contentement au roy, dit vouloir s'en mesler et estre mesme de la partie, afin de faire cognoistre aussy à un chascun qu'elle ne cédoit à personne en affection envers le roy. En effet, elle lui offrit un festin, suivy d'un balet, où elle apparut en Nàiade, avec telle grâce, gravité et majesté royale, qu'elle ressembloit plus tost à quelque chose divine et immortelle, qu'humaine et mortelle. Elle estoit vestue de toilles d'argent et incarnat qui bouillonnoyent sur les flancs et tout

¹ La carrière d'Anne de Joyeuse devait être aussi courte que brillante. Il était né en 1561 ; le roi l'envoya, en 1586, avec une armée pour combattre les huguenots, et, l'année suivante, il périssait, non sans gloire, à la bataille de Coutras, qu'il avait livrée contre le roi de Navarre.

autour du corps, et au bout partout de petites houppes d'or et de soye incarnate, qui donnoyent grâce à cette parure. Son chef estoit paré et orné de petits triangles enrichis de diamants, rubis, perles et autres pierreries exquises et précieuses, comme estoient son colet et ses bras garnis de colliers, carquans et bracelets : tous ses vestemens, couvertz et estoffez de pierreries, brilloyent et estincelloyent, tout ainsy qu'on voit la nuict et les estoilles paroistre au manteau azuré du firmament. Le balet parachevé, la royne s'approcha du roy, le print par la main, et lui fit présent d'une grande médaille d'or, où il y avoit dedans un dauphin, qui nageoit en la mer : lors chascun le prit pour augure assuré de celuy que Dieu leur donnera pour le bonheur de ce royaume. » « Dans le balet, ajoute Beaujoyeux, la royne figura, entre les autres dames et princesses, comme le soleil entre les astres, et sa Majesté tenoit quelque chose du ciel. » La fête, commencée à dix

heures du soir, ne se termina qu'à trois heures et demie du matin.

Un curieux tableau, conservé au château de Chenonceaux, dans la chambre qu'on désigne encore comme celle de Catherine de Médicis, représente le bal qui fit partie des divertissements de cette noce merveilleuse. Dans une des salles du Louvre, au milieu d'un cercle de dames, portant la toilette, un peu lourde et surchargée, de cette époque, aux sons d'un orchestre composé de basses et de violons, le nouveau marié, vêtu du costume serré au corps des mignons du roi, exécute, avec la princesse son épouse, une figure de cette danse, nommée *la Volte*, qui, lorsque Henri de Valois voulut en introduire l'usage en Pologne, scandalisa si fort les graves sénateurs et les matrones du pays ¹. « En faisant, dit

¹ *Rex insomnes noctes ducebat, choreis impensissime indulgens, etiam obscænis, qualis una Volta Gallicâ linguâ appellata fuerat, quodam tempore, etiam Infante et aliis clarissimis matronis inspectantibus, ducere non erubuit.* Orzelski, lib. III. Cité par le marquis de Noailles, t. II,

Brantôme, voleter la robe, elle montrait toujours quelque chose d'agréable à la vue. » Joyeuse, porté sur un seul pied, soutient en l'air des deux mains, au-dessous de la taille, la blonde princesse Lorraine, qui s'appuie de profil sur le genou élevé de son danseur. Devant cette singulière attitude, on ne sait vraiment ce qu'il faut le plus admirer, de la vigueur et de l'adresse du duc, ou de la parfaite placidité de sa danseuse ¹.

p. 422. « La Volte, la courante, que des sorciers ont amenée d'Italie en France, outre les mouvements insolents et impudiques, ont cela de malheur qu'une infinité d'homicides et advortements en adviennent, faisans mourir et tuans ceux qui ne sont point en vie. » *Les Scrées de G. Bouchet, sieur de Brocourt.*

¹ Un autre tableau, de plus grande dimension, qu'on voit au musée de Rennes, représente également le bal des noces de Joyeuse : les deux personnages principaux s'y trouvent dans la même attitude que celle qui est signalée plus haut. Le Louvre possède, sous le n° 657, une peinture de ce bal mémorable, où devant toute la cour, parmi laquelle on distingue Louise de Lorraine, Joyeuse, tenant par la main sa nouvelle épouse, vêtue de blanc, fait son entrée au son de nombreux instruments. La *Volte* a été exécutée de nos jours dans quelques salons par des artistes de l'Opéra, mais non sans avoir subi des modifications sensibles.



II

Nous avons déjà dit que plus d'une fois, au cours de ses désordres, le remords avait pénétré dans l'âme de Henri III : saisi alors de terreurs soudaines, en proie à d'effrayantes visions, il passait brusquement de sa scandaleuse existence aux pratiques de la dévotion la plus outrée. On le voyait s'affilier à des confréries, suivre les processions publiques, perdu dans la foule, se frappant la poitrine et se soumettant aux pénitences corporelles les plus dures, jusqu'à des flagellations sanglantes. Il revenait alors à son épouse, comme à l'ange de la miséricorde et du pardon :

près d'elle il se sentait à l'abri des fantômes qui l'obsédaient, et pendant quelque temps les deux époux pouvaient croire que leur séparation n'avait été qu'un mauvais rêve. Henri, d'ailleurs, se préoccupait des avantages qu'il y aurait pour lui à posséder enfin un héritier direct et à voir arriver ce Dauphin, dont le symbole, sur la médaille de la reine, l'avait singulièrement frappé. Dans ce but, il avait fait plus d'un pèlerinage à pied à Notre-Dame de Chartres, et des voyages aux eaux de Bourbon, où il emmenait quelquefois la reine avec lui¹ ; mais ces soins religieux ou physiques restèrent sans résultat, et il reconnut enfin qu'il lui fallait renoncer à tout espoir de lignée².

¹ Elle alla seule à Bourbon en 1580, escortée par le sieur de Tavanès et sa compagnie de gendarmes : le roi vint l'y rejoindre. G. de Tavannes, *Mémoires*, p. 37.

² L'Estoile, t. 1^{er}, p. 271. Nous devons constater à ce sujet que P. Mathieu, dans son *Histoire de Henri IV*, liv. IV, p. 21, est le seul qui parle d'une grossesse de la reine survenue six semaines après son mariage, mais qui se serait terminée quelque temps après par une fausse

Dans cette cour si fertile en scandales, où la politique et l'amour rivalisaient d'intrigues, où la foi conjugale ne trouvait qu'incrédulité et raillerie, où Madame de Sauve avait su retenir à la fois par la même chaîne de fleurs Henri de Navarre et le duc d'Anjou, où, depuis la mort tragique de La Mole, les amants de la reine Marguerite ne se comptaient plus, la vertu sévère et la fidélité parfaite de Louise de Lorraine devaient paraître absolument incompréhensibles. Il n'y a donc pas lieu de

couche d'un fils. Il attribue aux suites de cet accident la stérilité de Louise de Lorraine, mais son appréciation à cet égard est combattue par la plupart des auteurs que nous avons consultés. En tout cas, l'anecdote, que nous rapportons d'après Brantôme, prouve que l'opinion de P. Mathieu n'était alors nullement partagée par les femmes de la cour. « Déjà en 1584 il était universellement admis que le roi et la reine ne pourraient avoir d'enfants, au moins par les moyens naturels. Aussi le prince et même ses conseillers recevaient-ils des recettes et même des propositions étranges de la part des empiriques du temps. Voyez une curieuse lettre de l'ambassadeur Guillaume Ancel au secrétaire d'Etat Bruslard, en date du 16 octobre 1584. » (Note du baron de Ruble, *Mémoires de la Huguerie*, t. II, p. 303).

s'étonner de l'étrange propos que lui avait tenu l'une de ses dames « les plus privées » : un jour que la reine s'entretenait avec elle, cette confidente, en riant et « en se gaudissant », n'hésita pas à lui remontrer que, puisqu'elle ne pouvait pas, par beaucoup de raisons que l'on disait alors ¹, avoir des enfants du roi, elle ferait bien de se pourvoir ailleurs, afin que, si elle venait à perdre son mari, elle pût être la mère du nouveau roi et conserver ainsi le rang et les prérogatives, dont jouissait la reine Catherine. Nous n'avons pas besoin de dire à quel point Louise de Lorraine se montra blessée d'un conseil de cette nature, quoiqu'il lui fût donné sous forme de plaisanterie ; elle n'admettait pas même la possibilité d'une pareille pensée, et, ayant aussitôt chassé de sa maison cette confi-

¹ « On savoit trop bien que le roy étoit incapable d'avoir des enfants, à cause d'un mal incurable qu'il avoit contracté à Venise, à son retour de Pologne. » H. de Péréfixe, *Hist. de Henry le Grand*, Elz., p. 63, et d'autres auteurs.

dente sans scrupules, la reine n'eut plus jamais aucun rapport avec elle¹.

C'était seulement lorsque la vertu et les sentiments sacrés pour elle se trouvaient en jeu, que la reine Louise se montrait aussi sévère : dans l'habitude de la vie, son indulgence et sa bonté ne se démentaient jamais ; elle savait compatir aux faiblesses des autres et les leur pardonner de la meilleure grâce du monde.

On nous raconte qu'un jour, c'était en 1583, la reine, vêtue, selon son habitude, d'un costume, dont la modestie n'était re-

¹ Brantôme, t. X, p. 638. Il ne manque pas d'ajouter en son propre nom : « Ce conseil, pour le monde et selon la doctrine de Machiavel, n'estoit point pourtant à rejeter. » Après la mort du duc d'Anjou, voyant le roi sans postérité et sans espérance d'en avoir, Catherine de Médicis s'était mise à favoriser la Ligue et les Lorrains ; au lieu de reconnaître comme héritier le roi de Navarre et au mépris de la loi salique, elle avait fixé son choix sur son petit-fils, Henri, marquis de Pont, fils aîné de Charles III, duc de Lorraine et de Claude de France. Mais le duc de Guise, qui ne travaillait que pour lui, profitait de ces dispositions, sans se laisser pénétrer par cette princesse. Voir de Thou, dom Calmet et M. d'Haussonville, *Réunion de la Lorraine à la France*, t. I^{er}, p. 32.

levée que par cette exquise propreté qui la caractérisait toujours ¹, était entrée dans une boutique de la rue Saint-Denis. Une dame magnifiquement attifée y faisait déployer devant elle les plus riches étoffes ; damas de soie aux couleurs les plus éclatantes, brocarts tissus d'or et d'argent s'étaient sous ses yeux ; les rouleaux se succédaient sans relâche, car la dame était

¹ Cette simplicité de la reine dans ses habits, qui nous est attestée par un contemporain, tranchait singulièrement sur le luxe exorbitant des femmes de la cour d'alors. « Ces femmes y sont crestées et huppées à l'avantage. Les fards, couleurs, et tout ce qui peut servir en telles ordures ne sont point oubliés. Bref, c'est une escolle de luxe, impudicité et immondicité, que vous (le roi) tolérez et favorisez au lieu de les rejeter, pour le moins leur montrer sa mauvaise mine, que toutes ces femmes et filles ainsi préparées pour tromper les âmes, s'aperçussent de vostre mescontentement : ce qui opéreroit grandement en ceste réformation, avec l'exemple de modestie que la royne vostre espouse leur en donne, laquelle, en son très humble habit ordinaire, est accompagnée de plus de grâces et magnificence que les autres avec leurs habits déréglez, par lesquels elles offensent Dieu mortellement. » *Remonstrances très humbles au roy de France et de Pologne... sur les désordres et misères de ce royaume*, 1588, petit in-8. L'auteur de cette mercuriale anonyme est Nicolas Rolland, sieur du Plessis.

difficile, et rien ne lui paraissait ni assez brillant ni assez riche. Elle accaparait la boutique à elle seule, tellement embesognée dans cette grave affaire, qu'elle avait eu à peine le temps de jeter un coup d'œil autour d'elle, et ne s'était pas aperçue de la présence de la reine. Cette princesse, qui était restée debout sans proférer une parole, la laissait faire et s'amusait en souriant à suivre tous ses mouvements : enfin, lasse d'attendre, Louise de Lorraine, s'adressant à l'une des filles du magasin, lui demanda quelle pouvait être cette personne si riche et si difficile. La dame, qui entendit la question, sans détourner les yeux de ce qui l'occupait si fortement, lui répondit d'un ton sec qu'on l'appelait la présidente N. « Vraiment, Madame la Présidente, dit la reine, de la voix la plus calme, mais empreinte d'une dignité vraiment royale, vous êtes bien brave pour une femme de votre qualité. — Madame, riposta la présidente, ce n'est pas à vos dépens. » Là-dessus l'un

des assistants fit signe à la dame de regarder la personne à laquelle elle parlait, ce qu'elle se décida à faire aussitôt ; alors, ayant reconnu la reine, elle rougit, pâlit et, se jetant à ses pieds, lui demanda humblement pardon. Louise de Lorraine se contenta de lui adresser quelques charitables observations sur le luxe exagéré de ses toilettes, que condamnait un édit somptuaire tout récent ¹, et la traita ensuite avec la plus parfaite bienveillance ².

¹ Il avait paru le 24 mars 1583.

² A. Malet, p. 295. Il dit tenir cette anecdote de dom Hotman, abbé de Saint-Nicaise.





III

LE temps avait marché ; les événements s'étaient succédés, mais le mal intérieur qui torturait la France, loin de se calmer, était arrivé à sa période la plus aiguë ; les tergiversations de Catherine de Médicis et la mollesse de Henri III n'avaient servi qu'à rendre leurs ennemis plus audacieux encore ; on savait des deux côtés qu'il n'y avait plus à compter sur eux. A la fin de l'année 1586, tandis que les calvinistes, unis aux catholiques mécontents, occupaient en force la Guienne, sous les ordres de Henri de Navarre, la Ligue, maîtresse absolue dans Paris, y avait pris une atti-

tude tellement formidable que le roi, de plus en plus abandonné, ne se voyait d'autre alternative que de se jeter dans ses bras pour combattre les huguenots ou de se joindre à ces derniers contre Henri de Guise et la Sainte-Union. L'ennemi pour lui était partout ; mais, toujours indécis, il ne pensait encore qu'à temporiser. Ses intimes eux-mêmes étaient divisés en deux camps ; Joyeuse et le ministre Villeroy penchaient vers la Ligue ; d'Épernon et d'autres, jaloux de l'orgueilleux pouvoir des Guises, favorisaient Henri de Bourbon. Catherine essayait encore de négocier, mais elle ne pouvait plus parvenir à tromper personne.

Au milieu de cette confusion de tous les intérêts, une sinistre nouvelle arriva d'Angleterre à Paris : Marie Stuart avait été décapitée à Fotheringay, le 8 février 1587. Avant et depuis le jugement de cette princesse infortunée, Henri III, par l'entremise de ses ambassadeurs, Bellièvre et Chasteau-

neuf, avait fait à Elisabeth les plus instantes représentations, qui allaient même jusqu'aux menaces, en se fondant sur ce motif qu'une reine d'Ecosse n'était pas justiciable des tribunaux anglais. Mais l'implacable rivale de cette princesse connaissait trop bien les embarras de Henri et l'état précaire de son royaume, pour se soucier de vaines paroles, qui ne pouvaient avoir de sanction par les armes : elle n'avait pas hésité à pousser sa vengeance jusqu'à l'échafaud. La fin si noblement héroïque et si humblement chrétienne de sa victime, qui avait été une reine de France, frappa vivement les imaginations dans ce pays : l'indignation fut générale, surtout parmi les catholiques, et attisée encore par les Guises, proches parents de Marie Stuart. On récrimina même contre le roi, qui n'avait pas empêché à tout prix un meurtre aussi odieux, et qui maintenant ne se mettait pas en mesure de le venger, comme si, dévorée au dedans par

la guerre civile, la France avait pu se trouver encore assez de sang, pour le répandre au dehors.

Quant à Louise de Lorraine, les détails si touchants des derniers moments de sa belle-sœur et cousine l'avaient émue jusqu'aux larmes : elle la voyait souffrant pour la foi catholique et portant au front le nimbe d'or des martyrs. Un service solennel eut lieu à Notre-Dame à cette occasion ; la reine Louise y assista dans un profond recueillement, avec le roi, tous les princes et toute la Justice¹. Dans l'impossibilité de venger cette mort sur la plus coupable, Henri III tourna sa colère contre les huguenots, mais il fallait se hâter de prendre un parti. Tandis que l'armée royale, recrutée parmi les ligueurs et la noblesse restée fidèle à la couronne, se mettait en marche, sous les ordres de Joyeuse, pour combattre les religionnaires en Périgord, un corps de trente mille Allemands, sous

¹ L'Estoile, t. II, p. 10.

les ordres de l'électeur Jean Casimir, pénétrait en France pour secourir ces derniers. Forcé de ménager encore le duc de Guise qu'il n'aimait guères, mais dont il redoutait l'influence croissante, Henri lui donna quelques troupes, afin de harceler et d'arrêter, s'il le pouvait, les soldats d'outre-Rhin ; c'était trop peu pour les vaincre, mais le roi ne se plaisait-il pas alors à répéter : « C'est par la main de mes ennemis que je me vengerai de mes ennemis ¹. » Enfin il se réservait à lui-même de prendre le commandement de l'armée la plus considérable, pour imposer sa loi à tous les partis, quand ils se seraient épuisés l'un par l'autre ².

Le plan était peut-être bien conçu, mais l'événement devait lui donner tort ; la victoire de Coutras ³, remportée par Henri de Navarre sur Joyeuse, qui y perdit la vie,

¹ *De inimicis meis vindicabo inimicos meos.*

² Anquetil, *Histoire de France*, t. III, p. 72.

³ On se rappelle ces paroles adressées par le roi de Na-

priva le roi de sa meilleure armée ; et le duc de Guise, vainqueur à Auneau, avec des forces qui avaient semblé insuffisantes, parvint à détruire en détail les protestants d'Allemagne, dont une faible partie seulement put repasser la frontière. Peu de temps après, on apprenait que les troupes victorieuses des huguenots s'étaient débandées, tandis que le roi de Navarre, renonçant à poursuivre ses succès, ne pensait plus qu'à son amour auprès de la belle Corisande d'Andoins ; la Ligue se trouva bientôt plus forte et plus entreprenante que jamais. Les louanges de Henri de Guise étaient dans toutes les bouches ; sa popularité devenait immense, tout plaisait en lui, sa haute taille, son air martial, cette blessure même au visage, qui lui avait fait

varre à ses cousins Condé, Conti et Soissons, au moment où l'action allait s'engager : « Pour vous, je ne vous dis autre chose, sinon que vous êtes du sang de Bourbon, et vive Dieu ! je vous ferai voir que je suis votre aîné. — Et nous, répondirent-ils, que nous sommes de bons cadets. » P. Mathieu, t. VIII, p. 423.

donner le surnom de Balafré, et qui attestait sa vaillance. Il avait d'ailleurs de grandes et sérieuses qualités. « La France était folle de cet homme-là, car c'est trop peu dire amoureuse¹. »

Henri III, tel que nous le connaissons, était-il de taille à lutter contre un ambitieux de pareille envergure ? Suspect aux catholiques ardents, presque prisonnier dans Paris de la faction des Seize, sans autorité, comme sans décision, l'infortuné monarque ne pouvait plus que courber la tête et s'apprêter à tout supporter, en attendant des jours meilleurs. L'entrée triomphante du duc de Guise dans la capitale malgré les ordres du roi, bientôt suivie de la journée des Barricades², vint combler la mesure ; la royauté était mise en tutelle. Averti secrètement par sa mère qu'il allait être investi dans le Louvre, Henri n'eut que le temps de s'évader de Paris, avec

¹ Balzac, *XXIV^e Entretien*.

² Le 12 mai 1588.

quelques serviteurs dévoués, poursuivi par les coups de feu des soldats de la Ligue et par les imprécations de la populace. « Je suis mort, s'écria le duc de Guise, en apprenant ce départ qui renversait tous ses plans, le roi s'en va pour me perdre. »

Quoiqu'elle réprouvât toutes ces violences, catholique zélée et dévouée de cœur à sa famille, la reine Louise ne pouvait s'empêcher de faire des vœux secrets pour que son époux trouvât moyen de s'entendre avec la sainte Union. C'était dans sa chambre que, la veille des Barricades, Henri de Guise, entrant inopinément au Louvre, avait attendu, en compagnie de Catherine de Médicis, son entrevue avec le roi : toutes deux s'étaient entremises pour apaiser la colère de Henri III et avaient sauvé le duc pour cette fois. De plus, deux des derniers frères de Louise, le marquis de Chaussins et le comte de Chaligny, se trouvaient à Paris parmi les plus déterminés ligueurs.



IV.



ANDIS qu'échappé à grand'peine de Paris insurgé, le roi s'en allait à Chartres d'abord et ensuite à Rouen, la reine mère et Louise de Lorraine demeurèrent à Paris, où le duc de Guise, tout en frémissant sous l'insolente étreinte de la populace, semblait être devenu le maître absolu. Catherine, par suite de la politique qui lui était habituelle, voulait tenter encore de réconcilier l'orgueilleux Lorrain avec son fils, qui n'avait plus guère de la royauté que le titre ; il résulta de ses efforts un traité, signé à Rouen, par lequel Henri, en reconnaissant le chef de la Ligue comme

lieutenant général du royaume, et lui sacrifiant le duc d'Epéron et les amis qui s'étaient compromis pour sa cause, rabais-sait encore le prestige de la couronne. Et pourtant un fait grave, qui ébranlait profondément la puissance de son plus perfide ennemi, aurait dû réveiller l'énergie du roi ; l'*invincible Armada* de Philippe II était venue se briser contre les côtes d'Angle-terre et sa perte allait porter un coup aussi funeste à la Ligue qu'à l'Espagne.

Au commencement d'août 1588, les deux reines vinrent au devant du roi à Mantes et l'accompagnèrent jusqu'à Chartres, où le duc de Guise, son frère le Cardinal Louis et le Cardinal de Bourbon arrivèrent bientôt en toute sécurité. Après la fête de Notre-Dame, la cour tout entière s'achemina vers Blois, où devaient se réunir les Etats généraux, dont l'ouverture avait été d'abord fixée au 15 septembre, mais qui, grâce à la venue tardive des députés, fut ajournée au 16 octobre.

Quoique l'on ressentît déjà dans l'air ces commotions électriques, préludes des grands orages, il n'y avait pas de trêve pour les aventures galantes. Henri de Guise lui-même, qui croyait n'avoir plus qu'à étendre la main pour saisir le sceptre, ne pouvait se détacher des charmes de la marquise de Noirmoustier, cette même Charlotte de Beaune, que nous avons déjà vue partager à la fois ses faveurs intéressées entre un Valois et un Bourbon¹. C'est sur cette artificieuse beauté que Catherine avait compté pour retenir et dompter les éclats ambitieux du prince Lorrain².

Les Etats s'ouvrirent, mais au lieu d'y trouver, comme il l'avait espéré, un appui pour le pouvoir royal, Henri III ne rencontra dans cette assemblée que résistance à ses désirs et hostilité ouverte contre lui.

¹ M. Forneron, *les Ducs de Guise*, t. 2, p. 372 et 382.
— La Saussaye, *le Château de Blois*.

² On dit que Henri de Guise passa auprès d'elle la nuit qui précéda sa mort.

Ses partisans dévoués y furent attaqués de la façon la plus violente, et, lorsque les Etats résolurent de faire de l'édit de l'Union une loi du royaume, en déclarant que toute puissance leur appartenait et qu'ils ne reconnaissaient au roi que le droit de les présider, il ne se trouva personne, qui osât défendre les prérogatives de la couronne¹. Les Guise et la Ligue dominaient exclusivement l'assemblée ; l'administration des affaires passait entre leurs mains, et les princes Lorrains, trop fiers pour dissimuler, ne s'approchaient plus de Henri que pour le braver, avec la hauteur méprisante dont les maires du palais usaient autrefois envers les rois fainéants.

Henri III sentit qu'il y avait là pour la royauté une question de vie ou de mort : l'insolence de ses ennemis lui causa cette colère froide, qui mène aux plus effrayantes extrémités, et, quoiqu'il affectât une com-

¹ Cheverny, *Mémoires*, p. 490. Edition Michaud et Poujoulat.

plète insouciance pour les affaires, dans son esprit la mort des Lorrains était résolue.

On était arrivé au 18 décembre : ce jour là le château était en fête : on célébrait les fiançailles de Christine de Lorraine, fille du duc Charles III, cousine de la reine Louise et petite-fille de Catherine, avec Ferdinand de Médicis, grand-duc de Toscane. Charles, duc d'Angoulême, représentait le prince Italien à la cérémonie, qui eut lieu dans la grande salle avec ce luxe fastueux et cette prodigalité, où Henri se plaisait, même au milieu des plus sombres préoccupations. Dans la soirée, pendant que la cour est réunie chez la reine-mère, retenue au lit par la goutte, Henri tire à l'écart quelques confidents intimes et leur fait part de ses projets de vengeance. Crillon, son capitaine des gardes, refuse nettement d'en être l'exécuteur, tout en promettant de garder le secret ; mais Loignac, premier gentilhomme de la chambre, se charge de diriger l'entre-

prise : il doit s'entendre pour cela avec quelques-uns des *quarante-cinq*¹. Le temps presse, car le roi a fixé au vendredi 23 décembre le jour de l'exécution. Guise, de son côté, reçoit des avertissements qu'il dédaigne, et tout s'apprête pour le meurtre.

Le 22 au soir, après avoir donné ordre à du Halde, son premier valet de chambre, de l'éveiller le lendemain à quatre heures, le roi se retire à minuit dans l'appartement de la reine, vis-à-vis de laquelle il avait gardé le secret le plus profond. « Quatre heures sonnent, du Halde s'éveille, se lève et heurte à la porte de la reine. Louise Dubois, dame de Piolans, la première femme de chambre, vient au bruit et demande ce que c'est : « Dites au roi qu'il est quatre heures », répond du Halde. Henri avait tout entendu : « Piolans, dit-il, ça, mes bottines, ma robe et mon bougeoir. » Il se lève

¹ Les quarante-cinq gentilshommes, presque tous gascons, qui formaient la garde particulière du roi.

aussitôt, sans dire un mot à la reine, que ces mouvements inquiètent, et se rend dans son cabinet, où se trouvaient déjà Bellegarde et du Halde¹. »

Cinq heures après, Henri, entr'ouvrant la tapisserie, qui séparait son cabinet de sa chambre à coucher, pouvait contempler, étendu au pied de son lit, le corps du duc de Guise, dont le pourpoint de satin gris était criblé de coups de dagues et d'épées. Le lendemain, ce drame lugubre devait avoir pour épilogue le meurtre de son frère le Cardinal de Guise.

Quelles durent être les cruelles perplexités de la reine Louise, lorsqu'elle vit couler ainsi le sang de ses proches ? On dit que, dans le premier moment, elle se hâta d'expédier un courrier à son frère le duc de Mercœur, qui était alors à Nantes, pour

¹ Miron, *Relation de la mort du duc de Guise*. Miron était le premier médecin et le confident de Henri ; son récit complet du meurtre dans tous ses détails, qui a été imprimé plusieurs fois, est une merveille de précision et de style.

qu'il se tint sur ses gardes, ce qui empêcha qu'il ne fût arrêté, comme plusieurs autres de ses parents¹. Prise ainsi entre l'amour qu'elle avait conservé pour son époux et ses affections de famille, ce fut pour elle une lamentable épreuve : mais Henri lui remontra sans doute que les faits accomplis n'étaient que le juste châ-timent d'une conspiration, qui menaçait son pouvoir et même sa vie, qu'il n'avait fait ainsi que devancer les coupables ; que, quant au Cardinal, dont le caractère sacré pouvait paraître un motif d'immunité aux yeux de la reine, sa vie licencieuse bien connue et sa réputation décriée le rendaient, aussi bien que son frère, responsable du complot contre l'existence du roi. Nous ignorons quels furent au juste les arguments de Henri et les impressions de la reine, mais ce qui est certain, c'est que

¹ Bruslé de Montplainchamp, *Hist. du duc de Mercœur*, 1631, p. 57. — Dreux du Radier, t. V, p. 79.

le cœur de Louise resta toujours avec son époux.

Souffrante et hors d'état de quitter son lit, Catherine de Médicis n'avait rien su de ce qui s'était passé : c'est son fils lui-même qui lui annonça la sanglante catastrophe, en lui disant : « Madame, je suis maintenant seul roy : je n'ai plus de compagnon¹ ». La reine mère comprit aussitôt combien il serait difficile pour Henri de supporter les conséquences d'une pareille action ; elle ne dissimula pas ses inquiétudes, en lui demandant s'il avait pris d'avance toutes les mesures nécessaires, et sur sa réponse affirmative : « Mon fils, dit-elle, Dieu veuille qu'ainsi soit et que vous vous en trouviez bien ; ne perdez temps d'y bien songer, je vous prie, car aux choses faictes les conseils ne doivent être pris². » Depuis ce moment, la ma-

¹ L'Estoile, t. 2, p. 156.

² Cheverny, p. 491. — « Mon fils, dit la reine, cela me fait plaisir, pourvu que ce soit pour le bien de l'Etat, et

ladie de la reine mère empira visiblement.

Dans la pensée du roi, la mort de Henri de Guise devait décapiter la Ligue, mais il avait compté sans Mayenne et sans Philippe II ; de plus la consternation, produite d'abord à Paris par le bruit de cet événement, se changea bientôt en une rage implacable de vengeance. Catherine de Clèves, la veuve du duc assassiné, fut portée par la foule à l'Hôtel-de-Ville et y reçut une bruyante ovation ; elle était grosse et sur le point d'accoucher ; quelques jours après, ayant mis au monde un fils, le prévôt des marchands et les échevins le tinrent sur les fonts baptismaux à Saint-Jean-en-Grève. Il y reçut le nom de Paris de Lorraine ; tous les colonels et les capitaines de la ville assistèrent à la cérémonie portant des cierges¹. Quant à Catherine de Guise, duchesse de Montpen-

elle ajouta avec un soupir : Du moins je le désire ardemment. » Giovanni Mocenigo, *dépêche du 26 décembre 1588*.

¹ Palma Cayet, p. 82.

sier, la nouvelle de la mort de son frère lui causa un véritable accès de frénésie : elle se fit porter dans les rues « nue et drapée dans un crêpe, étalant fièrement la blancheur de son corps sous la gaze noire, haranguant le peuple¹ », et réclamant à haute voix la mort du tyran. Tout pouvait donc faire présager les plus sanglantes représailles.

Pendant ce temps-là, à Blois, les médecins avaient cru reconnaître, parmi les autres maux qui assiégeaient Catherine de Médicis, les symptômes d'une pleurésie : ils ordonnèrent une saignée, mais, loin d'en éprouver du soulagement, elle sentit aussitôt que sa fin approchait. Le lendemain, jeudi 5 janvier 1589, elle fit son testament avec autant de courage que de présence d'esprit, reçut les sacrements et, à une heure de l'après-midi, elle rendait le dernier soupir dans les bras de son fils et de

¹ M. Forneron, *les Ducs de Guise*, t. 2, p. 396.

la reine Louise¹, qui lui pardonna devant Dieu tous les chagrins qu'elle lui avait causés.

Catherine était âgée de soixante-neuf ans et sept mois. Cette princesse, qui avait joué un rôle toujours si important et souvent si funeste au milieu des troubles sanglants, qu'elle n'avait su ni calmer par son habileté ni réprimer par son énergie, et dont on disait :

Elle enfanta troys roys et cinq guerres civiles,

s'éteignit presque abandonnée, également suspecte aux ligueurs et aux calvinistes, reconnaissant enfin, dans les derniers conseils qu'elle donna à son fils, l'inanité de sa ténébreuse politique. Seul, Henri III se montra sensiblement touché de cette triste fin d'une mère qui l'avait aimé, quoique d'une tendresse toujours égoïste ; il crut devoir témoigner sa douleur par des

¹ Cheverny, *Mémoires*, p. 492. Edition Michaud et Poujoulat.

funérailles d'une somptuosité qui parut excessive, eu égard au malheur des temps et à la pénurie d'argent contre laquelle il avait sans cesse à lutter¹.

¹ « On a ouvert le corps de la Sérénissime reine mère; refermé et embaumé, on l'a placé dans une chambre tendue de noir, où, de deux heures en deux heures, on changeait l'assistance, qui se composait d'un certain nombre de dames et de filles d'honneur à son service et de moines de l'ordre de Saint-François, disant l'office des morts et autres oraisons. Dans une autre chambre, tendue de tapisserie de soie et d'or, on a préparé un dais fort somptueux, sous lequel sera placé le buste de la reine mère; et pendant quarante jours, matin et soir, la table de la reine sera dressée et servie, puis distribuée aux indigents, selon l'antique coutume de la maison royale de France. » Giovanni Mocenigo, cité par A. Baschet, p. 599.





CHAPITRE CINQUIÈME.

Le château de Chenonceaux légué par Catherine à la reine Louise. Cette princesse va s'y établir. Fureurs de la Ligue à Paris. Le cardinal de Bourbon est proclamé roi. Marche du duc de Mayenne sur Blois. Rapprochement de Henri III et du roi de Navarre. Lettre de la reine Louise à ce dernier prince. Entrevue de Plessis-lès-Tours. Histoire du château de Chenonceaux. Thomas Bohier. François I^{er}. Diane de Poitiers. Catherine de Médicis. Le *Triomphe* de Marie Stuart. Fêtes et embellissements. Le festin de la reine mère. Le *Château des bonnes nouvelles*. Catherine préfère Chenonceaux à toutes ses autres résidences.

V.

PAR une disposition de son testament, la reine mère avait légué, en toute propriété, à Louise de Lorraine, le château de Chenonceaux avec les terres qui en dépendaient, ainsi que tous les meubles et œuvres d'art qui pouvaient s'y trouver. Ce riche présent n'était-il pas une preuve de

repentir ? N'avait-il pas pour but d'adoucir dans l'âme de la légataire l'amertume des souvenirs du passé ? Comme s'il s'était associé à cette préoccupation, le roi s'empressa, dès le 20 janvier 1589, de ratifier par des lettres patentes cette clause du testament de sa mère, et, par un étrange abus de pouvoir, il déclara en même temps la terre de Chenonceaux franche et quitte de toutes dettes, obligations et hypothèques, sous prétexte que, malgré les innombrables créanciers que laissait Catherine, ses autres biens étaient suffisants pour l'acquittement de ces dettes¹. La reine Louise devait avoir lieu dans l'avenir de regretter plus d'une fois cette singulière déclaration. D'après le désir du roi, dont les affaires prenaient chaque jour une physionomie plus sombre, la reine alla s'installer dans son nouveau et charmant domaine².

¹ L'abbé Chevalier, *Archives royales de Chenonceaux*, p. CXLIII. On estimait ces dettes à 800,000 écus.

² Quelques auteurs ont prétendu, qu'après la mort de

Nous nous proposons d'esquisser plus loin l'histoire du château de Chenonceaux, mais, dès à présent, nous devons constater que le premier acte, qui suivit la prise de possession de la royale châtelaine, fut une énergique intervention en faveur de ses tenanciers. Nous avons déjà parlé de l'exaspération produite dans l'esprit des Ligueurs par la mort de leur chef, le grand duc de Guise : Paris retentissait de prédications furieuses ; les fanatiques avaient juré la perte de Henri de Valois, et, en attendant, pour rompre définitivement avec lui, ils avaient proclamé roi, sous le nom de Charles X, le vieux cardinal de Bourbon, qui d'ailleurs n'avait accepté

Catherine, Henri III avait relégué la reine Louise à Chinon, à cause de ses attaches avec le parti de la Ligue, mais il y a là certainement une erreur. Outre que la disposition relative aux hypothèques de Chenonceaux prouve que Louise était alors fort en faveur auprès du roi, la date de la lettre adressée *au roi de Navarre*, que nous reproduisons plus loin et qui ne peut être que de l'année 1589, démontre clairement que la reine vint directement de Blois s'établir à Chenonceaux.

la couronne que pour la conserver au roi de Navarre qu'il aimait¹. Henri III s'était déjà vu enlever la ville d'Orléans, et une armée, commandée par le duc de Mayenne, marchait pour se saisir de lui sur Blois, où, avec son indolence habituelle, il s'était attardé jusque-là. Sans argent et presque sans troupes, il fallut bien qu'il se décidât enfin à prêter l'oreille aux avis du duc d'Epéron, du maréchal d'Aumont, et surtout à ceux de sa sœur naturelle, Diane de France, duchesse d'Angoulême² : ces trois conseillers ne cessaient de lui représenter que sa seule ressource était désormais de se jeter dans les bras

¹ Cayet, *Chronol. noven.*, t. I^{er}, p. 857.

² Fille naturelle de Henri II et d'une Piémontaise, nommée Philippe Duc, ou, selon Brantôme, de Diane de Poitiers, née en 1538. Elle avait épousé d'abord Horace Farnèse, et ensuite François de Montmorency, qu'elle sauva de la Saint-Barthélemy, où il avait failli être massacré, quoique catholique. Elle contribua puissamment à réconcilier Henri III avec le roi de Navarre, et jouit d'un grand crédit auprès de ce dernier prince, lorsqu'il fut devenu roi de France. Elle mourut en 1619.

du roi de Navarre, dont la bonne foi n'était pas douteuse et qui ne se cachait pas d'avouer combien il serait heureux, le jour où il pourrait ne plus compter parmi les rebelles. D'actifs pourparlers s'ouvrirent donc entre ce prince et les amis du roi, et un accommodement avec lui étant le vœu le plus cher de Henri de Bourbon, les parties furent bientôt d'accord. On indiqua pour l'entrevue des deux beaux-frères le château du Plessis-lès-Tours ; en même temps, les troupes du roi de Navarre se mettaient en marche pour se rapprocher de cette dernière ville, et occupèrent bientôt les contrées environnantes.

On sait combien, à cette époque, la présence des gens de guerre était onéreuse pour les pays sur lesquels ils s'abattaient : habitués aux excès de toute nature que la guerre, et surtout la guerre civile, entraîne après elle, peu soucieux de la discipline, qui était alors à peu près lettre morte, ils ne laissaient ordinairement derrière eux

que la dévastation et la ruine. Une partie des troupes de Henri de Bourbon, qui se rapprochaient des bords de la Loire, s'établit donc dans les environs de Chenonceaux, sans se faire faute de traiter les habitants avec leur brutalité ordinaire et d'y vivre largement à leurs dépens¹.

Le cœur compatissant de Louise de Lorraine s'émut de ces misères et des plaintes qu'elles provoquaient ; dès le 1^{er} février, elle écrivait de Chenonceaux à Gilles de Faverolles, capitaine de deux cents hommes de pied et gouverneur du château d'Amboise, de veiller à ce qu'il ne fût fait

¹ Ce ne fut pas du reste la seule fois, pendant le cours de l'année 1589, que la vallée du Cher eut à souffrir de la présence des gens de guerre. Au mois de septembre le fameux Ligueur, Claude de Marolles, s'empara par surprise du château de Montrichard, d'où il se mit à battre le pays, et ses excursions *donnaient beaucoup d'incommodité à la ville de Tours*. Mais, après la prise de Vendôme par l'armée royale, une division, commandée par MM. de la Trénoille, de Souvré et de Montigny, se présenta au mois de novembre devant Montrichard et, sur une première sommation, les Ligueurs épouvantés se rendirent sans résistance.

sur ses terres aucune violence¹. Dans une autre lettre adressée à celui qui devait être Henri IV, elle dénonce encore ces excès et plaide, avec autant de vigueur que de dignité, la cause de ses nouveaux vassaux. Quoiqu'elle s'en prît à la personne même de l'un des plus fidèles amis du roi de Navarre, nul doute que sa cause n'ait été facilement gagnée près de ce prince, dont l'humanité et l'amour de ses peuples allaient devenir légendaires. La pieuse reine ne néglige pas en même temps la question religieuse, et témoigne de ses vœux ardents, pour qu'il revienne au catholicisme. Voici cette lettre :

A mon frère et cousin le roi de Navarre.

Monsieur, je viens pour me plaindre à vous du sieur de Rosny, votre lieutenent, lequel est venu pour troubler la paix de mon domaine et ma bénicte maison de Chenonceaux, en se lo-

¹ Chalmel, *Histoire de Touraine*, t. III, p. 78.

geant et malheuvrant sur mes terres avec ses artylleryes, gens d'armes, soudárdz et autres malefices de guerre, comme aussy grand nombre de chevaulx, au détriment des bonnes gens du pays, que je vous prie vous souvenir, Monsieur, qu'ils me sont vassaulx et tenus par moy comme enfants très affectionnez, vous disant aussy que debvriez bien d'estre pitoyable pour eulx, en ordonnant à vostre sieur de Rosny qu'il se desparte de céans, où ses gens font mille ravages, et que ne s'opiniastre encore d'offanser la sérénité royale en ma personne, en se maintenant en terre de mon obéissance, comme il ose de le faire. Si, vous faicts-je porter par ce mien pays un livret, qui vous pourroit, comme je le voudrois, esclaircir l'esprit, et vous puis dire encore une foix, Monsieur, que je prie continuellement nostre Seigneur et sa bénigne Mère, pour vostre conversion.

Vostre bonne sœur et cousine,

LOYSE.

A Chenonceaulx, ce 18 de febvrier¹.

¹ L. Paris. *Cabinet historique*, juin 1857.

Au mois de mars, Henri III quittait Blois, venait coucher à Montrichard¹, et le lendemain il allait à Chenonceaux passer quelques moments près de la reine, pour laquelle il sentait renaître en lui tous les sentiments d'autrefois; de là il se transportait à Bléré, et, le troisième jour, il arrivait à Tours, pour y faire l'ouverture solennelle du parlement, qu'il avait convoqué dans cette ville. Quant à l'entrevue avec le roi de Navarre, elle avait été fixée au 30 avril.

Quelque temps avant cette époque, les

¹ « Le roi, qui ne doutait pas que la réponse du roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandait, s'était avancé par impatience jusqu'à Montrichard avec toute sa suite. Je trouvai tous les logements de ce petit endroit pris ou marqués, et, comme j'y arrivai fort tard, je crus que j'allais être obligé de passer la nuit dans la rue. Heureusement Maignan me découvrit le logement du marquis de Rambouillet, qui me fit donner celui qui avait été destiné à un de mes frères, alors à Tours. J'allai à minuit trouver le roi, qui m'attendait dans le galetas du château. Il approuva et signa tout jusqu'au passage de la Loire et voulut que je repartisse la nuit même. » (Sully, *Mémoires*, t. I^{er}, p. 243. Edition de 1827.).

plus fidèles amis de Henri de Bourbon, et parmi eux du Plessis-Mornay, le conjuraient de ne pas hasarder sa vie, en se livrant ainsi sans défense à un prince, de la bonne foi duquel il avait tant de sujets de se défier : ne pouvait-il pas lui réserver le sort du chef de la Ligue, et tâcher ainsi de rester le maître du terrain ? Mais Henri était résolu à tout tenter, plutôt que de voir se consommer la chute du trône, et il sentait qu'il n'y avait plus de salut pour la France que par l'union du parti royaliste et par son épée. Il disait lui-même plus tard : « J'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu, et la glace a été rompue. »

Lorsqu'il parut au Plessis-lès-Tours, Henri III se promenait dans le parc, en l'attendant avec une extrême impatience. « De toute la troupe de Henri de Bourbon, nul n'avoit de manteau ni de panache que lui : tous avoient l'écharpe blanche, et lui, vestu en soldat, le pourpoint usé sur les épaules et aux costez, de porter la cui-

rasse, le haut-de-chausse de velours feuille-morte, le manteau d'écarlate, le chapeau gris avec un grand panache blanc, où il y avoit une très belle médaille.» Dès que la foule des assistants, qui était énorme, eut permis aux deux rois de s'approcher, Henri de Bourbon se jeta aux pieds du roi de France, qui le releva aussitôt et l'embrassa à plusieurs reprises ; il y eut alors, parmi les personnes présentes, et même éloignées, catholiques et huguenots, un frémissement d'enthousiasme irrésistible : les deux armées, désormais réunies en une seule, se félicitaient, détestaient le passé et juraient d'éteindre ensemble, au prix de leur sang, l'incendie qui dévorait la France. Henri de Bourbon était radieux : « Sire, lui dit alors du Plessis-Mornay, vous avez fait ce que vous deviez, et ce que nul ne vous devoit conseiller¹. » Les deux rois eurent le lendemain une nouvelle entrevue, plus

¹ Du Plessis Mornay, *Mémoires*.

cordiale encore que la précédente, et Bourbon partit pour Saumur, où se trouvait le gros de son armée.

Quelle fut l'impression produite sur la reine Louise par cet heureux événement, lorsque les cris d'allégresse retentirent jusqu'à Chenonceaux ? Des informations certaines nous manquent à cet égard, mais malgré son attachement au parti catholique, comment n'aurait-elle pas compris que dans cette réconciliation se trouvaient désormais le salut de son époux et celui du royaume ? Telle dut être alors son unique préoccupation : dans cet asile calme et doux, où tant d'années allaient s'écouler pour elle, il semblait que son âme endolorie eût besoin de se reposer par la prière, pour se préparer aux commotions cruelles qu'un avenir prochain lui réservait.

On ne peut passer devant Chenonceaux sans s'y arrêter, ne fût-ce qu'un instant ; qu'il nous soit donc permis, avant de poursuivre ce récit, d'évoquer aux yeux du lec-

teur quelques-uns des souvenirs que cette royale demeure nous rappelle d'une manière si saisissante.





II

ENTRE deux coteaux aux pentes adoucies et verdoyantes, dans cette Touraine, où plus qu'ailleurs le ciel est clément, les fleurs sont brillantes et les fruits savoureux, contrée chérie des rois et chantée par les poètes :

Terra molle e lieta e diletta¹,

le château de Chenonceaux émerge des eaux du Cher comme une île enchantée,

¹ Le Tasse, *Gerusalemme liberata*, canto I, 62.

que rattachent aux deux rives les bras de son double pont. En ce lieu, l'art et la nature semblent s'être défiés : nulle part la rêverie n'est plus charmante, lorsque, des fenêtres ciselées du manoir, on peut contempler les arbres du bord se reflétant vigoureusement sur l'or et la pourpre, dont les feux du soleil couchant teignent le lit de la rivière : là les plaisirs semblent plus doux et les chagrins moins amers.

C'est sous les arceaux des voûtes de Chenonceaux, que s'est succédé au seizième siècle tout ce qui a été l'éclat, la beauté, le charme de la cour des Valois, et pourtant ce royal séjour est sorti d'une bien humble origine. Un modeste moulin¹, par les soins de Thomas Bohier, seigneur de Nazelles, de Chissé et de Saint-Martin-le-Beau, général des finances sous Louis XII, s'était transformé en l'une des merveilles de la

¹ On distingue encore, sur la paroi d'une des arches, qui supportent le château, la trace de la roue du moulin.

Renaissance. L'architecte, qui l'a créée en 1517 est resté inconnu¹ ; aussi, à la vue de cette façade si élégante, de ces fenêtres en dentelles, de ce balcon à découpures si délicates, de cette tour svelte qui se dresse sur la terre ferme et dont le pied baigne dans les eaux de la douve², n'aurait-on pas lieu de croire que la main seule d'une fée a pu réaliser ce rêve magique ? Mais la fée, s'il en fut ainsi, n'avait pas travaillé pour rien ; la devise de Thomas Bohier : *S'il vient à point, m'en sowiendra*, que nous

¹ Quelques-uns attribuent cependant la construction de Chenonceaux à Pierre Nepveu, dit Trinqueau, le même qui fut ensuite *maître de l'œuvre de maçonnerie du baptiment du chastel de Chambord*. (L'abbé Chevalier, *Archives royales de Chenonceaux*, p. LIX.)

² Cette tour a été primitivement le donjon d'un petit château, situé au bord de la rivière et appartenant à la famille Marques, originaire d'Auvergne. L'un de ces gentilshommes, ayant pris parti, au temps de Charles VI, pour les Anglais contre le Dauphin, et ayant reçu dans ses murs une garnison anglaise, son château fut rasé à hauteur d'infamie ; la tour, restaurée et ornée par Thomas Bohier, porte encore, en souvenir de cette forfaiture, le nom de *tour des Anglais*.

trouvons sculptée sur plusieurs points du château, ne serait-elle pas une allusion aux dépenses énormes, que lui causa cette éblouissante fantaisie ? Ce qui est certain, c'est qu'à sa mort, arrivée en Italie le 24 mars 1524, les travaux du bâtiment étaient achevés, à l'exception du pont, qui devait le relier à la rive gauche du Cher ; mais Antoine Bohier trouva l'héritage paternel grevé de dettes si considérables envers le trésor royal, qu'il dut prier lui-même François I^{er} d'accepter Chenonceaux et ses dépendances, à titre de restitution. Le roi y consentit d'autant plus volontiers, que ce domaine lui paraissait *une belle place et maison assise en un beau et plaisant país* : le maréchal Anne de Montmorency et Philibert Babou de la Bourdaisière, trésorier de France, furent chargés d'en prendre possession en son nom.

Il ne paraît pas que François I^{er}, qui jouissait déjà de tant de magnifiques demeures, ait fait de longs séjours dans cette

nouvelle résidence ; il n'y venait guères avec la cour que pour s'y reposer, lorsqu'il prenait le déduit de la chasse dans ses forêts d'Amboise et de Montrichard. Il amenait alors à Chenonceaux sa belle-fille Catherine de Médicis, qui s'éprit pour ce beau lieu d'une véritable passion.

Après la mort de François I^{er}, en 1547, s'ouvrit sur les bords du Cher, avec le règne de Henri II, l'âge brillant des fêtes, des plaisirs, des embellissements et des pompes royales. Dès le mois de juin, en dépit des efforts de Catherine, le nouveau roi faisait don à Diane de Poitiers du duché de Valentinois, d'une partie des joyaux de la couronne et, parmi eux, du château et de la terre de Chenonceaux ; un semblant d'adjudication la rendit même leur légitime propriétaire ¹. Jamais cadre

¹ Les lettres patentes, par lesquelles Henri II avait fait don de Chenonceaux à Diane de Poitiers, portaient que c'était en considération « des grands et très recommandables services, rendus au roy par son feu mary, Loys de Brézé. »

plus charmant ne s'ajusta mieux à la physionomie de celle qui fut le type le plus distingué et le plus accompli de la beauté française au seizième siècle, telle que nous la font si complètement connaître le pinceau du Primatice et les marbres de Jean Goujon : cette beauté que le temps n'osa pas même effleurer de son aile. Aussi la nouvelle châtelaine fit-elle de Chenonceaux son séjour de prédilection ; pour lui elle négligea même sa noble et poétique création d'Anet, et, par son ordre, Philibert Delorme se mit à construire le pont, qui réunit le château à la rive gauche du Cher, pleine de verdure, d'ombrages et de fontaines. Sur l'autre bord, à gauche de la cour d'honneur, dans un vaste emplacement défendu contre les crues de la rivière par un mur en talus, elle fit dessiner à l'italienne ce jardin, dont la contenance est d'un peu plus d'un hectare et demi, et qui, veuf depuis longues années de sa brillante décoration, n'en a pas

moins conservé jusqu'à nos jours le nom de *Parterre de Diane*¹.

Le goût de ces parterres italiens avait été assez récemment importé en France par un Napolitain Messer Passelo de Meriolano, dont le chef-d'œuvre fut le jardin du château de Blois : la dépense totale de celui de Chenonceaux dépassa cinq mille livres, somme considérable pour le temps. Çà et là des berceaux en charpente, habillés de verdure, divisaient les plates-bandes décorées de jets d'eau et de rochers factices, qu'encadraient à profusion les fleurs et les arbustes « de vives senteurs » connus à cette époque :

Marguerites, lys et œillets,
Passeveloux, roses flairantes,
Romarins, boutons vermeilletz,
Lavandes odoriférantes,

¹ On fait de grands travaux en ce moment pour lui rendre son ornementation symétrique du xvi^e siècle.

Toutes aultres fleurs apparentes,
Jectans odeur très adoucie
Qui jamais au cueur ne soucie,
C'estoit de ce temple l'encens¹.

Dans l'arche qui s'ouvre sous le massif du château, on montre encore un étroit escalier de pierre aboutissant au Cher ; par là, dit la chronique, quand le soleil du matin ou les rayons du couchant éclairaient et réchauffaient ce réduit, un indiscret eût pu voir descendre la belle duchesse, pour se plonger dans l'eau vivifiante et pure, qui laisse distinguer jusqu'au moindre grain de sable ; ce lieu s'appelle encore le *Bain de Diane*. Elle recevait souvent et festoyait à Chenonceaux le roi et toute la cour ; nous pouvons même y constater, au printemps de 1552, la présence de Catherine de Médicis, sa rivale passionnée, au moins autant pour la possession de cette

¹ Clément Marot. *Opuscules*, t. I^{er}, p. 10, Edition de 1700.

résidence que pour celle du cœur du roi son mari.

Le coup de lance de Montgomery qui causa la mort de Henry II, arrivée le 10 juillet 1559, vint couper court à tous les nouveaux projets d'embellissements de Diane de Poitiers ; le charme était rompu, et l'effet de la vengeance de Catherine ne devait pas se faire attendre. Après qu'on lui eut fait rendre les pierreries données par le roi, la duchesse fut chassée de la cour et forcée d'abandonner Chenonceaux ; elle dut accepter en échange le château de Chaumont-sur-Loire, que la reine mère avait acheté en 1550 de Charles de la Rochefoucauld, pour la somme de 120,000 livres¹. Cet échange du reste n'avait rien de trop disproportionné ; mais, blessée dans son amour-propre, la fière Diane se refusa toujours à aller prendre possession par elle-même de son nouveau domaine,

¹ *Archives royales de Chenonceaux*, p. cxiii.

et se retira dans son manoir d'Anet, d'où elle ne sortit plus¹. Qu'importait, d'ailleurs, à Catherine, puisqu'elle avait enfin ce Chenonceaux, si longtemps et si ardemment convoité ?

Ce fut là que, « dédaignée jusqu'alors comme reine et comme épouse », mais devenue maintenant toute-puissante, elle affecta de faire trêve à la politique, pour se livrer à un deuil conjugal, un peu exagéré sans doute, puisqu'elle prétendait vouloir lui consacrer sa vie entière. Elle avait pris pour symbole de sa douleur une montagne de chaux vive, sur laquelle tombaient à foison les gouttes d'eau du ciel, avec cette devise : *Ardorem extinctâ testantur vivere flammâ.*

Cette ostentation de douleur, qui, nous avons lieu de le croire, n'attendrit personne, ne devait pas longtemps attrister les bords du Cher : le 31 mars 1560, il y

¹ Elle y mourut en 1566 et fut enterrée dans la chapelle du château.

avait fête et grande *lyesse* au château de Chenonceaux. De tous côtés s'élevaient des arcs de triomphe, des statues dorées, des trophées d'armes, des obélisques, des colonnes enguirlandées de verdure et de fleurs, auxquelles se mêlaient, suivant l'usage du temps, des devises en grec, latin, italien et français. Toutes ces décorations, tout cet or, aussi bien que les eaux jaillissant des rochers factices, étincelaient comme des éclairs au reflet des flammes de toute couleur, des illuminations et des feux artificiels. Les tenanciers du domaine, au nombre de neuf cents environ, rangés sous leurs enseignes avec les femmes et les enfants, *tous vêtus de beaux habits à la rustique*, étaient massés à droite et à gauche de la grande avenue. Toute cette mise en scène était destinée à la réception du jeune monarque François II et de sa charmante épouse Marie-Stuart, « alors au bel apvril de ses plus beaux ans ¹. » L'éclat de

¹ Brantôme. Elle avait dix-huit ans, comme son mari.

ce *triomphe* avait pour but, dans la pensée de Catherine, de distraire le couple royal des exécutions sanglantes, qui avaient suivi le tumulte d'Amboise et qu'il lui avait fallu, bien à contre-cœur, contempler du haut des tours du château de cette ville. Pour effacer plus promptement de leur esprit ces tristes souvenirs, la reine mère leur avait d'abord ménagé une entrée magnifique dans la ville de Tours : elle leur offrait ensuite les merveilles de Chenonceaux.

L'arrivée du cortège royal fut annoncée par les salves de trente pièces de canon, et lorsqu'il se fut engagé dans l'avenue jonchée de fleurs, des cris ininterrompus de *Vive le roi !* s'élevèrent à droite et à gauche sous les grands arbres et accompagnèrent les deux jeunes époux jusqu'au pont-levis. Catherine les attendait sous la grande porte, toujours vêtue de deuil, et au moment où ils allaient pénétrer sous la voûte du château, où un souper magnifique

les attendait, Pallas, « armée à l'antique avec son égide et sa lance », parut sur le balcon en saillie, qui domine la porte d'entrée, et se mit à réciter à haute voix les vers suivants :

Roy des François, du ciel où ton père demeure,
Pallas suis descendue, afin de te monstrier
Ce lieu champêtre icy que je fais racoustrer,
Pour te servir un jour de royale demeure ¹.


Hélas ! qu'avait fait la déesse de sa prescience divine ? Ces beaux lieux n'étaient pas destinés au jeune et malheureux François ; l'année 1560 n'était pas écoulée ², que la mort le saisissait, et que Marie Stuart, veuve à dix-huit ans, reprenait en pleurant le chemin de sa patrie, qui, en comparaison de la Touraine et de la France, lui paraissait être celui de l'exil !

¹ *Les triomphes faictz à l'entrée de François II et de Marye Stuart au chasteau de Chenonceau, le dymanche dernier jour de mars*, par un auteur contemporain. Réédités par le prince Galitzin. Techener, 1857.

² Il mourut le 5 décembre 1560.



III.

u milieu des catastrophes, qui marquèrent d'une large tache de sang le règne de son second fils Charles IX, Catherine ne négligea point Chenonceaux ; elle le visitait souvent, soit seule, soit accompagnée de toute la cour : on l'y voit en 1572 avec sa fille Marguerite, qui venait d'épouser le roi de Navarre. Pendant ce temps-là, Philibert Delorme continuait sous ses inspirations à dessiner de vastes plans pour l'agrandissement et la décoration de l'ensemble du château. Androuet du Cerceau nous les

a conservés : c'étaient des portiques, un jeu de paume, une colonnade circulaire dans la grande cour, qui devait être en outre flanquée de deux ailes obliques ; enfin un avant-corps de bâtiment devait s'élever à l'entrée de l'avenue. Le temps ou le défaut d'argent ne permit pas de réaliser cette vaste entreprise. De tout cela il ne nous reste qu'une des deux ailes obliques projetées, qu'on appelle les Dômes et qui renferme aujourd'hui les écuries. Avons-nous lieu de regretter, pour l'effet général du château, l'abandon des projets de Catherine ? Nous ne le pensons pas, à en juger par la lourdeur du bâtiment qu'elle fit construire au midi sur le pont et qui contient les deux galeries destinées *aux repats à la chasseresse, danses aux flambeaux et autres festivités*. L'intérieur de ces galeries présentait alors, nous devons le dire, le plus merveilleux coup d'œil ; pour les meubler et les embellir, la princesse italienne avait fait venir de son pays

natal une collection incomparable de statues, de médaillons de marbre, de vases en porphyre, de cabinets précieux et d'objets d'art de toute nature; elle y avait ajouté d'admirables verrières¹, et le château tout entier était décoré des plus riches tentures de soie et de velours: on ne marchait partout que sur de magnifiques tapis de Turquie. La reine avait de plus installé dans le château une *librayrie* considérable, formée de livres recueillis avec soin en France et en Italie, tous richement reliés². Quelques-uns de ces livres se retrouvent encore dans l'inventaire fait à Chenonceaux en 1603, après la mort de la reine Louise. Par les soins de Catherine, s'ouvrirent aussi de vastes douves, alimentées d'eau courante par la rivière, et qui ne furent terminées qu'en 1585; elles entouraient

¹ Les seules peintures sur verre anciennes, qui restent maintenant au château, sont celles des fenêtres de la chapelle.

² *Archives royales de Chenonceaux.*

les deux parcs de la rive droite du Cher et leur servent encore aujourd'hui de clôture.

La reine mère était à Chenonceaux en 1577, lorsqu'elle apprit la défaite des calvinistes et la prise de la Charité-sur-Loire par son fils le duc d'Anjou ; la joie en fut grande à la Cour. Henri III, qui se trouvait alors en Touraine, voulut célébrer cet heureux événement par un grand banquet en l'honneur de son frère. « Le mercredi quinziesme may, le roy au Plessis-lès-Tours fit un festin à Monsieur son frère et aux seigneurs et capitaines, qui l'avoient accompagné au siège et prise de la Charité, auquel les dames estoient vestues de vert en habits d'hommes et y furent tous les assistants vestus de vert : pour quoy avoient été levés à Paris et ailleurs pour 60,000 francs de draps de soye verte. »

« La royne mère fit après son banquet à Chenonceau, qui lui revenoit, à ce qu'on disoit, à près de cent mille livres, qu'on leva par forme d'emprunt sur les plus aisez

serviteurs du roy et mesme de quelques Italiens, qui s'en sceurent bien rembourser au double. En ce beau banquet, les plus belles et honnêtes de la cour, estant à moitié nues, et, ayant leurs cheveux espars comme espousées, furent employées à faire le service, avec les filles des roynes, qui estoient vestues de damas de deux couleurs ; M^{me} la marquise de Guercheville en estoit une et s'appeloit *la Jeune*¹. Ce festin se fit à l'entrée de la porte du jardin, au commencement de la grande allée, au bord d'une fontaine, qui sortoit d'un rocher par divers tuyaux². M^{me} la maréchale de Retz³ estoit grande-maîtresse ;

¹ Antoinette de Pons : elle était célèbre par sa beauté, en même temps que par sa vertu. On raconte que Henri IV s'était épris pour elle d'une de ces passions, auxquelles il n'était que trop sujet, mais qu'admirant, malgré lui, sa résistance, il lui avait dit : « Puisque vous êtes véritablement dame d'honneur, vous le serez de la reine ma femme. »

² On voit encore l'emplacement de cette fontaine, dont les eaux étaient amenées par des conduits souterrains, depuis la forêt d'Amboise.

³ Claude-Catherine de Clermont, née en 1537, épouse de

M^{me} de Sauve, qui depuis fut la marquise de Nermoustier, estoit l'une des maîtresses d'hostel et tout y estoit en bel ordre¹. »

La reine Louise prit-elle part à ces réjouissances un peu *profanes*? Il est d'autant plus permis d'en douter, qu'elle avait perdu son père le comte de Vaudemont, au commencement de cette même année 1577.

Quoi qu'il en soit, elle se trouvait à Chenonceaux avec le roi, lorsqu'on vint leur annoncer encore la prise d'Issoire et de nouveaux succès du duc d'Anjou; Henri III, charmé à la fois de ces heureux événements et de l'endroit où il les avait appris, ne voulut plus l'appeler que le château des *Bonnes-Nouvelles*². Qui eût osé prédire à la reine Louise quelle cruelle ironie devait être pour elle, quelques an-

Albert de Gondy, maréchal de Retz et dame d'honneur de Catherine de Médicis. Elle mourut en 1603.

¹ L'Estoile, t. I^{er}, p. 205.

² Ibidem, p. 207.

nées après, ce nom de bon augure, lorsque lui arriva, en ce lieu même, l'annonce du malheur qui mit en deuil le reste de son existence ?

Nous retrouvons encore à Chenonceaux, en 1578, Catherine de Médicis avec la reine Marguerite, à laquelle, dans l'intérêt de sa politique, elle avait voulu y ménager une entrevue avec son époux, Henri de Navarre ; mais ce prince, redoutant avec raison quelque piège, se refusa à quitter le Midi. Les deux reines y étaient revenues ensemble en 1584, lorsque, le 19 octobre, deux filles d'honneur, mesdemoiselles de Montmorin et de Rostaing moururent de la peste au château, de sorte que les reines en partirent avec grande hâte¹. On constate de nouveau la présence de Catherine à Chenonceaux, en 1586, et l'on sait que, malgré l'absence et les événements auxquels elle se trouvait mêlée sans relâche, elle ne

¹ *Archives royales de Chenonceaux.*

perdit jamais de vue cette résidence, qu'elle préférait à toutes les autres, si magnifiques qu'elles fussent ¹.

¹ Outre Chenonceaux, Catherine possédait en propre les Tuileries, l'hôtel de la paroisse de Saint-Eustache, Saint-Maur des Fossés, Chaillot et Monceaux. (*Archives royales de Chenonceaux*, p. cxxxv.)





CHAPITRE SIXIÈME.

Henri III attaqué dans Tours par le duc de Mayenne. Un accès d'énergie. Arrivée de Henri de Navarre. Les ligueurs repoussés jusqu'aux portes de Paris. Les deux rois à Saint-Cloud. Inquiétudes de Louise de Lorraine. Assassinat de Henri III. Sa dernière lettre à la reine. Il reconnaît Henri IV pour son légitime successeur. Désolation de Louise de Lorraine. *La reine Blanche*. Elle écrit à Henri IV pour obtenir la punition des coupables. Elle envoie au pape Sixte-Quint son premier écuyer, pour demander la réhabilitation de la mémoire de son époux. Refus du Souverain Pontife. Le cardinal d'Ossat. Il obtient de Clément VIII qu'il déclare que Henri III n'était pas excommunié au moment de sa mort.

I



ANDIS que, comme nous l'avons vu, Louise de Lorraine, héritière du domaine de Chenonceaux, veillait avec tant de sollicitude sur les intérêts de ses vassaux, les choses avaient sensiblement changé de face.

Après l'accord conclu entre les deux rois, assailli aux portes de Tours par l'armée du duc de Mayenne, qui faillit le saisir à Marmoutiers, Henri III sortit enfin de sa torpeur, rétablit l'ordre dans la ville, et, avec son régiment des gardes, aidé de quelques troupes du roi de Navarre, il repoussa vigoureusement les ligueurs hors du faubourg de Saint-Symphorien, qu'ils avaient déjà commencé à mettre au pillage¹. A cette nouvelle, Henri de Bourbon accourut de Saumur, où il se trouvait encore, et les armées royales, renforcées par la noblesse, qui affluait de toutes les provinces, reprirent l'offensive, en ramenant Mayenne l'épée dans les reins, jusque sous les murs de Paris. Les deux rois établirent alors leur quartier général sur les hauteurs de Saint-Cloud, et s'y préparèrent à forcer la Ligue dans ses derniers retranchements ;

¹ « Henri IV loua hautement la conduite de Henri III, qui montra beaucoup de valeur en cette occasion. » (*Mémoires de Nevers*, t. II, p. 589.)

les deux armées ne comptaient pas moins de quarante mille hommes aguerris et bien armés. Henri III s'était installé au logis de Gondy ; c'est de là, dit-on, que, contemplant la grande ville insurgée, qui s'étendait à ses pieds à perte de vue, il s'écria : « Paris, chef du royaume, mais chef trop gros et trop capricieux, tu aurois besoin d'une saignée pour te guérir, mais ce seroit grand dommage de ruiner une si belle et bonne ville. Toutefois, si faut-il que j'aye raison des rebelles, qui sont dedans et m'en ont ignominieusement chassé¹. »

C'était avec une anxiété toujours croissante que la reine Louise suivait de loin les coups de la grande partie, qui allait décider du sort de Paris et de la France. La Ligue, du moment qu'elle s'attaquait directement à son époux, n'était plus, à ses yeux, qu'une impardonnable rébellion,

¹ Anquetil, *Histoire de France*, t. III, p. 112. — L'Estoile, t. II, p. 199.

et elle se sentait fière de l'énergie que le roi déployait enfin dans ces circonstances critiques. Serré de près par les armées combinées, Paris ne pouvait plus être sauvé que par un miracle ou par un crime ; c'est au crime que les Ligueurs en appelèrent. Jacques Clément fut choisi pour en être l'instrument, et le 1^{er} août il fut dépêché à Saint-Cloud ; Henri III était la victime désignée à son poignard.

Quelques jours après, on remettait à Louise de Lorraine, de la part de son époux, la lettre suivante, dont l'impression douloureuse resta pour toujours gravée dans sa mémoire : « M'amy, après que mes ennemis ont veu que tous leurs artifices s'en alloient dissipez par la grâce de Dieu et qu'il n'y avoit plus de salut pour eulx que en ma mort, sçachant bien le zèle et la dévotion que je porte en ma religion catholique, apostolique et romayne, et l'accès et libre audience que je donne à tous religieux et gens d'Église, quand ils

veullent parler à moy, ils ont pensé n'avoir point de plus beau moyen, pour parvenir à leur malheureux desseing, que soubz le voile et l'habit d'un religieux, en ceste maudite conspiration, viollant toutes les lois divines et humaynes et la foy, qui doit estre en l'habit d'ung ecclésiastique. Ce matin, estant à mes affaires et le sieur de Bellegarde seul en ma chambre, mon procureur général m'a amené, par mon commandement, ung jeune Jacobin, qui disoit avoir lettres du premier président de ma court de Parlement, et à me dire quelque chose de sa part. Après m'avoir salué et baillé des lettres faulces dudict premier président, feignant avoir à me dire quelque chose de secret, j'ay faict retirer le dict sieur de Bellegarde et mon procureur général : lors ce meschant et malheureux m'a donné ung coup de couteau, pensant me tuer ; mais Dieu, qui est protecteur des roys et qui n'a pas voullu que son très humble serviteur perdist la vie, soubz la

révérence qu'il a portée à l'habit de ceulx qui se disent vouez à son service, me l'a conservée par sa sainte grâce et tellement destourné le coup que, grâce à Dieu, ce n'est rien, et que j'espère dans peu de jours recouvrer ma santé, tant par le sentiment que j'en ay en moy-mesme que par l'assurance des médecins et chirurgiens qui m'ont pansé et recogneu n'y avoir aucun danger, dont j'ay bien voulu vous advertir aussi tost, afin que vous ne soyez point en peine, pour les bruitz que l'on pourra faire courir au contraire. Priant Dieu vous avoir en sa sainte et digne garde, estant au pont de Saint-Cloud, le 1^{or} jour d'aoust 1589.

» M'amy, j'espère que je me porteray très bien ; priez Dieu pour moy et ne bougez de là ¹. »

¹ Bibliothèque nationale, anc. f. fr. 8966, fol. 66. Cette lettre est la reproduction d'une copie collationnée sur l'original par Megret, conseiller et secrétaire du roi.

Seule, cette dernière phrase était écrite de la propre main du roi.

Malgré la recommandation du blessé, la reine voulait partir à l'instant pour aller lui prodiguer ses soins, mais lorsque lui parvenait cette dernière pensée de son époux, elle était déjà veuve : Henri III avait expiré le lendemain de sa blessure. Le comte de Fiesque¹, chancelier d'honneur de la reine, et le sieur Dinet, docteur en théologie, qui ne la quittaient pas, durent prendre toutes les précautions imaginables pour lui annoncer la fatale nouvelle²;

¹ Scipione Fiesco, noble Génois, attaché au service de France, où il fut connu sous le nom de comte de Fiesque : « c'étoit, dit Brantôme, un homme d'honneur, de vertu et de valeur. » Charles IX l'avait chargé de négocier auprès de l'empereur Maximilien son mariage avec Elisabeth d'Autriche. Le comte de Fiesque avait épousé Alphonsine Strozzi, qui avait été dame d'honneur de la reine mère.

² N. Gazet et Hilarion de Coste prétendent que Louise se trouvait à Chinon au moment de l'arrivée de la lettre du roi, que les personnes de son entourage prirent sur elles de l'intercepter, qu'on emmena la reine à Chenonceaux, et que ce fut seulement au commencement de sep-

mais à peine eut-elle compris toute l'étendue de son malheur qu'elle perdit connaissance et se laissa glisser à terre, comme si la mort, qui lui enlevait son mari, l'eût touchée, en passant, de son aile. Ce fut là un coup de foudre, dont elle ne se remit jamais complètement ; quand on put la

tembre que le docteur Dinet lui communiqua cette lettre en même temps que la nouvelle de la mort de Henri III. En dehors de ce qu'il y aurait eu d'étrange dans cette façon d'agir vis-à-vis de la reine, irons-nous croire que ces zélés serviteurs aient pu supprimer également le sieur de Larchant, que Henri de Bourbon avait envoyé, dès le 3 août, à Louise de Lorraine pour lui porter ses compliments de condoléance et ses offres de service, et qui lui aurait ouvert les yeux sur son malheur ? La reine d'ailleurs, dans sa lettre du 6 septembre, où elle réclame la punition des assassins, ne fait aucune allusion à sa prétendue ignorance de la perte qu'elle avait faite et s'excuse seulement sur l'intensité de sa douleur de n'avoir pas répondu plus tôt à la courtoisie du nouveau roi. Louise était donc à Chenonceaux, comme l'affirme le cardinal d'Ossat, au moment de la mort de son époux, et elle en eut connaissance aussitôt après l'événement : tout au plus pourrions-nous admettre, comme le dit Dreux du Radier, qu'elle s'était rendue pour quelque temps à Chinon au mois de mai, lorsque Henri III s'était mis à la tête des armées combinées pour combattre la Ligue.

rappeler à la vie, ses larmes commencèrent à couler silencieusement sans s'arrêter ; au contact de cette douleur incessante, la beauté de la plus charmante princesse, qui fût au monde, se flétrit bientôt et ne resta plus qu'à l'état de souvenir ¹.

Cependant la reine Louise reçut alors la seule consolation qui pût encore la toucher ; elle apprit que, dans ses derniers moments, son époux avait montré autant de courage que de piété et de repentir de ses fautes ; il avait eu aussi le temps de reconnaître Henri de Bourbon pour son légitime successeur. Quelques heures avant sa mort, il avait fait ouvrir les portes de sa chambre, et devant les principaux seigneurs catholiques, il avait dit que seul Henri IV avait droit au trône, qu'il ne fallait pas s'arrêter à la religion, et que ce prince franc et sincère reviendrait tôt ou tard au giron de l'Eglise. « Je vous prie, avait-il ajouté, comme

¹ Hilarion de Coste, p. 638.

mes amis et vous ordonne comme vostre roy, que vous reconnoissiez après ma mort mon frère que voilà; que vous ayez la mesme affection et fidélité pour luy que vous avez toujours eues pour moy et que, pour ma satisfaction et vostre propre devoir, vous luy en prestiez le serment en ma présence »¹. Le roi de Navarre, suffoqué par l'émotion et les yeux pleins de larmes, s'était mis à genoux et baisait les mains du roi. Le mourant, qui le voyait hors d'état de proférer une parole, lui prit la tête, l'embrassa et lui donna sa bénédiction². « Toute la noblesse fondant en larmes, avec des mots entrecoupés de soupirs et de sanglots, jurèrent au roy de Navarre toute sorte de fidélité »³.

Pour plus d'un, parmi ceux qui assis-

¹ Duc d'Angoulême. *Mémoires*, p. 532, tome 44. *Collection Petitot*. — Cheverny, *Mémoires*, p. 139, *ibidem*.

² Palma Cayet. *Chronologie novenaire*, p. 199, tome 39. *Collection Petitot*.

³ Duc d'Angoulême. *Mémoires*.

tèrent à cette scène si touchante, qu'allait devenir ce serment ? Dès le lendemain, les pleurs essuyés, une partie notable des chefs de l'armée royale l'avait oublié et bientôt Henri IV se voyait contraint par leur départ de lever le siège de Paris.





II

Au milieu de ses nombreuses faiblesses et de ses bizarres caprices, Henri III avait su garder un don précieux, celui de se faire aimer de ceux qui l'entouraient et de conserver ses amis. Les officiers et les domestiques de sa maison le pleurèrent sincèrement et longuement, mais comment peindre la désolation de la reine sa veuve ? Malgré de trop fréquents motifs de reproches, il avait toujours été l'objet de son unique tendresse, et, dans ces derniers temps, touché de tant de marques de dé-

vouement, il paraissait être revenu à elle du fond du cœur ; on lui arrachait donc son bonheur, au moment même où elle pouvait espérer le ressaisir tout entier. Lorsqu'elle vit son époux tomber victime de la plus odieuse des trahisons, elle réprouva hautement tout ce qui avait été commis sous le voile de la religion, refusa de voir ceux qui, de près ou de loin, avaient pu contribuer à l'assassinat, et rompit, à cause de cela, avec une partie des membres de sa famille. Jamais depuis et dans aucune circonstance, elle ne se sentit le courage de pardonner au duc de Mayenne ni à la duchesse de Montpensier sa cousine, qui s'était montrée l'ennemie irréconciliable de son mari. Elle revêtit le deuil en blanc, selon l'étiquette royale, pour le conserver toute sa vie, si bien que le peuple de Touraine, qui l'adorait à cause de sa bonté et de sa bienfaisance, ne la désigna plus que sous le nom de *notre reine blanche* ; c'est ainsi que son

souvenir s'est conservé dans ce pays jusqu'à nos jours. A mesure que la douleur prenait plus profondément possession de son âme, Louise se sentait envahir chaque jour davantage, sans trêve et sans repos, par le désir implacable de venger son époux, en poursuivant les fauteurs directs du régicide, et d'obtenir leur châtement ; c'était à ses yeux un devoir sacré, auquel il ne lui était pas permis de se soustraire ; elle allait donc s'adresser au nouveau roi, pour qu'il l'aidât de tout son pouvoir à l'accomplir.

Avant d'être forcé de s'éloigner de Paris par les défections qu'avait subies son armée, après la catastrophe de Saint-Cloud, Henri IV, qui en avait conservé une impression profonde, s'était empressé, dès le 3 août, d'envoyer à la royale veuve des compliments de condoléance, en l'assurant qu'elle pouvait compter sur son respect et sur son attachement, dont il était disposé à lui donner des preuves, dans toutes les

circonstances où cela lui serait possible. A ces témoignages d'affection, la reine répondit quelque temps après par cette lettre, qui peint bien l'état de son cœur :

Monsieur mon frère, la violente douleur et passion, dont mon âme a esté travaillée sans cesse depuis cette tant misérable et déplorable nouvelle de la mort cruelle du feu roy mon seigneur, que Dieu absolve ! m'a tellement mise hors de moy-mesme, que je n'ay eu la puissance de plus tost vous rendre le remerciement bien humble que je dois à la souvenance qu'il vous a pleu avoir de moy en mon extrême affliction, de m'avoir envoyé le sieur de Larchant, aussy des oftres qu'il vous plaist me faire, en ma juste douleur, de m'y vouloir assister. J'en demande la justice à Dieu par sa clémence et miséricorde, laquelle j'implore, et ne permettra un tel assassinat sans punition exemplaire, faict à la personne du roy mon seigneur, qui estoit sacrée d'onction de particulière grâce, que reçoivent les roys de ce royaume de Sa Majesté divine. Cet acte plus que barbare me faict croyre, Monsieur mon frère, tout ayde et support de vous, en la

justice que vous en demande ceste désolée vefve qu'il a laissée, de ceste énorme et exécrationnable meschanceté, ne désirant plus de vie que pour veoir la punition faicte de ceulx qui me la rendent sy misérable, vous rendant grâce bien humblement aussy du soing et diligence qu'avez rendus à mestre le corps du roy, mon seigneur et le vostre, que j'ay tant honoré, vénéré et aymé, en lieu de sûreté, et, aveuglée par mes larmes, suis contraincte de finir ceste plainte, me remettant au sieur de Migennes, que je vous envoie, lequel vous dira le pitoyable estat auquel il m'a laissée. Dieu, par sa bonté, me donne la patience qu'il cognoist m'estre sy nécessaire et à vous, Monsieur mon frère, très heureuse et longue vie !

De Chenonceaulx, le sixième septembre, mil cinq cent quatre-vingt-neuf.

Vostre bien humble sœur,

LOYSE ¹.

D'un autre côté, comme les Ligueurs de Paris et les Espagnols proclamaient bien

¹ Ms. de Béthune, vol. 9120, fol. 1.

haut que Henri III était mort excommunié, à cause du double meurtre de Blois et tout spécialement de celui du cardinal de Guise, la reine voulut obtenir une déclaration contraire de la cour de Rome. Elle résolut donc d'y envoyer M. de Montmorin, son premier écuyer, pour démontrer au pape Sixte-Quint que son époux était mort repentant, confessé et absous ; elle tenait à ce que la mémoire de Henri fût réhabilitée aux yeux de l'Eglise, en même temps que les meurtriers seraient frappés par le bras séculier. Les instructions qu'elle remit à Montmorin le 1^{er} octobre 1589 étaient fort précises : elles demandaient en substance au Saint-Père qu'une déclaration pontificale exprimât le regret de l'assassinat du roi et l'horreur d'un crime aussi énorme : qu'il ordonnât que des prières publiques fussent faites pour son âme ; qu'il fût enjoint à tous les membres du clergé de s'abstenir de parler contre l'honneur et la mémoire du feu roi ; qu'en souvenir d'un

tel assassinat, l'un des deux couvents de Jacobins, celui de Paris, fût tenu d'aller tous les ans en corps faire à Saint-Cloud, le 2 août, un service des trépassés, et celui de Sens le même service dans son église, et que le mardi et le mercredi de chaque semaine, il fût dit dans les deux couvents un *De Profundis* pendant la messe : enfin elle requérait de Sa Sainteté que, si elle n'avait pas encore commandé que des honneurs funèbres fussent rendues à Rome au feu roi « selon qu'il a esté de tout temps observé et ordonné, elle les fist accomplir au premier jour avec les cérémonies accoutumées ¹. »

Montmorin ne put réussir à vaincre l'inflexibilité de Sixte-Quint, dont les réponses furent négatives sur tous les points de la requête envoyée par la reine : son mandataire reprit donc en juin 1590 le chemin de son pays, laissant ses pouvoirs aux

¹ Bibliothèque nationale, f. fr. 3473, fol. 92.

main du futur cardinal d'Ossat¹, chargé alors des affaires de France et « grandement pratic en cette cour de Rome². » Dès lors commença entre lui et Louise de Lorraine une correspondance, qui ne dura pas moins de dix années, pendant les-

¹ Arnaud d'Ossat, né en 1536 à Laroque-en-Magnoac, près d'Auch, d'une famille obscure et pauvre; ce fut par son mérite qu'il s'éleva aux plus hautes dignités de l'Eglise. Après avoir étudié le droit et fait les plus sérieuses études, il vint à Paris, où il brilla bientôt par son éloquence. Ses talents, sa piété et son désintéressement le recommandèrent si bien près de Paul de Foix, archevêque de Toulouse, que le prélat, pendant son ambassade, l'emmena à Rome, en qualité de secrétaire. L'archevêque y étant mort en 1584, le ministre Villeroy chargea d'Ossat des affaires de France. Ce n'était pas alors chose facile; Sixte-Quint, mort le 15 août 1590, eut trois successeurs dans l'espace d'un an : Urbain VI, Grégoire XIV et Innocent IX, qui mourut le 29 décembre 1591; tous se montrèrent plus ou moins hostiles aux rois de France. Enfin Clément VIII fut élu, et, à la suite des plus habiles négociations, d'Ossat obtint de lui en 1595 qu'il prononçât solennellement l'absolution de Henri IV. Le pape lui accorda de plus en 1598 le chapeau de cardinal. D'Ossat avait été nommé évêque de Rennes en 1589, et en 1601 il fut appelé au siège de Bayeux. Il mourut à Rome le 19 mars 1604, à l'âge de soixante-sept ans.

² Cheverny, *Mémoires*.

quelles il eut à négocier non seulement la réhabilitation du feu roi, mais aussi l'absolution et la réconciliation avec le Saint-Siège de Henri IV, après que ce prince eut abjuré le protestantisme. On sait que, sur cette dernière question, le succès de l'habile négociateur fut complet auprès de Clément VIII : quant à ce qui touchait la mémoire de Henri III, la reine, en fin de compte, dut se contenter d'une victoire partielle : le pape consentit à proclamer que ce prince n'était pas mort excommunié, mais aucune réparation ne fut infligée aux moines Jacobins.






CHAPITRE SEPTIÈME.

Violences de la Ligue dans Paris. Le Cardinal de Bourbon. Henri IV en Normandie. Combat d'Arques. Le roi s'empare d'un faubourg de Paris. Le P. Bourgoïn, prieur des Jacobins, prisonnier. Lettre de la reine Louise à Henri IV. Réponse du roi. Exécution du P. Bourgoïn à Tours. Existence claustrale que Louise mène à Chenonceaux. Témoignages de sa profonde douleur. Son appartement en deuil. Dépérissement de sa santé. Bref du pape Clément VIII. Conférences de Surènes. Lettre de la reine Louise à la duchesse de Nevers. Elle va trouver Henri IV à Mantes, pour réclamer encore le châtimeut des meurtriers de son époux. Cérémonies pour sa réception. M. de la Guesle. Effet produit sur la reine par le chant de l'*Exaudiat*. Elle n'obtient que de vaines promesses. Son retour à Chenonceaux.

I

 n attendant, Paris était en proie aux accès d'une véritable fureur; des feux de joie, allumés partout dans la ville, avaient célébré l'assassinat du roi; non content d'avoir mis

Jacques Clément, tué à Saint-Cloud aussitôt après l'accomplissement de sa sanglante mission, au rang des martyrs et de vénérer publiquement ses reliques, le fanatisme des Ligueurs se livrait sans répression aux plus déplorables excès. Huguenots et politiques, femmes et enfants, étaient arrachés de leurs maisons par la populace et égorgés avec des raffinements de barbarie¹ : la religion servait toujours de prétexte à ces odieux attentats. Des femmes, comme cela est fréquent dans les mouvements révolutionnaires, se distinguaient parmi les plus acharnés ; la duchesse de Montpensier², et sa mère, la duchesse de Nemours, ne craignaient pas de se faire promener en carrosse par les rues pour haranguer la foule, en applaudissant au meurtre du tyran.

¹ L'Estoile, *Journal de Henri IV*.

² Cette princesse était tout particulièrement accusée d'avoir poussé le moine Jacobin à l'assassinat du roi, qu'elle haïssait depuis longtemps.

Comme nous l'avons vu, pour se donner le simulacre d'un gouvernement régulier, la Ligue avait élu roi de France le cardinal de Bourbon ; mais ce prince était alors prisonnier entre les mains de Henri IV, et le duc de Mayenne s'était nommé lui-même lieutenant général du royaume. Il avait réuni aussitôt une armée de vingt-cinq mille hommes, avec laquelle il s'achemina vers la Normandie, pour y écraser d'un seul coup celui qu'il appelait le Béarnais, établi alors sur les côtes de cette province, pour y attendre les secours promis par l'Angleterre. « Il ne peut nous échapper, écrivait Mayenne, à moins que de sauter dans la mer. » Les opérations des Ligueurs étaient de plus concertées avec celles du duc de Parme, Alexandre Farnèse, qui, commandant en Flandre l'armée espagnole, devait harceler de son côté et combattre au besoin les troupes du roi.

La position devenait périlleuse pour Henri IV, mais ce prince était de force à

lutter par son habileté contre des adversaires plus formidables encore. Dès la fin de septembre, la victoire d'Arques, arrachée à l'ennemi, après une lutte héroïque, par sa persévérance et sa bravoure personnelles, rompait tous les plans de Mayenne, qui se vit contraint de reprendre, la tête basse, le chemin de Paris. L'armée royale, renforcée enfin par les Anglais et par une nombreuse noblesse qui était venue la rejoindre, se mit à la poursuite des vaincus jusqu'aux faubourgs de la capitale, dont elle s'empara le 1^{er} novembre, après avoir vigoureusement repoussé une sortie des Parisiens. Si la prudence de Henri, qui craignait quelque embûche, le leur eût permis, les royalistes auraient pu pénétrer du même coup jusque dans l'enceinte de la ville. Après ce dernier exploit, le roi se remit en marche, le 5 novembre, pour aller à Tours, où, à la mort de Henri III, il avait promis de convoquer les États du royaume.

En même temps que la nouvelle des

succès de Henri IV, la reine Louise apprenait que, parmi les prisonniers faits aux portes de Paris, on avait saisi le P. Bourgoïn, prieur du couvent des Jacobins, dont Jacques Clément avait fait partie. Toujours sous le coup de sa douloureuse préoccupation, elle s'empessa de renvoyer au roi, qui était campé près d'Etampes, le sieur de Migennes, pour réclamer de lui un châtiment exemplaire contre cet homme, qui avait été l'un des fauteurs du meurtre de son époux et que de plus on avait pris les armes à la main.

Sire, lui disait-elle dans sa requête, je ne vous représente pas l'affliction commune ni le devoir d'un légitime successeur, mais une douleur qui m'est particulièrement sensible par-dessus toutes les angoisses qui se peuvent imaginer et qui ne peuvent recevoir d'allégeance que par une pleine justice du parricide, commis en la personne du roy mon seigneur et mon époux. Et pour ce, d'autant que vous tenez, Sire, le prieur des Jacobins de Paris, principal auteur et instigateur

d'un crime si détestable, qui a esté pris aux faubourgs de cette ville armé contre Vostre Majesté, je la supplie de faire justice au chastiment des coupables et principalement de cesluy-cy, afin que, vostre règne commençant par un tel devoir de piété, Dieu donne si bon succès à vos entreprises que vous ayez victoire sur vos ennemis et l'accroissement de sa gloire ¹.

« Les termes de cette requête, dit Cayet, qui fut lue en présence de Sa Majesté et des princes, maréchaux de France et principaux seigneurs qui étoient auprès d'elle, furent trouvés si touchants, qu'elle remplit de larmes ceux qui l'écoutèrent, mais la généreuse réponse de Sa Majesté les eut bientôt séchées d'un zèle ardent de justice, en laquelle fut alors renouvelé par eux à haute voix le serment de ne dépouiller leurs armes qu'ils n'eussent vengé cette indigne mort du feu roy leur maistre et, à voir leur contenance, ce n'eust pas été un avantage

¹ L'Estoile, *Journal de Henri IV*, t. 1^{er}, p. 13.

à ceux de l'Union, si cette requête fust arrivée la veille d'une bataille¹. »

Henri IV s'empressa d'écrire au parlement siégeant à Tours, pour lui recommander de rendre prompte justice à la reine, en la personne du P. Bourgoïn, le prieur des Jacobins de Paris². En même temps il adressait à cette princesse une lettre pleine de nouvelles promesses pour l'avenir :

Madame, je vous envoie par le sieur de Migennes la response que j'ay pensé pouvoir faire la plus conforme à vostre intention sur la requeste qu'il m'a présentée de vostre part, et n'adjouteray autre chose à la dicte response et à ce que je vous ay cy-devant escript sur pareil sujet, sinon que le faict de soy est sy exécrationnable, qu'il doibt estre en horreur à tout prince et homme

¹ *Chronologie novenaire*, p. 276.

² « Ce moine fut convaincu d'avoir excité Jacques Clément au régicide et d'avoir ensuite fait son éloge en chaire. Le Parlement, séant à Tours, le condamna à être tiré à quatre chevaux, brûlé, et les cendres jetées au vent : ce qui fut exécuté quelques mois après. » (Berger de Xivrey. *Lettres missives de Henri IV*, t. IV, p. 74.)

d'honneur. Mais, pour vostre contentement et pour satisfaire à moy-mesme, qui me sens infiniment offensé en la perte que j'ay faicte, je n'y espargneray mes forces, mes moyens, mon autorité, ny ma propre vie, s'il en est besoing. Attendant que les effects vous en rendent plus assuré tesmoignage, je vous supplie le croire ainsy et que vos affaires seront les miennes, en ce que je pourray servir, d'aussy bon cœur que je prie Dieu qu'il vous veuille consoler et donner, Madame, en bonne santé, bonne et longue vie.

Au camp d'Estampes, le neuvième jour de novembre 1589.

Vostre bon frère.

HENRY ¹.

¹ Berger de Xivrey, *Lettres missives de Henri IV*, t. II, p. 75.





II

PRIEZ Dieu pour moi, avait écrit à sa femme Henri III, au moment d'expirer : jamais dernière volonté d'un mourant ne devait être ni plus pieusement ni plus exactement accomplie. L'auguste veuve, dont la douleur exaltait encore le zèle religieux, avait consacré dès lors son existence à la prière, en même temps qu'à cette chère mémoire, toujours présente à sa pensée. Au bruit des fêtes joyeuses et des galants déduits dont Chenonceaux avait été si souvent le théâtre, succédait ce silence mélancolique qu'inspire

toujours le respect dû à une douleur incurable. Retirée dans une chambre du château, que Catherine de Médicis avait fait construire en prolongement de la terrasse attenante à la chapelle et dont la fenêtre s'ouvrait sur le cours de la rivière, la reine Louise ne vivait plus que dans une atmosphère imprégnée des regrets du passé : un portrait en pied de son mari, de grandeur naturelle, était placé au-dessus de la cheminée, avec cette inscription que nous avons encore pu lire :

*Sævi monumenta doloris*¹.

Près de là elle avait fait peindre l'emblème qu'elle s'était choisi, le buis et le myrte, symbole de l'amour, avec cette devise qui disait si bien que tout était fini

¹ Au-dessus de cette inscription, le portrait de Henri III avait été depuis remplacé par celui d'une femme, également en pied, et portant le costume de chasse du temps de Louis XIV; sur un coin de la toile était écrit le nom de Diane de Poitiers. L'inscription et le portrait ont disparu en même temps que la chambre habitée par la reine Louise.

pour elle sur cette terre : *Nostra sed in tumulo*. Sur les meubles de la chambre étaient représentés, en blanc sur fond noir, d'autres emblèmes funèbres, reliés entre eux par des cordelières de veuve ; un écran, qui en faisait partie, se voit encore à Chenonceaux. Le lit et la pièce entière avaient été tapissés de velours noir, brodé de blanc, aux devises de la reine, avec des torches enflammées, des os croisés et des larmes : sur cette sombre tenture se détachaient deux grands crucifix d'ivoire¹. Un oratoire communiquant avec la chambre de la reine renfermait un prie-Dieu drapé de noir et quelques tableaux de dévotion. La chapelle était aussi tendue du haut en bas de soie noire aux chiffres de Louise de Lorraine, avec les mêmes symboles funè-

¹ Cette chambre et celle de l'étage supérieur, dont l'effet extérieur alourdissait sensiblement le profil primitif du château, ont été démolies dans ces dernières années, et la terrasse a été rétablie telle qu'elle était, avant les travaux exécutés par l'ordre de Catherine de Médicis.

bres, et tous les ornements pour la messe étaient de deuil. On a trouvé plus tard dans un meuble soixante-huit aunes de pièces de soie noire, brodées de larmes d'argent et destinées à tendre les grands appartements du château¹.

La santé de la reine, affaiblie par le chagrin et par la rigueur des austérités qu'elle ne cessait de s'imposer, ne lui permettant pas toujours de quitter sa chambre, elle avait fait ouvrir sur la chapelle une

¹ *Inventaire des meubles, bijoux et livres, étant à Chenonceaux en 1603*, p. 6. « On voit à Chenonceaux la chambre et le cabinet de la reine Louise, qu'elle avait fait peindre en noir, semés de larmes, d'os de mort et de tombeaux, avec quantités de devises lugubres. L'ameublement est de même : il n'y a, pour tout ornement, dans cet appartement, qu'un portrait en pied de Henri III, sur la cheminée du cabinet. » (M^{lle} de Montpensier, *Mémoires*, t. I^{er}, p. 27.) Le plafond en boiserie de la chambre de Louise de Lorraine, couvert encore de ses peintures de deuil, blanches sur fond noir, a été récemment retrouvé et fixé sur les solives de la galerie du rez-de-chaussée. Il porte, sous la couronne royale, les chiffres réunis de Louise et de Henri III : un H, au milieu duquel est inscrit un λ.

petite fenêtre et pouvait ainsi assister à la messe de son lit. Dès que les forces lui revenaient un peu, elle allait tous les samedis visiter une chapelle dédiée à Notre-Dame, dans l'église de Francueil, village situé à une lieue de Chenonceaux ; elle traversait alors à pied le parc, situé sur la rive gauche du Cher, par la grande avenue qui s'appelle encore aujourd'hui l'*allée de la Reine-Blanche* ; sa litière l'attendait à la porte de l'enclos. Presque tous les dimanches elle entendait la messe à la paroisse. Sa piété prenait chaque jour un essor plus élevé, « l'amour de Dieu estoit devenu le centre et la circonférence de toutes ses pensées et de ses discours ¹. »

Elle avait distribué l'emploi de ses journées avec une régularité presque monacale et, malgré de fréquentes faiblesses auxquelles elle était sujette, tous ses efforts tendaient à se conformer le plus strictement

¹ Antoine Malet.

possible à ce règlement de vie. Le matin, à peine éveillée, le premier élan de son âme était vers le ciel ; et ses dames, en entrant dans la chambre, étaient toujours frappées de l'ardeur de sa prière : dès que ses rideaux étaient ouverts, elle demandait ses *Heures* et récitait l'office de Notre-Dame ; en quittant son lit, elle faisait à genoux une nouvelle et courte oraison. Sa toilette durait une heure, pendant laquelle elle s'entretenait avec ses dames, et, d'après l'ordre des médecins, elle prenait un bouillon avant de quitter sa chambre. Quand ses forces le lui permettaient, elle ne manquait jamais d'entendre deux messes par jour dans la chapelle du château ; elle y restait absorbée par une profonde méditation, sans faire usage d'aucun livre. En sortant de la chapelle, elle s'occupait d'affaires et de bonnes œuvres et faisait ensuite une promenade d'une heure dans le parc, accompagnée de ses dames, ainsi que des princes, des seigneurs et des personnes

pieuses qui venaient la visiter, et avec lesquels elle s'entretenait toujours de la manière la plus aimable. On dit qu'avant d'être reléguée au château d'Usson, dans les montagnes d'Auvergne, la reine Marguerite vint plus d'une fois *se retraicter et s'édifier* près de sa belle-sœur. La spirituelle et galante princesse se plaisait sans doute à la variété et aux contrastes, car les conversations de la pieuse veuve ne devaient guère être faites pour inspirer le dialogue de la *Ruelle mal assortie*¹.

Au repas de la reine assistaient toujours son confesseur l'abbé Toussaint Leduc et M. Dinet, docteur en théologie, son prédicateur ordinaire. Après s'être reposée ensuite une heure environ, elle se faisait faire la lecture dans un livre choisi avec soin par elle-même ; pour cela elle avait désigné parmi ses dames, M^{lle} de la Béraudière,

¹ Opuscule galant attribué à la reine Marguerite de Navarre.

« qui lisoit des mieux ». Lorsqu'elle se trouvait obligée de garder le lit, sa lecture ordinaire était la *Vie des Saints*. Tout en l'écoutant, elle se livrait à des ouvrages de broderie, et un grand nombre d'églises de France ont reçu en cadeau des ornements travaillés de sa main.

Sur les quatre ou cinq heures, suivant la saison, la reine faisait une nouvelle promenade, qui était suivie d'une méditation, pour laquelle elle se retirait seule dans son appartement, et qui ne durait pas moins de trois quarts d'heure. Ensuite venait le souper : la sobriété la plus stricte, l'abstinence même présidait à tous ses repas, à ce point que, malgré son état maladif et ses précoces infirmités, elle ne manqua aux prescriptions du carême que deux fois dans sa vie, et encore ce ne fut pas sans la plus vive répugnance qu'elle se soumit aux injonctions de ses médecins ; dans ce cas, par crainte du scandale qui pouvait en résulter, elle ne mangea que

dans la plus complète solitude et n'accepta que les mets les plus grossiers¹. Après le souper, elle réunissait les dames qu'elle avait conservées en très petit nombre, telles que M^{mes} d'Elbeuf, d'Antraigues, de Schomberg et de Larchant et s'adonnait en leur compagnie à quelque honnête divertissement². Quelquefois elle se faisait lire encore dans quelques volumes de piété, d'histoire ou de poésie, dont nous trouvons les titres dans l'inventaire de sa bibliothèque; elle écrivait aussi de nombreuses lettres, soit au roi Henri IV pour ses affaires, soit à des parents ou à des amis; nous en voyons une preuve dans l'activité de sa longue correspondance avec le cardinal d'Ossat, qui dura presque jusqu'à la mort de la reine. En se couchant, elle faisait toujours une prière d'une heure, avant de

¹ Antoine Malet, *Les exercices ordinaires de la reine pour chacun jour en l'estat de viduité*, p. 314.

Hilarion de Coste, *Histoire catholique*, p. 639.

s'endormir¹. Malgré sa soumission à la volonté céleste, les souffrances physiques et morales de la reine Louise pesaient si lourdement sur sa vie, qu'elle fléchissait sous le fardeau ; elle se sentait dépérir tous les jours davantage, sans avoir la force, ni la volonté de lutter contre l'ennemi.

A la peinture que d'Ossat lui avait faite de cette désolation sans issue, le pape Clément VIII s'était ému : « Nous voudrions, écrivit-il à la reine, que vous ne vous abandonnassiez pas si fort à la douleur que vous cause le souvenir des choses passées, qui ne se peuvent plus changer ; et que, par une réflexion digne de votre prudence et de votre grand courage, vous considérassiez que, comme rien n'échappe à la providence divine, toutes les croix et afflictions qui nous arrivent doivent être portées

¹ *Le Miroir des veuves ou la vie et la mort de Louise de Lorraine*, par Nicolas Gazet, cordelier. Paris, 1601, in-12.

avec un esprit de résignation et de patience¹. ».

La vivacité des regrets de Louise de Lorraine et le culte passionné, qu'elle avait voué à la mémoire de son mari, ont paru à quelques-uns empreints d'une sorte d'exagération. On aurait peut-être lieu en effet de s'étonner de tant de larmes répandues sur les cendres d'un homme, qui pendant sa vie avait montré si peu de souci de son bonheur conjugal, et payé d'une monnaie de si mauvais aloi tant de dévouement et de tendresse ; mais la princesse de Lorraine n'était pas de celles qui placent leur affection à intérêts, qui ne la prêtent, pour ainsi dire, qu'à charge de revanche, toujours disposées à la reprendre, lorsque les faits ne répondent pas à leurs premières espérances. Dès qu'elle avait senti cet amour naître dans son cœur, elle s'était juré de lui rester fidèle toute sa vie, quoi qu'il

¹ Bref du 20 juin 1592.

pût advenir, et personne ne s'est tenu parole plus sincèrement. Et puis, en appelant la fille du comte de Vaudemont au trône de France, Henri III n'avait-il pas fait un véritable mariage d'amour ? Si modeste qu'elle fût, n'y avait-il pas là pour elle un motif réel de reconnaissance ? Nous l'avons vu d'ailleurs : ce prince léger, dans sa légèreté même, se laissait quelquefois ramener par des remords, qui étaient aussi des regrets, près de celle dont le cœur ne lui avait jamais causé de déceptions : ce n'était souvent qu'un rayon passager au milieu des tristesses de l'abandon, mais il rappelait à la reine Louise le soleil des premiers beaux jours. Du reste, comme nous l'avons remarqué quelque temps avant sa mort, Henri paraissait avoir enfin compris qu'il avait fait fausse route, et elle le voyait revenir à elle, ce qui à ses yeux rachetait bien des chagrins, au moment même où la fatalité allait lui en causer de plus cruels encore. Le souvenir, aussi, n'est-il pas un

miroir, qui, en reflétant les choses du passé, a le don de les embellir ? Explique enfin qui pourra les mystères du cœur d'une femme : ne sont-ils pas insondables comme ceux du ciel ?





III



u printemps de l'année 1593, pendant que, pour obéir aux prescriptions des médecins, la reine Louise allait chercher aux eaux de Bourbon quelque soulagement à ses douleurs physiques, des conférences s'étaient ouvertes à Surènes entre les députés du roi et ceux des États de la Ligue, dont les séances tumultueuses se tenaient dans Paris, sous la garde intéressée des troupes espagnoles. Ces conférences avaient amené une trêve générale de trois mois. Henri IV, de plus en plus touché des malheurs de la France, en avait profité pour se faire instruire dans la religion catholique

par le futur cardinal du Perron, et les ferventes prières de notre reine allaient enfin être exaucées. Heureuse de voir se réaliser l'un de ses désirs maintenant les plus chers, elle voulait se transporter auprès du roi, pour le féliciter de ses projets de conversion, mais aussi pour réclamer plus énergiquement que jamais contre l'impunité persistante des meurtriers de Henri III. Sous cette double impression, elle écrivait alors à la duchesse de Nevers ¹ :

Ma cousine, il faut que je vous fasse part des nouvelles que j'ay receues, qui m'ont extrêmement resjouye, qui est que le roy sera catholique : Dieu a pitié de ce royaume de luy faire cette grâce de se remettre au giron de nostre

¹ Henriette de Clèves, fille de François de Clèves, 1^{er} du nom, et de Marguerite de Bourbon-Vendôme, née le 31 octobre 1542. Elle avait épousé en 1565 Louis de Gonzague, auquel elle avait apporté le duché de Nevers. Elle était sœur de la princesse de Condé et de la duchesse de Guise : leur beauté les avait fait surnommer : *Les trois Grâces*. La duchesse de Nevers mourut le 24 juin 1601, la même année que la reine Louise.

mère sainte Eglise ; et, toute malade que je suis, il faut que je m'en resjouisse avec vous, ma cousine. Samedy dernier, les depputez ont encore esté assemblez à Suresnes, pour adviser comme l'on fera, et, sy cela est, je suis résolue d'aller, avec beaucoup d'incommodité que j'ay, tant de ma santé, que de ce que celles de ma qualité n'ont point de honte de dire, qui est de l'argent, n'estant plus possible d'endurer le peu de mémoire que l'on a du feu roy mon seigneur, pour avoir esté traictée, ces jours passez, avec telle cruauté de n'avoir voullu prendre une requeste que je voullois faire présenter au roy. Cela est insupportable et pitoyable. Je me doute du desseing qu'avez de voir le roy et que vostre diette sera faicte en ce temps-là : ce me seroit beaucoup d'heur d'aller ensemble. J'ay une si grande douleur de teste, que je ne say plus que dire, vous baisant les mains.

De Moulins, ce vingt-troisième de may 1593.

Vostre bonne cousine,

LOYSE ¹.

¹ Bibliothèque nationale, Ms., ancien fonds fr. 3646, fol. 91. Copie.

Soit par suite des difficultés dont parlait la reine, soit pour tout autre motif, le voyage n'eut pas lieu à cette époque, comme elle l'avait projeté : Louise de Lorraine retourna directement à Chenonceaux. Elle dut bien des fois regretter de n'avoir pas été présente à l'abjuration du roi, qui se fit en grande pompe le 25 juillet, dans l'abbaye de Saint-Denis, entre les mains de Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, grand aumônier. Cependant l'infortunée veuve n'avait pas pour cela perdu de vue la pensée de faire poursuivre les complices du meurtrier de son époux, parmi lesquels figuraient, à ses yeux, son cousin le duc de Mayenne, la duchesse de Montpensier et plusieurs autres princes et princesses de sa famille ; elle se sentait capable de tout tenter pour réussir dans cette entreprise, et le moment lui semblait indiqué par la Providence. Elle espérait obtenir de Henri IV, en même temps que le châtement des coupables, les honneurs de la sépulture

royale pour son prédécesseur, dans les caveaux de Saint-Denis : son intention était aussi d'offrir au roi d'intervenir près de son frère le duc de Mercœur, pour le décider à abandonner le parti de la Ligue, quoiqu'elle ne se dissimulât pas les difficultés de cette négociation ¹.

Dans cette disposition d'esprit, la reine Louise n'hésita pas, vers la fin de l'année, à quitter sa paisible retraite de Chenonceaux, pour s'en aller à Mantes trouver le roi Henri ² et en appeler hautement à sa justice. Le voyage était long et difficile dans une pareille saison, et le misérable état de santé de la reine devait le rendre plus pénible encore : mais que lui importait ? Depuis longtemps déjà elle avait fait le sacrifice de sa personne et de sa vie à ce qu'elle considérait comme son premier devoir en ce monde. Elle put cependant arriver au

¹ M^{me} de Mornay, *Mémoires*, t. I^{er}, p. 279.

² On sait que Henri IV ne fit son entrée dans Paris que le 22 mars 1594.

terme de sa route, mais elle était à bout de forces, et il lui fallut absolument prendre quelques jours de repos. Ce fut seulement le lendemain des Rois 1594 que, dans l'église de Notre-Dame de Mantes, Henri IV put recevoir en audience solennelle l'auguste veuve, avec tout le cérémonial que comportait la circonstance.

Deux trônes avaient été préparés : le roi était sur le sien, entouré de toute sa cour, des grands officiers de la couronne, et des conseillers d'Etat. La reine douairière, en grand deuil, entra précédée des suisses de sa garde, de tous les gentilshommes et de tous les officiers de sa maison ; la queue de sa robe était portée par la duchesse de Rohan, la duchesse de Nevers et sa fille, suivies de quarante dames de la reine, chacune donnant la main à l'un des gentilshommes du feu roi. Après deux révérences, elle mit un genou en terre devant le roi, qui, descendant du trône, la prit par la main et la releva. Lorsqu'elle fut assise

entre Madame, sœur du roi, et le prince de Condé, ayant derrière elle toutes les princesses, son chancelier demanda au roi qu'il fût permis à la reine douairière de faire exposer sa requête par son procureur général. Le chancelier de France, Cheverny, ayant pris les ordres du roi, dit que Sa Majesté le voulait. Alors M. Buisson, procureur général de la reine, prononça un discours qui parut fort éloquent, auquel répondit M. de la Guesle, procureur général au Parlement, par une *docte remontrance*. Nous ne pouvons nous empêcher de donner ici, à titre de curiosité, quelques passages de cette harangue, dont le pathos bizarre contrastait si étrangement avec la douleur simple et digne que le magistrat était chargé de représenter. Après avoir longuement exposé les circonstances du meurtre, il passe à la demande si bien justifiée de la reine : « Cause soutenue par ses larmes, deffendue par ses regrets, eslevée par ses soupirs et animée par ceste sienne pitoyable

façon..... C'est avec une nouvelle sorte d'éloquence qu'elle s'est adressée à Vostre Majesté avec yeux eplorez, oreille sourde à la consolation et silence morne, enfant naturel de la tristesse..... Ce sexe infirme vous a présenté ses pleurs et fait offre de ses sanglots : son imbécillité a imploré vostre puissance et son injure inhumaine la sévérité de vostre justice : injure griefve entre les plus griefves, qui lui a ravy son très honoré seigneur et espoux, par la splendeur duquel, ainsi que la lune de celle du soleil, elle estoit entièrement éclairée. Fureur, horreur, comble, chef-d'œuvre et outre-passe sans parangon de toute barbare desloyauté¹ !... »

Après ces deux discours, le roi ordonna de recueillir les voix des officiers de la couronne et du Conseil d'Etat; le chancelier de Cheverny, les ayant recueillies,

¹ *Trois remonstrances faictes sur la fin des derniers troubles et recueillies depuis peu de temps. A Paris, chez Pierre L'huillier, 1608.*

prononça cet arrêt : « Sa Majesté a envoyé la requête présentée par la dame reine, circonstances et dépendances d'icelles en sa cour du Parlement, pour, à la diligence de son procureur général, toutes choses cessantes, y être procédé contre les accusés, ainsi qu'il appartiendra ¹. » C'était là de belles promesses, et nul doute qu'elles ne fussent faites de bonne foi, mais était-il au pouvoir du roi de les exécuter ? Des négociations suivies pour sa rentrée dans Paris étaient déjà entamées avec ceux que ces dispositions menaçaient tout particulièrement, et l'espoir de l'impunité pouvait seul les faire réussir. Quant aux honneurs funèbres, Henri déclara qu'il était décidé à les faire rendre avec la pompe convenable à un si grand roi, mais qu'il fallait pour cela attendre un moment plus opportun, et ce moment ne se présenta pas avant plu-

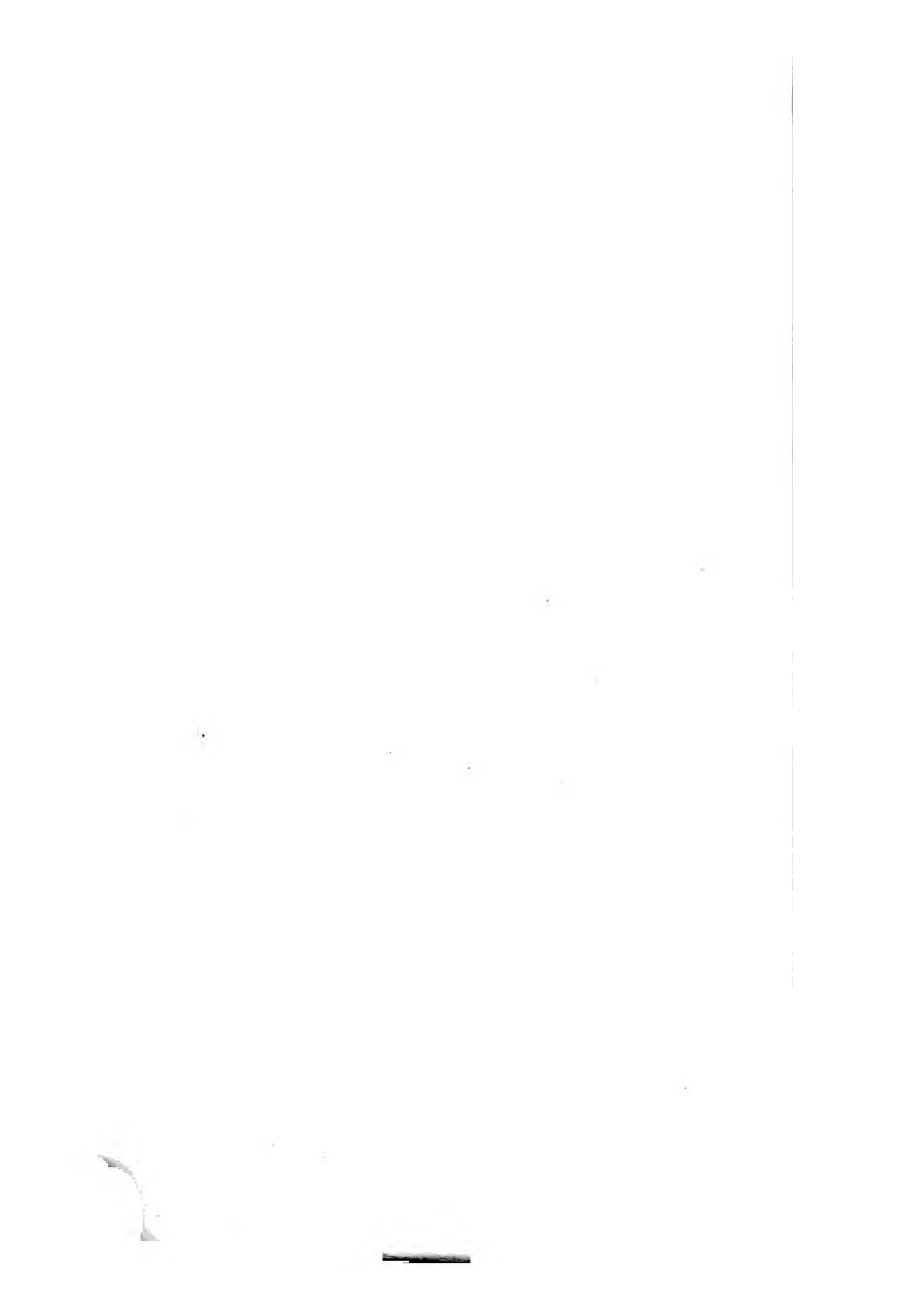
¹ Berger de Xivrey, *Lettres missives de Henri IV*, t. IV, p. 92.

sieurs années¹. A la fin de la cérémonie, la reine douairière, entendant chanter l'*Exaudiat*, se rappela que son mari le faisait réciter tous les jours à la messe, et l'émotion causée par ce souvenir fut tellement violente qu'elle tomba en syncope et resta comme morte sur la place. On s'empressa autour d'elle, et le roi fut des premiers à lui donner tous les soins que nécessitait sa faiblesse.

Après avoir fait tout ce qui était humainement possible pour venger son époux, mais n'emportant que de vagues promesses, la reine Louise reprit le chemin de sa chère solitude de Chenonceaux².

¹ L'Estoile, *Journal de Henri IV*, t. I^{er}, p. 456. Il ne fut pas donné à la reine Louise de voir la réalisation de ce vœu si cher à son cœur : le corps de Henri III, embaumé et mis dans un cercueil de plomb, avait été transporté dans l'abbaye de Saint-Corneille, à Compiègne, et la sépulture royale dans les caveaux de Saint-Denis ne lui fut donnée qu'en 1610.

² Palma Cayet, *Histoire de la Paix*. — André Favyn.





CHAPITRE HUITIÈME.

Les créanciers de Catherine de Médicis. Saisie du domaine de Chenonceaux. Détresse de la reine Louise. Les créanciers sont désintéressés par Gabrielle d'Éstrées. La reine douairière rachète le château et ses dépendances. Elle en fait don à sa nièce, Françoise de Lorraine, fille du duc de Mercœur, qui doit épouser César de Vendôme. Elle s'en réserve l'usufruit. Conférences d'Ancenis entre les agents du roi et ceux du duc de Mercœur. Tentative d'assassinat sur Henri IV par Jean Chastel. Lettre de la reine. Du Plessis-Mornay. Louise se rend à Ancenis. Rupture des conférences. Lettre du roi à Louise de Lorraine. Voyage à Nancy. Reprise des négociations avec Mercœur à Chenonceaux. Traité de Folembray. Amnistie accordée aux auteurs du meurtre de Henri III. Protestation de la reine Louise.

I

LOUISE de Lorraine ne devait pas retrouver dans son manoir ce calme recueilli, si salutaire aux blessures du cœur : on allait lui disputer jusqu'à cet asile, qu'elle s'était

cru assuré pour toujours. On sait que lorsqu'il mit sa femme en possession de Chenonceaux, légué par Catherine de Médicis, Henri III avait déclaré cette terre libre de toute hypothèque : or, dans cette circonstance, il avait outrepassé ses droits; les créanciers de la reine mère, qui avait laissé des dettes énormes, privés, par la guerre civile, des moyens de rentrer dans leurs avances, avaient obtenu du Parlement que, la plupart des biens et des meubles de la feuë reine étant occupés par les Ligueurs, on affectât au paiement de ses dettes les propriétés demeurées libres. La cour, par arrêt du 16 décembre 1593, décida donc que Chenonceaux, Monceaux et Saint-Maur-des-Fossés seraient mis en vente judiciairement. Henri IV et la reine Marguerite, de leur côté, avaient cru devoir, ainsi que de modestes rentiers, renoncer à l'héritage de Catherine. Sans tenir compte de ce qu'il se trouvait d'humiliant dans de pareilles tracasseries pour l'infortunée

veuve, qui n'avait pas même pu, tant était grande au trésor royal la disette d'argent, obtenir le règlement de son douaire, qu'elle avait réclamé du Parlement, dès l'année 1592, « afin, disait-elle, de sortir de la misère où elle estoit, » les créanciers n'hésitèrent pas à faire sommer par huissiers Louise de Lorraine de payer les dettes hypothécaires, qui grevaient le domaine de Chenonceaux, « avec les arrérages, dépens, dommages et intérêts, sy mieux elle n'aimoit déguerpir la dicte terre, pour estre vendue et décrétée ». Sur le refus de la reine, on saisit Chenonceaux en 1597 : les revenus furent arrêtés et les criées faites selon les formalités ordinaires¹. Par ce procédé brutal, la royale veuve était mise en demeure d'abandonner ce lieu qu'elle aimait et dont elle avait fait comme le sanctuaire de sa douleur ; elle allait ainsi se voir réduite aux plus pénibles extré-

¹ *Archives royales de Chenonceaux*, p. CXLVII.

mités, car ses ressources ne consistaient guères que dans le produit de la terre, affermée en totalité 1,200 écus d'or. Il ne lui resterait plus qu'une modique pension de 36,000 livres, que Henri IV, bien pauvre lui-même, lui avait assurée, en attendant l'expédition du douaire, et sur laquelle la reine trouvait encore le moyen de prélever de nombreuses aumônes.

Une solution, inattendue pour Louise de Lorraine, mais à laquelle le roi n'était pas étranger, vint heureusement mettre un terme à ce triste épisode, dont le récit nous a obligé de devancer la marche des événements. Nous laisserons à ce sujet la parole au savant éditeur des *Archives royales de Chenonceaux* : « Gabrielle d'Estrées, qui avait visité ce château avec Henri IV en 1597, s'éprit de cette belle résidence et songea à l'acheter. Elle s'entendit avec les anciens créanciers, par traité du 24 décembre, et acquit leurs droits hypothécaires sur Chenonceaux, moyennant

22,000 livres. L'année suivante, lorsque le duc de Mercœur, frère de Louise de Lorraine, le dernier des Ligueurs, fit sa soumission et livra la Bretagne, il fut stipulé secrètement que César, duc de Vendôme, fils naturel du roi et de Gabrielle, épouserait Françoise de Lorraine, unique fille du duc de Mercœur. Gabrielle d'Estrées se désista alors de son traité avec les créanciers de Catherine de Médicis, et, par acte du 22 juin 1598, subrogea dans tous ses droits la reine Louise, qui se proposait de donner Chenonceaux aux deux jeunes fiancés. Le duc de Mercœur intervint au contrat comme garant ; sa sœur, la reine Louise, ne pouvait répondre de la somme de 60,000 livres ; elle fut même obligée de vendre trois perles fines pour donner 2,100 écus, comme arrhes du contrat. Ayant ainsi acheté Chenonceaux, la reine douairière en fit don, par acte du 15 octobre 1598, à César de Vendôme et à sa nièce, Françoise de Lorraine, en considé-

ration de leur futur mariage, ne se réservant que l'usufruit de la terre¹. »

¹ *Archives royales de Chenonceaux*, p. CXLVII. Après la mort de la duchesse de Mercœur en 1621, Chenonceaux, selon la volonté de la reine Louise, passa aux mains de César de Vendôme et de Françoise de Lorraine : il devint en 1665, par héritage, la propriété de Louis de Vendôme, époux de Laure Mancini, et ensuite de son frère, le duc de Beaufort. Le fils du premier, Louis-Joseph, duc de Vendôme, le vainqueur de Villaviciosa, posséda ensuite Chenonceaux et, à sa mort en 1712, sa veuve qui lui survécut, n'ayant pas de postérité, laissa tous ses biens à sa mère, Marie-Anne, princesse de Condé, qui, en 1720, vendit le château et ses dépendances au duc de Bourbon, premier ministre de Louis XV, qui n'y vint jamais qu'une fois. Ayant acquis plus tard une partie du duché de Guise, ce prince se décida à vendre Chenonceaux, qui fut acheté en 1733 par Claude Dupin, fermier général, pour la somme de 130,000 livres, y compris la seigneurie de Civray. Le nouvel acquéreur était riche ; il avait de l'esprit et de l'instruction : son épouse, M^{lle} de Fontaine, était une femme supérieure, aussi Chenonceaux devint-il bientôt le rendez-vous d'une société élégante et distinguée, autant par sa naissance que par le talent et la célébrité. M. Dupin avait eu deux fils, dont l'aîné, issu d'un premier mariage, prit le nom de Francueil, une des dépendances du château ; c'est au second, connu sous celui de Dupin de Chenonceaux, que son père donna en 1743 pour précepteur Jean-Jacques-Rousseau. Devenue veuve en 1769, M^{me} Dupin ne quitta presque plus Chenonceaux, et y passa les plus mauvais jours

Pour arriver à cet arrangement définitif avec le duc de Mercœur, qui s'était découpé, en Bretagne, une sorte de principauté indépendante, la tâche fut délicate et ardue ; il ne fallut rien moins que la patience, la longanimité de Henri IV et l'intervention active et persévérante de la reine Louise, que les difficultés et la fatigue ne décourageaient jamais, lorsqu'il s'agis-

de la Révolution : elle y mourut, entourée des regrets et de la vénération de tous, le 20 novembre 1799, à l'âge de 93 ans : les deux fils de M. Dupin étaient morts avant cette époque. La terre de Chenonceaux échut alors par héritage à M. le comte René de Villeneuve, petit-neveu de la défunte : né en 1777, il avait épousé dès l'âge de 18 ans M^{lle} Apolline de Guibert, dont il devait conserver l'aimable société jusqu'en 1853. M. de Villeneuve résidait habituellement à Chenonceaux, dont personne ne sut faire les honneurs avec une grâce plus parfaite ni une plus exquise affabilité. Il y vécut de longues années, au milieu de sa nombreuse famille, aimé et respecté de tous ceux qui l'approchaient : pour notre propre compte, nous conservons parmi nos meilleurs souvenirs les moments, toujours trop courts, que nous avons passés près de lui. A sa mort arrivée le 22 février 1863, le château de Chenonceaux fut vendu à M^{me} Pelouze, qui, depuis plusieurs années, s'occupe à y faire exécuter de nombreuses et importantes restaurations.

sait d'un devoir à accomplir. Déplorant les malheurs que ceux de sa maison avaient fait peser sur la France, la loyauté de cette princesse et son attachement au grand Henri souffraient singulièrement de voir son propre frère au premier rang des rebelles et l'ami des Espagnols. Aussi, lorsqu'au mois de décembre 1594, des conférences s'ouvrirent à Ancenis, entre les commissaires du roi et les agents du prince Lorrain, la reine Louise, sans se préoccuper de l'inclémence de la saison ni de sa santé de plus en plus chancelante, s'empressa-t-elle de se rendre dans cette ville pour les présider, et mettre au service de la paix l'influence qu'elle avait pu conserver sur son frère.

Elle y était à peine arrivée, lorsqu'une lettre de du Plessis-Mornay vint lui apprendre l'attentat commis, le 27 décembre, sur la personne du roi par Jean Chastel ; ce crime, qui lui faisait faire un si triste retour sur son propre malheur, lui causa

une indignation profonde ; elle voyait le couteau de Jacques Clément luire encore dans la main du meurtrier de Henri IV.

Monsieur du Plessis, répondait-elle à Mornay le 2 janvier 1595, je n'avois encore rien sçeu de ceste meschanceté, quand j'ay reçeu la lettre qu'il vous a pleu m'en escrire, dont je vous remercie bien affectueusement. Cela m'a du commencement apporté beaucoup d'étonnement ; mais je loue Dieu et lui rends grâces infinies de très bon cœur de ce qu'il lui a pleu garantir le roy, monsieur mon frère, de ce malheur, dont les autheurs, complices et consentants (qui me renouvellent le juste regret du mien particulier) sont d'autant plus détestables, que c'estoit sans doute le plus sinistre et misérable accident, qui eust peu et puisse arriver à ce royaume. D'ailleurs c'est une particulière faveur de sa divine bonté de ce qu'il a voulu que l'assassin ayt esté pris vif, pour au moins descouvrir la vérité de ce fait, qui doit faire considérer que peut estre le peu de conte que l'on a fait jusques ici de venger celui du feu roy mon seigneur, que Dieu absolve ! donne l'audace à ces damnables entre-

preneurs. Je lui écris pour me resjouir et remercier Dieu avec lui de sa conservation, que je souhaite et désire comme la mienne propre. Et prie Dieu qu'il vous ayt, monsieur du Plessis, en sa sainte et digne garde.

A Ancenis, ce 2 de janvier 1595.

La bien vostre,

LOYSE ¹.

Les conférences d'Ancenis se prolongèrent pendant huit mois entiers, sans que la reine parvînt à triompher des ambitieuses prétentions et des faux-fuyants de son frère, non plus que des intrigues des Ligueurs, dont il était désormais le plus solide appui. Les pourparlers duraient encore, lorsqu'on intercepta une lettre de Mercœur au duc de Mayenne, où il disait : « Ce que je fais et ai fait jusqu'ici n'est que pour contenter la reine et les esprits de notre parti qui recherchent trop curieusement la paix,

¹ P. de Mornay, *Mémoires*, t. II, p. 493

résolu au reste de continuer la guerre et de me conformer à vos conseils. » Le contenu de cette lettre ne démontrait que trop l'impossibilité d'arriver alors à un accommodement sincère¹. Cette certitude amena un refroidissement sensible dans les rapports entre le frère et la sœur, et Louise dut se résigner à regagner Chenonceaux, sans avoir pu réussir à faire rentrer la Bretagne sous l'obéissance du roi. Cependant, toujours préoccupée de l'idée de rendre ce grand service à la France, elle ne se laissa pas décourager et reprit encore les négociations à Chenonceaux, où Mornay, pour le roi, et le sieur de la Ragotière, de la part du duc, firent de nombreux voyages. On sait que ce fut par son active coopération et au moyen de ses engagements personnels, que Louise réussit enfin à terminer heureusement cette longue et délicate affaire. Nous ne pouvons résister à la tentation de

¹ Daru, *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 318.

rapporter ici en entier la lettre que Henri IV écrivit, le 13 mars 1595, à la reine pour la remercier des soucis et des fatigues que lui causait la lutte avec son frère.

Madame, quand il vous a pleu prendre la peine d'entreprendre le voyage de Bretagne, si j'eusse jugé que mon cousin le duc de Mercœur, vostre frère, eust esté aussi peu disposé à la paix, comme il a faict connoistre par ce qui a esté traicté par les siens à la conférence, je vous eusse priée instamment de ne faire le dict voyage pour les incommodités qu'avez receues en iceluy. Vostre bonne affection en mon endroit et le désir, que j'ay eu de voir réussir quelque fruit du dict traicté, ont esté l'occasion de vostre dict voyage, duquel je ne vous suis moins obligé que s'il eust réussi à vostre contentement et au mien. Je sçais, madame, combien vous avez apporté de vostre prudence et dextérité accoutumées pour avancer le dict traicté, et que, si mon dict cousin eust cru vos conseils et prudens advis, l'issue du traicté eust esté plus heureuse que je ne la prévois. Dieu cognoist l'intérieur de nos cœurs et est le vray juge de nos intentions ; la

sincérité des miennes lui estant connue, j'espère que, par sa bonté, il en fera redonder le fruit sur tous mes subjects, le repos et le soulagement desquels je désire plus que chose du monde ; qui me faict d'autant plus recevoir avec déplaisir la rupture de la dicte conférence, ainsi que je le prévois par ce qui m'a esté représenté par la dernière despesche que j'ay receue de mes deputez¹. J'ay beaucoup de contentement en moy-mesme que chacun reconnoisse combien je désire la paix et que j'ay apporté en ceste occasion tout ce que j'ay peu pour l'avancement d'icelle. Je sçais, madame, que vous y avez apporté de vostre part tout ce qui estoit requis, pour ayder à prendre une bonne résolution, ce qui ne se peut faire, puisque mon dict cousin, au lieu d'y apporter ce qui despend de luy, faict proposer de jour en jour de nouvelles difficultez, qui sont propres pour prolonger la dicte conférence, et non pour la terminer par quelque bon accord. L'estat de mes affaires ne peut permettre

¹ C'étaient Philippe du Bec, archevêque de Reims, MM. de la Rochepot, du Plessis-Mornay, de Chasteauneuf, les présidents de Marigny et de la Grée.

que mes dictz depputez s'amusent dadvantage par de là. Ils y ont trop perdu de temps ; vous, madame, y avez receu trop d'incommodités, qui me faict désirer que mes dictz depputez s'en reviennent me trouver, sy, dans le premier jour d'avril, ils ne cognoissent les depputez de mon dict cousin plus disposez à prendre une bonne résolution pour la paix, vous priant aussy, madame, de quitter la demeure d'Ancenis et n'incommoder dadvantage vostre santé et vos affaires, remettant à vous remercier de tant de peines, qu'avez prises à mon occasion, au temps que j'auray le contentement de vous voir, vous priant de croire que j'auray cependant une continuelle volonté de m'en (revencher) en tout ce que je pourray pour vostre contentement : et je prie Dieu qu'il vous veuille donner, madame, en santé, bonne et longue vie.

Vostre bon frère,

HENRY¹.

¹ *Lettres missives de Henri IV.*



II

QUAND les déceptions et la maladie, cette vieillesse anticipée, ont usé nos forces, quand nous sentons que les horizons de la vie se rapprochent chaque jour davantage, le désir nous vient souvent de retourner au point d'où la perspective a été jadis la plus brillante, et de nous réchauffer au lointain rayonnement des jours fleuris de la jeunesse. Louise de Lorraine, qui ne vivait plus que par le souvenir, se sentit ainsi invinciblement attirée vers son pays natal, et se disposa à faire le voyage de Nancy. N'y avait-il pas, pour elle, une sorte d'amer

plaisir à remonter le courant de ses premiers rêves de bonheur, si cruellement évanouis ? Dès qu'il eut connaissance de ce projet, le roi, par une attention délicate, choisit, pour accompagner la reine dans son voyage, ce même François de Luxembourg, dont il connaissait le dévouement à la personne de cette princesse, et qui devait plus tard, par son mariage avec la duchesse de Joyeuse, devenir son beau-frère. Henri savait qu'il ne pouvait pas la confier à des mains plus loyales ni plus sûres. Il écrivit donc ces mots au duc de Piney le 8 septembre 1595 :

Mon cousin, désirant que la reyne, ma belle-sœur, soit accompagnée en son voyage qu'elle fera à Nancy, jusques auquel lieu je la fais conduire, le plus honorablement qu'il sera possible, je désire que vous vous mettiez en équipage pour faire ce voyage avec mon cousin le cardinal d'Est, à qui j'ay donné charge de sa conduite et que, à ceste fin, vous vous rendiez en ceste ville au plus

tost qu'il sera possible. Suppliant le Créateur, mon cousin, qu'il vous ayt en sa sainte garde.

Escrit à Paris, le huitième jour de septembre 1595¹.

La reine douairière vit à Nancy le duc Charles III, déjà réconcilié avec Henri IV, après avoir renoncé à faire un roi de France de son fils aîné Henri, marquis de Pont, ce qui avait été un moment le rêve de Catherine de Médicis. Le comte de Salm, qui avait fait battre le cœur de Louise avant son mariage, était alors maréchal de Lorraine et gouverneur de Nancy, et il allait marier sa nièce Christine au troisième fils du duc.

Nous ignorons quelles furent les impressions qui assaillirent l'âme, si tristement désabusée, de Louise de Lorraine, lorsqu'elle se retrouva au séjour de son enfance et de sa première jeunesse²; il y a

¹ *Lettres missives de Henri IV*, t. IX, p. 182.

² Il n'existe, dans les archives départementales de Nancy, aucun renseignement sur ce voyage de la reine Louise : c'est ce qui nous est attesté par le savant archiviste, M. Le-page.

lieu de penser qu'elle n'y rencontra pas le soulagement qu'elle cherchait, car nous la voyons de retour à Chenonceaux au mois de décembre de cette même année, occupée à reprendre et à suivre les négociations avec le duc de Mercœur.

Elle n'en était pas encore arrivée à ses fins, lorsqu'elle reçut la visite du sieur de Rouet, porteur d'une longue lettre du roi, datée de Folembray, 24 janvier 1596 : ce devait être le dernier coup porté à ses illusions, s'il lui en restait encore, sur le châ-timent de ceux qu'elle avait accusés de complicité avec l'assassin de son mari. Cette missive portait comme suscription : *A la royne douairière Louise de Vaudemont, en son chasteau de Chenonceau.* Nous allons en reproduire ici quelques fragments :

Madame, j'ay donné charge au sieur de Rouet de vous visiter de ma part et de vous dire la peine où je me trouve de vous représenter, en une affaire dont la seule mémoire me comble de douleur, combien m'est à cœur la vengeance de

ce qui est traistrement advenu en la personne du feu roy, que Dieu veuille avoir dans sa gloire !... L'œil de la justice divine, qui veoit toutes choses, ne permettra pas, comme j'espère, qu'une si grande félonie demeure impugnie et, pour mon égard, je ne perdray jamais la volonté d'en faire la justice que je n'en perde la vie, vous priant, Madame, de vous asseurer de la parolle qu'en cela je vous donne et de croire que, quelque conseil qui m'ait été donné par ceux de mes serviteurs, que j'ay cognus les plus affectionnez au bien de cet estat, de reprendre en ma bonne grâce mon cousin, le duc de Mayenne, je ne m'en eusse peu résouldre, si, par aucunes preuves, il m'eust apparu qu'il soit autheur ou consentant audict assassinat...

Ici le roi établit qu'après sept ans de recherches et d'enquêtes, aucune charge n'a pu être relevée contre le duc de Mayenne et contre les princes et princesses du parti de la Ligue, et qu'ils demandent maintenant, non sans raison, à être délivrés de tout soupçon ; que d'ailleurs la continuation des poursuites, en conformité

de l'édit enregistré au Parlement, ne pourrait que compromettre les affaires du royaume, sans amener aucun autre résultat.

Ces considérations, Madame, ont fait que je me suis résolu d'accorder l'exception audict Edict touchant le dict duc de Mayenne, princes et princesses qui ont adhéré à son party, car, jugeant par l'avis de tous les principaux de ce royaume, qu'il estoit très expédient et très nécessaire de finir ces guerres civiles par une bonne paix, il a fallu, voullant la paix, que j'aye aussy voulu et accordé la dicte demande, puisque autrement je ne pouvois avoir la paix... Ce qui est la cause, Madame, que je vous prie de voulloir de ce fait vous conformer à ma résolution, et d'autant que j'ay esté vostre chancelier à commandement de vous de s'opposer par devant ma court de Parlement à la vérification de l'édict que j'ay fait, sur ce que j'ay accordé audict duc de Mayenne ¹ ; je vous escriis ceste cy et ay donné

¹ L'édict était ainsi conçu : « Sur ce qu'il a paru au roi, par l'inspection des pièces, que les princes et princesses, qui ont fait la guerre contre lui n'ont aucune part à ce crime ; vu même qu'ils s'en sont justifiés par ser-

charge audict sieur de Rouet de vous prier de ma part de vous désister de la dicte opposition, qui pourroit apporter longueur à la vérification dudict Edict, au grand préjudice de ce royaume et retardement de mes affaires. Je sçais, et c'est chose notoire, que vous avez vertueusement témoigné à ung chacun la générosité de vostre cœur, l'affection et l'honneur que vous continuez à la mémoire de ce bon roy, que nous regrettons : vous n'avez rien obmis de ce qui se peult à la vengeance de l'assassinat commis en sa personne. Pour ce regard, vous en demeurez deschargée devant Dieu et devant les hommes et je vous declare que j'ay tout contentement du grand devoir qu'avez faict en cela. Je vous en accorde telle lettre pour vostre descharge qu'estimerez avoir besoing, m'assurant que vous continuerez avec moi et aultres tous jours ce pensement d'avérer ce crime, qui touche sy près à tous deux, et dont je veulx espérer que Dieu permectra que nous ayons enfin ceste satisfaction en nos ames, que, la vérité venant en lumière, la punition s'en

ment, interdit à ses cours de parlement toutes poursuites à cet égard. »

ensuyvra telle que requiert l'énormité d'ung si execrable parricide : et, me remectant à ce que plus amplement vous en sera dict de ma part par ledict sieur de Rouet, auquel je vous prie d'ajouter foy, comme vous feriez à moy mesme, je finiray ceste cy par prier Dieu vous avoir, Madame, en sa sainte garde.

Ce xxij janvier à Folembray.

Vostre bien bon et humble frère,

HENRY.

Madame, outre la charge que je donne au sieur de Rouet, j'ay prié mon cousin le duc d'Elbeuf de vous dire quelle est mon intention sur le contenu en la présente ¹.

A ce message, fort sensé au point de vue politique, mais où perçait malgré tout une certaine pointe gasconne, quelle allait être la réponse de la reine ? Il était clair, en dépit de toutes les protestations de Henri

¹ Bibliothèque de l'Institut, portefeuille Godefroy. Cette lettre a été reproduite dans : *Quelques lettres de Henri IV relatives à la Touraine*. Publication de la Société des Bibliophiles de Touraine.

et de l'eau bénite de cour qu'il ne s'était pas fait faute de lui prodiguer, que cette princesse ne pouvait plus compter sur lui pour le châtement des coupables présumés, et, sans son appui, comment atteindre ce but si longtemps rêvé?

« Cependant les personnes attachées au roi, prévoyant que l'enregistrement de l'édit de grâce souffrirait de grandes difficultés, lui conseillèrent de faire venir Guillaume de Laubespine de Chasteauneuf, chancelier de la reine Louise, Buisson, son procureur général, et ses autres officiers, et de leur recommander très expressément de ne point s'opposer, au nom de cette princesse, à l'enregistrement de l'édit, à peine d'encourir son indignation. Malgré cette précaution, l'édit ayant été porté au Parlement, tout le monde fut également indigné de voir qu'on abandonnât ainsi la cause du feu roi. Cependant les ordres du roi étaient si précis que personne n'osait ouvrir la bouche. Il n'y eut que Diane de France,

duchesse d'Angoulême et veuve de François de Montmorency, femme d'un courage au-dessus de son sexe, qui osa y mettre opposition ; quoique Bellièvre l'eût avertie de ne se point mêler de cette affaire, elle écrivit de sa main l'acte d'opposition, le signa et le présenta elle-même à la cour au nom de la reine Louise : et, sur ce qu'on lui dit qu'il fallait qu'elle eût un pouvoir de la reine, elle demanda du temps pour le remettre et envoya un gentilhomme de sa maison à Chenonceaux, qui rapporta au bout de trois jours la procuration avec des pouvoirs très amples, que Madame d'Angoulême présenta elle-même au Parlement. Le 13 mars 1596, la cour donna acte à la reine de son opposition ¹. »

Sous cette réserve, par l'ordre formel du roi et malgré la résistance de plusieurs de ses membres, le Parlement enregistra l'édit purement et simplement le 9 avril ;

¹ De Thou, *Histoire universelle*, t. XII, pages 602 et 608.

on le publia partout comme une sanction de la pacification générale du royaume.

C'en était fait des dernières espérances de la royale veuve : le meurtre de son époux ne serait pas vengé ; mais, coupable ou non, jamais elle ne put consentir à revoir son cousin le duc de Mayenne. Quant à la duchesse de Montpensier, la plus gravement compromise dans l'assassinat de Saint-Cloud, le ciel ne ratifia pas sans doute la grâce que lui avait octroyée la politique du roi : elle mourut le 8 mai 1596.





CHAPITRE NEUVIÈME.

Austérités de la reine. Les religieuses capucines établies à Chenonceaux. Fondations pieuses et charitables. Mort du chancelier de Cheverny. Règlement du douaire de Louise de Lorraine. Son départ pour le Bourbonnais. Visites de Henri IV. La reine s'établit au château de Moulins. Elle tombe malade un an après son arrivée. La reine Marie de Médicis. Derniers moments de Louise de Lorraine. Profonde douleur de sa sœur la duchesse de Mercœur, de ses officiers et de ses dames. Les deux croix d'or. La reine porte la couronne pour la dernière fois. Sa mort. Ses obsèques à Moulins. Service solennel à Paris. Inhumation au nouveau couvent des capucines. Pérégrinations des restes de la reine jusqu'aux caveaux de Saint-Denis. Son épitaphe.

I



OMME si elle avait pris à son compte l'expiation du régicide, la reine s'adonna alors, avec plus d'ardeur que jamais, à une dévotion ascétique et à des austérités chaque

jour croissantes ; elle ne se nourrissait plus, pour ainsi dire, que de l'amertume de sa douleur. A voir passer, dans les allées solitaires de Chenonceaux, cette femme vêtue de deuil, toujours douce et affable pour tout le monde, mais pâle, languissante, et d'une maigreur poussée jusqu'à l'éthisie, qui aurait pu reconnaître en elle cette reine charmante, comptée autrefois parmi les plus belles de son royaume ? Afin de l'aider dans ses nombreuses charités, aussi bien que dans ses prières, elle avait obtenu du roi d'Espagne, Philippe II, qu'il lui envoyât douze religieuses capucines, ordre qui n'existait pas alors en France : elle les établit dans les combles du château, où avaient été pratiquées des cellules et une salle conventuelle, sur les murs de laquelle nous avons encore vu écrits des versets tirés des saintes Ecritures. Un oratoire, destiné à l'usage exclusif de ces religieuses, et qui existe encore aujourd'hui, avait été ménagé au-dessus des voûtes de

la chapelle ; elles y accédaient directement par un couloir, qui leur avait été réservé. L'entrée de la communauté était en outre protégée contre les profanes par un étroit pont-levis, placé au troisième étage du château, et qui servait de clôture¹. La reine s'était fait recevoir dans le tiers-ordre de Saint-François, dont elle portait toujours le cordon sur sa personne ; c'est aux capucines qu'elle destinait, dans l'avenir, la garde de sa tombe.

Quoique, depuis son voyage en Lorraine, Louise ne quittât plus Chenonceaux, sa bienfaisance ne se bornait pas à se faire bénir autour d'elle : ses bonnes œuvres et son zèle religieux s'étendaient plus loin. Dans l'ardent désir de la conversion des pécheurs et du soulagement des affligés, elle avait fondé à perpétuité des bourses

¹ Ce pont-levis, qu'on avait supprimé au xviii^e siècle, a été rétabli dans ces dernières années, tel qu'il existait primitivement.

pour trois bacheliers, *formés en théologie*, réguliers ou séculiers, de la société de la Sorbonne, à la charge par eux de faire la prédication des dimanches et des fêtes dans les prisons de la Conciergerie, du grand et du petit Châtelet de Paris, de consoler les pauvres prisonniers, les criminels enfermés dans les cachots et ceux qui étaient condamnés au dernier supplice¹. Ne peut-on pas trouver là, en germe, ces œuvres admirables, auxquelles saint Vincent de Paul devait donner plus tard un si magnifique essor ?

Quant à l'auguste veuve, elle n'avait qu'une pensée, toujours présente à sa mémoire, c'est que le bien qu'elle faisait fût mis au compte de celui, pour lequel ses larmes ne cessaient de couler. En 1598, à force de privations personnelles, elle put envoyer à Lorette un cœur d'or, enrichi de

¹ Antoine Malet. Il rapporte même en entier l'acte de fondation.

diamants, qui représentait le cœur de son mari, ainsi qu'une nef d'argent « d'un merveilleux artifice » pour servir de lampe devant l'image de la sainte Vierge. Elle avait aussi établi, par une fondation, à l'église de Notre-Dame des Ardilliers, près de Saumur, un certain nombre de chapelains destinés à y faire continuellement l'office, et elle était allée visiter plusieurs fois Notre-Dame de Chartres, pour laquelle le roi son époux avait toujours montré une dévotion particulière.

L'année suivante, une triste nouvelle vint encore affliger la royale recluse : le chancelier de Cheverny avait été surpris par une maladie subite de la nature la plus grave, dans son château, situé à 10 lieues environ de Chenonceaux. Aussitôt qu'elle en eut connaissance, la reine lui envoya Jean de l'Orme, son premier médecin, qui ne put parvenir à conjurer le mal, et le chancelier expira le 25 juillet 1599. Depuis l'époque où il avait été envoyé à Nancy,

pour demander, de la part du roi, la main de Louise de Lorraine, il s'était montré en toutes circonstances l'ami et le serviteur le plus dévoué de la reine ; aussi cette princesse vit-elle avec un profond chagrin disparaître en lui dans la tombe une des dernières personnifications de son passé ¹.

Elle allait bientôt, du reste, s'éloigner de la Touraine et dire un dernier adieu à sa douce retraite de Chenonceaux. Après une trop longue attente, la question de son douaire avait été enfin réglée : on lui assignait le duché de Bourbonnais, qui avait été également le douaire d'Élisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX ; le roi Henri IV y avait ajouté la possession de la ville de Romorantin, ce qui portait les revenus de la reine en tout à 100,000 livres ².

Il lui fallut donc fixer sa résidence à

¹ *Archives royales de Chenonceaux.*

² Antoine Malet. Les conditions du douaire se trouvent aux Ms. de la Bibliothèque nationale, anc. f. fr. 3646, f. 134.

Moulins et laisser dans ce château de Chenonceaux, qu'elle abandonnait à contre-cœur, tout ce qui avait été pour elle la représentation de sa vie entière, aussi bien les parures et les riches vêtements des jours heureux, que les emblèmes de sa douleur et jusqu'à ses livres favoris ¹. Il lui semblait qu'il y eût profanation à dépayser toutes ces reliques du passé : sa santé, d'ailleurs, s'affaiblissait continuellement ; accablée d'infirmités, Louise voulait se détacher de tout sur cette terre, afin de n'avoir plus de pensées que pour Dieu ; son âme se hâtait vers l'éternité. « Désormais, suivant l'ex-

¹ Voir l'*Inventaire des meubles, bijoux et livres, étant à Chenonceaux, en 1603*. La plupart des volumes qui y sont mentionnés étaient des livres de piété, plusieurs richement reliés, quelques-uns en maroquin bleu à ses armes. Cependant, au milieu de ces ouvrages ascétiques, on distingue un certain nombre de volumes d'histoire, de littérature et de poésie en italien, en français, en latin et en grec. « La reine Louise savait aussi bien se récréer avec l'*Arcadia di messer Giacomo Sannazaro*, qu'avec les *Opuscules de Démosthènes*, étant en grec. »

pression du cardinal d'Ossat, tous les lieux lui étoient uns ! »

Elle partit pour le Bourbonnais dans l'automne de 1599. Henri IV, qui était déjà venu la voir à Chenonceaux, au printemps de cette même année, se rendit en poste à Orléans, pour l'y recevoir à son passage, et demeura trois jours auprès d'elle¹ ; son attachement à la reine Louise ne s'était jamais démenti. Elle s'établit donc dans le château de Moulins, ce lieu destiné à abriter plus tard la douleur, aussi poignante et aussi résignée que la sienne, d'une autre noble veuve², pour laquelle les années d'épreuves devaient se succéder plus longtemps ici-bas et se terminer enfin dans l'humble cellule d'un monastère.

¹ Il était déjà venu la visiter l'année précédente, 1598, « en même temps que M^{lle} Marie Babou de la Bourdaisière, sa fille d'honneur, dont il étoit un peu amoureux. » Bassompierre, *Mémoires*, t. I^{er}, p. 69. Edition de 722.

² La duchesse de Montmorency, Marie-Félicie des Ursins.



II

DANS ce nouveau séjour, sans souvenirs pour elle, où rien ne parlait à son cœur, les forces de la malheureuse reine déclinerent encore plus rapidement ; que de fois, sans doute, dans ces tristes murailles, enserrées de tous côtés par la ville, elle eut une pensée de regret pour ces rives du Cher, dont le calme verdoyant avait été comme un adoucissement à ses chagrins. Cependant, au milieu de ses souffrances sans trêve, jamais une plainte ne sortait de ses lèvres, jamais un mot désobligeant pour ceux qui l'approchaient ; elle les exhortait, au contraire, par ses paroles à la vertu et

à la piété, comme elle l'avait fait toute sa vie par son exemple. Une année se passa ainsi pour Louise de Lorraine ; mais la comtesse de Randan, sa dame d'honneur, ne pouvait que constater avec effroi le dépérissement journalier de sa chère maîtresse ; la crise était imminente, et la reine l'attendait avec une tranquillité inaltérable, en bénissant la mort, qu'elle entrevoyait comme une amie qui allait lui ouvrir les portes de sa prison.

Le premier dimanche de l'Avent de l'année 1600, par un temps froid et contraire à sa santé, Louise de Lorraine était allée de bonne heure au couvent de Sainte-Claire ; après y être restée jusqu'à trois heures de l'après-midi dans des exercices de dévotion, elle s'était rendue à l'église de Notre-Dame pour y entendre un sermon ; là elle se sentit prise de douleurs violentes et, en rentrant au château, elle fut obligée de prendre le lit, qu'elle put à peine quitter pendant quelques instants, à

partir de cette époque ¹. Elle ne pensa plus alors qu'à se délivrer des soucis de ce monde et, aidée de M. de Chasteauneuf, son chancelier, elle fit ses dernières dispositions avec une présence d'esprit parfaite : c'était son dernier adieu aux choses de la terre. La maladie s'aggrava sensiblement pendant tout le mois de décembre et dans les premiers jours du mois de janvier 1601. A la suite de ses douleurs continuelles était venue pour la reine une faiblesse excessive, que l'énergie seule de sa foi parvenait à dompter pour un instant : « Au moment où j'allois dans ces derniers temps commencer la messe en sa chapelle, nous dit le P. Thomas d'Avignon, on la leva du lit par son commandement et on l'assit sur

¹ *Oraison funèbre sur le trespas de très haute, sérénissime et très religieuse princesse, Louise de Lorraine, reine douairière de France et de Pologne, prononcée en l'église de Nostre-Dame de Moulins, le mardy 13 février, par le P. Thomas d'Avignon, de l'ordre des Capucins. Paris, 1601, in-12.*

sa chaise, et lorsque je levois le Saint-Sacrement en haut, oyant de sa chambre la clochette, elle se prosterna tout à coup les deux genoux à terre sans carreau : ses dames, cuidant qu'elle fust pasmée, accoururent vivement vers elle pour l'assister : « Non, dit-elle, ce n'est rien ; laissez moi, » il n'y a point de mal, j'adore mon » Dieu ! » On dut la reporter sur son lit, quand elle eut reçu la communion ¹. »

Tandis que Louise de Lorraine s'acheminait ainsi pieusement vers la tombe, une autre princesse, jeune, et fière de sa grandeur, montait sur le trône de France. Au commencement de janvier 1601, Henri IV, revenant de Savoie, où le duc Charles-Emmanuel s'était vu forcé de conclure avec lui un traité désastreux², avait épousé

¹ *Oraison funèbre, etc.*

² Par ce traité le duc de Savoie, en échange du marquisat de Saluces, céda à la France la Bresse, le Bugey et les bords du Rhône, de l'un et de l'autre côté, jusqu'à Lyon.

à Lyon Marie de Médicis ; et la nouvelle reine, qui allait prendre le chemin de Paris, comptait s'arrêter à Moulins, pour y rendre visite à l'auguste malade. Le roi, contraint par des affaires pressantes de la précéder dans ce voyage, avait été profondément touché de l'état dans lequel se trouvait la veuve de Henri III, qui ne put, à son grand regret, le recevoir chez elle. En quittant Moulins, il y avait laissé le sieur de la Varenne, avec ordre de lui faire donner sur la route des nouvelles de la reine ; il apprit donc à Nevers qu'elle était presque arrivée à ses derniers moments. Il se hâta d'écrire à Marie de Médicis, qu'elle renonçât également à la voir : il était trop tard¹. Le sacrifice de cette double visite fut pénible pour Louise de Lorraine : « Ma sœur, disait-elle à M^{me} de Mercœur, qui ne la quittait plus ni jour ni nuit, ma sœur, ma maladie sera

¹ Berger de Xivrey, *Lettres missives de Henri IV*.

cause que je ne verray point le roy : j'ay regret de ne le voir, comme aussy la reyne, auparavant ma mort¹. » Les deux princesses ne se connurent donc pas sur cette terre, mais quel contraste frappant entre ces caractères de femmes ! La fatalité les avait pourtant condamnées l'une et l'autre à un veuvage prématuré par le fer d'un assassin, et nous avons assisté au ravage que ce crime avait exercé dans l'existence de Louise de Lorraine ; elle aussi avait été frappée mortellement au cœur par le régicide. Bien différents devaient être l'attitude et le sort de la seconde : c'est d'un œil sec qu'elle assista à l'effroyable catastrophe, qui lui enlevait le grand Henri, et, si même elle en avait eu besoin, la puissance aurait bien vite consolé la régente du royaume : avide du commandement, opiniâtre et changeante à la fois, toujours dominée par de plus habiles qu'elle, sa ré-

¹ *Oraison funèbre, etc.*

gence fut tumultueuse et désordonnée. Pendant les années qui la suivirent, elle s'épuisa dans des luttes sans relâche contre le gouvernement de son fils Louis XIII et contre le cardinal de Richelieu, dont pourtant elle avait fait la fortune, jusqu'au jour où, forcée de chercher un asile à l'étranger, on la vit mourir solitaire et abandonnée, en 1642, sur la terre d'exil. Ce fut là le juste châtement d'une vie, toute d'agitations stériles et d'ambitieux égoïsme, dont son second fils, Gaston d'Orléans, n'a reproduit que trop fidèlement le lamentable exemple.





III

LE 12 janvier, la reine Louise avait été prise, vers onze heures du matin, d'une angoisse du cœur tellement étrange, qu'on la crut morte : il n'en était rien cependant, mais elle se rendait compte que le moment fatal approchait. C'était elle qui s'efforçait de consoler ses parentes et les personnes de sa maison : seule elle ne pleurait pas. Quelques jours après, l'état de la malade étant devenu encore plus grave, elle demanda l'extrême-onction, qui lui fut donnée par le P. Thomas d'Avignon. La duchesse de Mercœur, sa fille Françoise de Lorraine, déjà fiancée à César de Vendôme, et

M^{me} de Martigues, sa sœur, s'étaient mises à genoux au pied du lit de la reine, pour lui demander sa bénédiction, qu'elle leur donna en toute humilité. Mais bientôt ses gentilshommes, ses officiers et ses dames, tout en larmes, vinrent la supplier de leur accorder la même faveur; ils étaient certains que cette bénédiction, venant de celle qu'ils vénéraient à l'égal d'une sainte, devait être ratifiée au ciel.

La reine, après avoir fait ce qu'ils désiraient, leur adressa quelques paroles d'adieu, en les remerciant de leurs bons services : sa voix si faible fut alors couverte par les sanglots des assistants, et ce fut elle qui dut encore chercher à les apaiser¹.

Elle appela ensuite plus près d'elle M^{me} de Mercœur, et lui remit deux croix d'or où se trouvaient des morceaux du bois de la vraie croix : « Tenez, ma sœur, lui dit-elle, voilà que je vous en donne une

¹ *Oraison funèbre*, etc., p. 12.

pour vous, laquelle vous garderez en souvenir de moy, et l'autre pour mon très cher frère vostre mary, lequel vous saluerez de ma part : Je desire luy escrire un mot de ma main, car je l'ayme de tout mon cœur. » Elle se fit apporter une écritoire et du papier, mais à peine eut-elle mis la main sur la plume qu'elle dit à M^{me} de Mercœur : « Hélas ! ma sœur, je ne sçaurois escrire, pour la douleur que j'endure à la teste, mais souvenez-vous de le saluer de ma part, l'assurant de l'amitié que je luy ay toujours portée, que je prieray Dieu pour luy : qu'il se souviene aussy de le prier pour moy¹. »

On dit que quand Louise de Lorraine sentit se rompre les derniers liens qui la retenaient à la terre, elle fit, en mémoire de son époux, placer sur le chevet de son lit la couronne royale et ne voulut pas qu'on l'enlevât tant qu'elle vivrait. Elle

¹ *Oraison funèbre, etc.*

ordonna, de plus, qu'après sa mort on la lui mît sur la tête et qu'elle y restât jusqu'à ce qu'on eût déposé son corps dans la tombe¹. Elle se rappelait que son mari, roi de France et de Pologne, avait pris pour devise trois couronnes, avec ces mots : *Manet ultima cælo*².

Ce fut avec une tranquillité parfaite, et en prononçant tout haut le nom de Jésus, qu'elle expira le 29 janvier 1601, avant l'âge de quarante-huit ans. « La mort des plus grands saints, a dit un de ses biographes, ne saurait être marquée plus sensiblement au sceau de l'agneau³. »

Les obsèques de Louise de Lorraine eurent lieu dans l'église de Notre-Dame de Moulins au mois de février ; comme nous l'avons dit, le P. Thomas d'Avignon, capucin, prononça l'oraison funèbre au mi-

¹ Brantôme, t. IX, p. 643.

² Scévole et Louis de Sainte-Marthe, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. I^{er}, p. 795.

³ Dreux du Radier, t. V.

lieu d'un attendrissement général, et le corps fut déposé provisoirement dans la chapelle du couvent de Sainte-Claire. Le 9 avril, un service solennel eut lieu à Notre-Dame de Paris, pour le repos de l'âme de la défunte reine : la messe fut célébrée par Monseigneur de Gondy, évêque de Paris ; Messire René Benoist, curé de Saint-Eustache, évêque nommé de Troyes, porta la parole pour l'oraison funèbre. Les princes de Condé, de Conti et de Montpensier conduisaient le deuil ; nombre de cardinaux, d'évêques et les grands corps de l'Etat y assistaient ¹.

Par son testament, la reine Louise avait attribué une somme de 20,000 écus à la construction d'un couvent de Capucines à Bourges, où elle désirait être inhumée ; le duc de Mercœur étant mort à Nuremberg en 1602, au retour des guerres de Hongrie,

¹ Corbinelli, *Histoire généalogique de la maison de Gondy*, t. II, p. 113.

où il avait commandé les troupes de l'empereur Rodolphe II, ce fut sa veuve Marie de Luxembourg, qui se chargea d'exécuter les dernières volontés de la reine sa belle-sœur¹. Elle pensa alors qu'il était plus à propos de transférer à Paris la fondation du monastère, et, après avoir obtenu à cet effet des lettres patentes du roi et des bulles du pape Clément VIII, elle le fit construire au faubourg Saint-Honoré ; le corps de la reine y fut transporté de Moulins en 1607. Plus tard, on l'enleva de nouveau pour le déposer dans la nouvelle église des Capucines, rebâtie en 1688, près de la place Louis-le-Grand (place Vendôme), dans ce quartier de Paris, aujourd'hui si bruyant et si affairé, qui ne rappelle plus que par son nom ce lieu de silence et de recueillement. Les pérégrinations des restes

¹ Après avoir rempli ce dernier devoir, la duchesse de Mercœur paraît s'être établie à Chenonceaux, d'où elle ne sortit que rarement, jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1621.

de la malheureuse reine ne devaient pas se borner là : à l'époque révolutionnaire de la destruction des couvents, ils furent portés au cimetière du Père-Lachaise, et enfin, depuis 1817, ils reposent dans les caveaux de Saint-Denis¹. C'est la seule reine de France qui ait pu échapper, comme par miracle, au sacrilège des violations de 1793².

¹ *Archives royales de Chenonceaux*, p. CLI.

² M. Meaume.



Sur la table de marbre noir, qui recouvrait le tombeau de la reine dans l'église des Capucines, on lisait, écrite en lettres rouges, cette modeste épitaphe :

CI-GIST LOUISE DE LORRAINE
REINE DE FRANCE ET DE POLOGNE
QUI DÉCÉDA A MOULINS, L'AN MIL SIX CENT UN
ET LAISSA 20,000 ÉCUS POUR LA CONSTRUCTION
DE CE COUVENT, QUE MARIE DE LUXEMBOURG
DUCHESSÉ DE MERCŒUR, SA BELLE-SŒUR
A FAIT BASTIR L'AN MIL SIX CENT CINQ
PRIEZ DIEU POUR ELLE





TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER

Pages

Election de Henri duc d'Anjou au trône de Pologne. Préférence qu'éprouve pour lui Catherine de Médicis. Jalousie du Roi Charles IX. Portrait du duc d'Anjou. La belle Chasteauneuf. Marie de Clèves, princesse de Condé. Les ambassadeurs de Pologne à Paris. Répugnance du nouveau Roi à quitter la France au dernier moment. Charles IX insiste pour hâter son départ. Il le précède à Vitry, où il tombe malade. Propos cruel de la Reine-mère. Séparation des deux rois. Catherine de Médicis et toute la cour accompagnent le duc d'Anjou jusqu'à Nancy. Brillante réception que leur fait le duc Charles III de Lorraine. Un amour imprévu.	7
---	---

CHAPITRE DEUXIÈME

Louise de Lorraine Vaudemont. Sa famille, son éducation, son portrait. François de Luxembourg et le prince Paul de Salm. La duchesse Claude de	
--	--

Lorraine. Voyage du nouveau roi de Pologne à travers l'Allemagne. Son arrivée à Cracovie. Ses déceptions. Difficultés avec ses nouveaux sujets. Mort de Charles IX. Fuite du roi de Pologne. Son arrivée en France par Venise et Turin. Son séjour à Lyon. Mort de la princesse de Condé. Malgré l'opposition de sa mère, Henri déclare qu'il veut épouser Louise de Lorraine. Révolte des Huguenots dans le Midi. Mort du Cardinal de Lorraine. Catherine consent au mariage de son fils. Comment la nouvelle en arrive à Louise de Lorraine. Ambassade de Cheverny et de du Guast à Nancy. Elisabeth d'Angleterre. Cérémonies du mariage et sacre du roi à Reims. Présages funestes qu'on y remarque.....

25

CHAPITRE TROISIÈME

Henri III et François de Luxembourg. Arrivée du roi et de la reine à Paris. M^{lle} de Changy et les deux autres amies de la reine. Perfidie de du Guast. Exil des trois jeunes filles. Chagrin de la reine. La belle Chasteauneuf bannie de la cour. Meurtre de du Guast. Bonheur des premiers jours. Illusions de Louise de Lorraine. L'éclairage de Paris. La médisance à la cour. Mariage du Marquis de Nomeny. Voyage du roi et de la reine en Normandie. La meute du roi. Le château d'Olinville. Marguerite de Valois. Simplicité des habitudes de la reine. Le portrait de Jeanne d'Arc. Les premiers États de Blois. Indolence du roi. Un mot de M^{me} de Simier. Jalousie de Catherine contre la jeune reine.

Mauvais conseils d'une mère à son fils. Leurs tristes résultats. Les Mignons. Impertinence et disgrâce de Saint-Luc.....	53
--	----

CHAPITRE QUATRIÈME.

Commencements de la Ligue. La Reine Louise l'approuve. Sa piété et ses bonnes œuvres. La <i>Maison de la Charité chrestienne</i> . Pose de la première pierre du Pont-Neuf. Projets de conquête des Pays-Bas par le duc d'Anjou. Henri III refuse de l'aider dans cette entreprise. Lettre de Louise de Lorraine à Elisabeth d'Angleterre. Les noces de Joyeuse. Le ballet de Circé. Le tableau de Chenonceaux. Plus d'espoir pour le roi d'avoir un héritier. Conseil d'une dame de la cour à la reine. Louise de Lorraine et la présidente N. Puissance de la Ligue. Exécution de Marie Stuart. Embarras du roi. Bataille de Coutras. Défaite des Allemands. Popularité du duc de Guise. La journée des barricades, Henri III s'enfuit de Paris. Traité de Rouen. Les deux reines vont retrouver le roi à Mantes. Arrivée du duc de Guise et du cardinal à Chartres. Seconds Etats-Généraux à Blois. La Ligue est toute-puissante dans l'Assemblée. Fiançailles de Christine de Lorraine. Maladie de Catherine de Médicis. La nuit qui précéda le meurtre des Guises. Angoisses de Louise de Lorraine. Conseils de Catherine à son fils. Sa mort et ses funérailles.	93
--	----

CHAPITRE CINQUIÈME.

Le château de Chenonceaux légué par Catherine à

la reine Louise. Cette princesse va s'y établir. Fureurs de la Ligue à Paris. Le cardinal de Bourbon est proclamé roi. Marche du duc de Mayenne sur Blois. Rapprochement de Henri III et du roi de Navarre. Lettre de la reine Louise à ce dernier prince. Entrevue du Plessis-lès-Tours. Histoire du château de Chenonceaux. Thomas Bohier, François I^{er}. Diane de Poitiers. Catherine de Médicis. *Le Triomphe* de Marie Stuart. Fêtes et embellissements. Le festin de la reine mère. *Le Château des bonnes nouvelles*. Catherine préfère Chenonceaux à toutes ses autres résidences..... 143

CHAPITRE SIXIÈME.

Henri III attaqué dans Tours par le duc de Mayenne. Un accès d'énergie. Arrivée de Henri de Navarre. Les ligueurs repoussés jusqu'aux portes de Paris. Les deux rois à Saint-Cloud. Inquiétudes de Louise de Lorraine. Assassinat de Henri III. Sa dernière lettre à la reine. Il reconnaît Henri IV pour son légitime successeur. Désolation de Louise de Lorraine. *La Reine Blanche*. Elle écrit à Henri IV pour obtenir la punition des coupables, Elle envoie au pape Sixte-Quint son premier écuyer, pour demander la réhabilitation de la mémoire de son époux. Refus du Souverain Pontife. Le cardinal d'Ossat. Il obtient de Clément VIII qu'il déclare que Henri III n'était pas excommunié au moment de sa mort,..... 177

CHAPITRE SEPTIÈME.

Violences de la Ligue dans Paris. Le Cardinal de Bourbon. Henri IV en Normandie. Combat d'Arques, Le roi s'empare d'un faubourg de Paris. Le P. Bourgoïn, prieur des Jacobins, prisonnier. Lettre de la reine Louise à Henri IV. Réponse du roi. Exécution du P. Bourgoïn à Tours. Existence claustrale que Louise mène à Chenonceaux. Témoignages de sa profonde douleur. Son appartement en deuil, Dépérissement de sa santé. Bref du pape Clément VIII. Conférences de Surènes. Lettre de la reine Louise à la duchesse de Nevers. Elle va trouver Henri IV à Mantes, pour réclamer encore le châtimeut des meurtriers de son époux. Cérémonies pour sa réception. M. de la Guesle. Effet produit sur la reine par le chant de l'*Exaudiat*. Elle n'obtient que de vaines promesses. Son retour à Chenonceaux..... 199

CHAPITRE HUITIÈME

Les créanciers de Catherine de Médicis. Saisie du domaine de Chenonceaux. Détresse de la reine Louise. Les créanciers sont désintéressés par Gabrielle d'Estrées. La reine douairière rachète le château et ses dépendances, Elle en fait don à sa nièce, Françoise de Lorraine, fille du duc de Mercœur, qui doit épouser César de Vendôme, Elle s'en réserve l'usufruit. Conférence d'Ancenis entre

les agents du roi et ceux du duc de Mercœur. Tentative d'assassinat sur Henri IV par Jean Chastel. Lettre de la reine. Du Plessis-Mornay. Louise se rend à Ancenis. Rupture des conférences. Lettre du roi à Louise de Lorraine. Voyage à Nancy. Reprise des négociations avec Mercœur à Chenonceaux. Traité de Folembray. Amnistie accordée aux auteurs du meurtre de Henri III. Protestation de la reine Louise. 231

CHAPITRE NEUVIÈME.

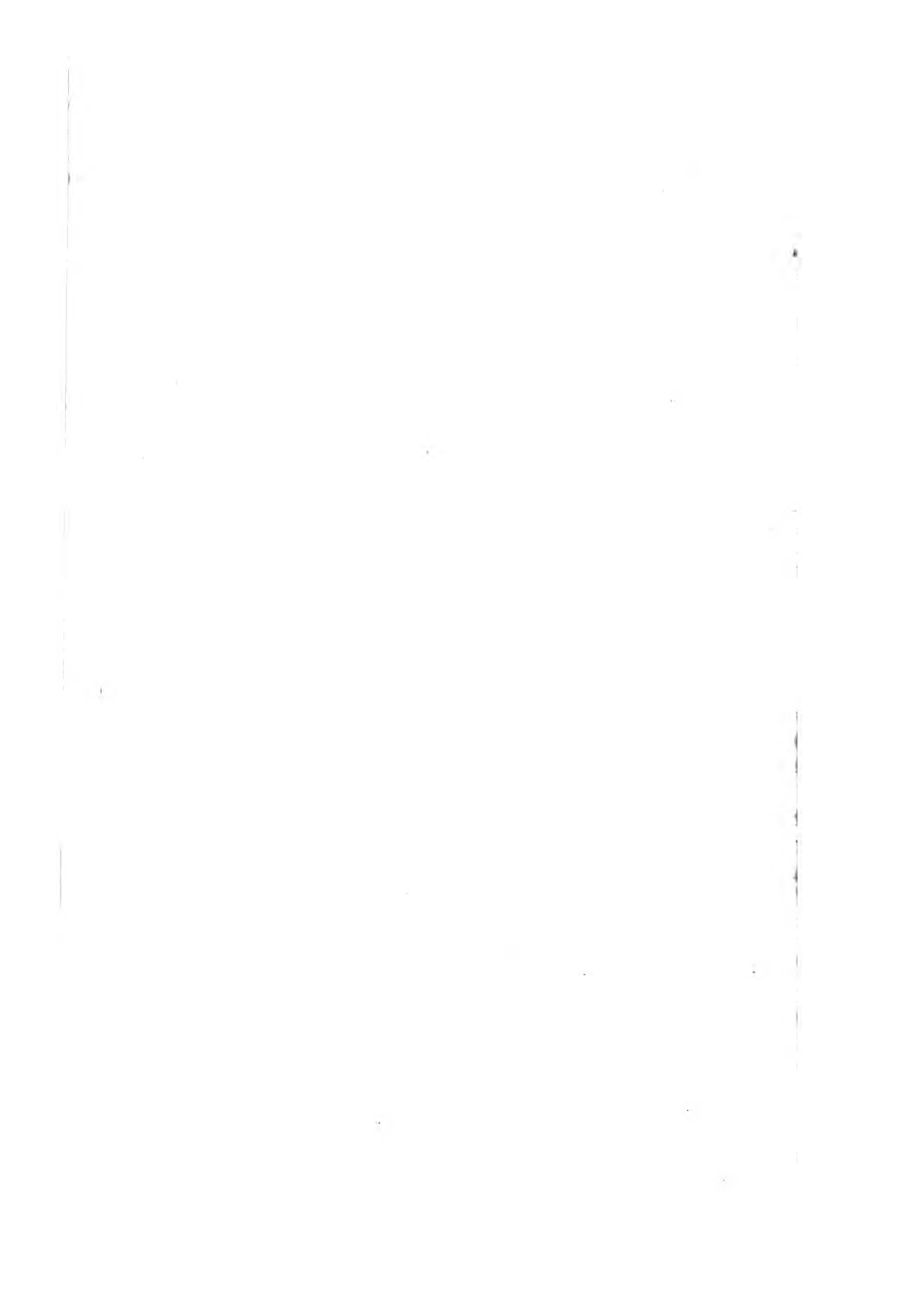
Austérités de la reine. Les religieuses Capucines établies à Chenonceaux. Fondations pieuses et charitables. Mort du chancelier de Cheverny. Règlement du douaire de Louise de Lorraine. Son départ pour le Bourbonnais. Visites de Henri IV. La reine s'établit au château de Moulins. Elle tombe malade un an après son arrivée. La reine Marie de Médicis. Derniers moments de Louise de Lorraine. Profonde douleur de sa sœur la duchesse de Mercœur, de ses officiers et de ses dames. Les deux croix d'or. La reine porte la couronne pour la dernière fois. Sa mort. Ses obsèques à Moulins. Service solennel à Paris. Inhumation au nouveau couvent des Capucines. Pérégrinations des restes de la reine jusqu'aux caveaux de Saint-Denis. Son épitaphe 257



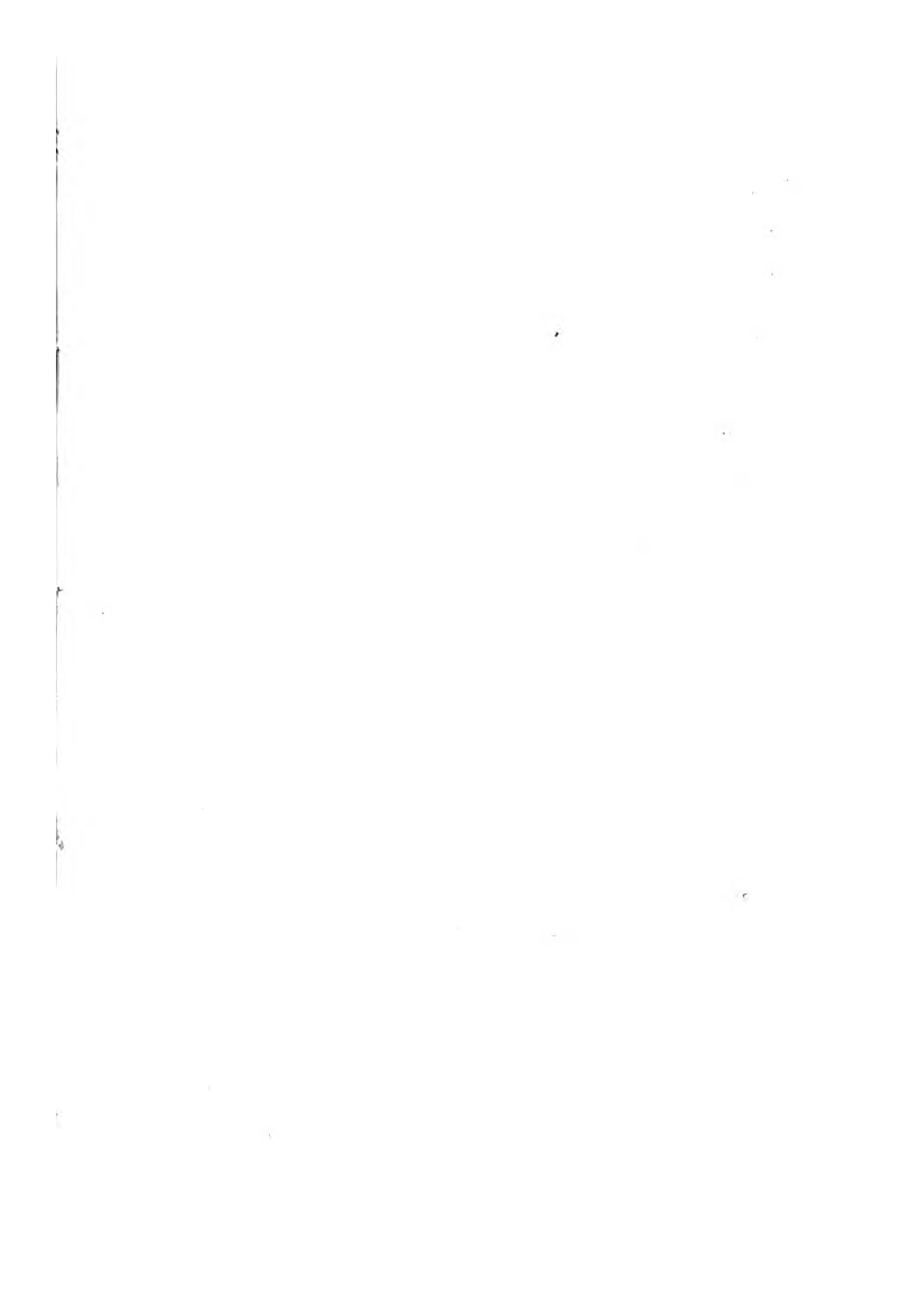
ACHEVÉ
D'IMPRIMER AVEC LES CARACTÈRES
DE DURAND FRÈRES, A CHARTRES, AUX FRAIS
ET PAR LES SOINS DE L. TECHENER
LIBRAIRE, DEMEURANT RUE DE
L'ARBRE-SEC PRÈS LA CO-
LONNADE DU LOUVRE
EN MAI
M DCCC LXXXIV



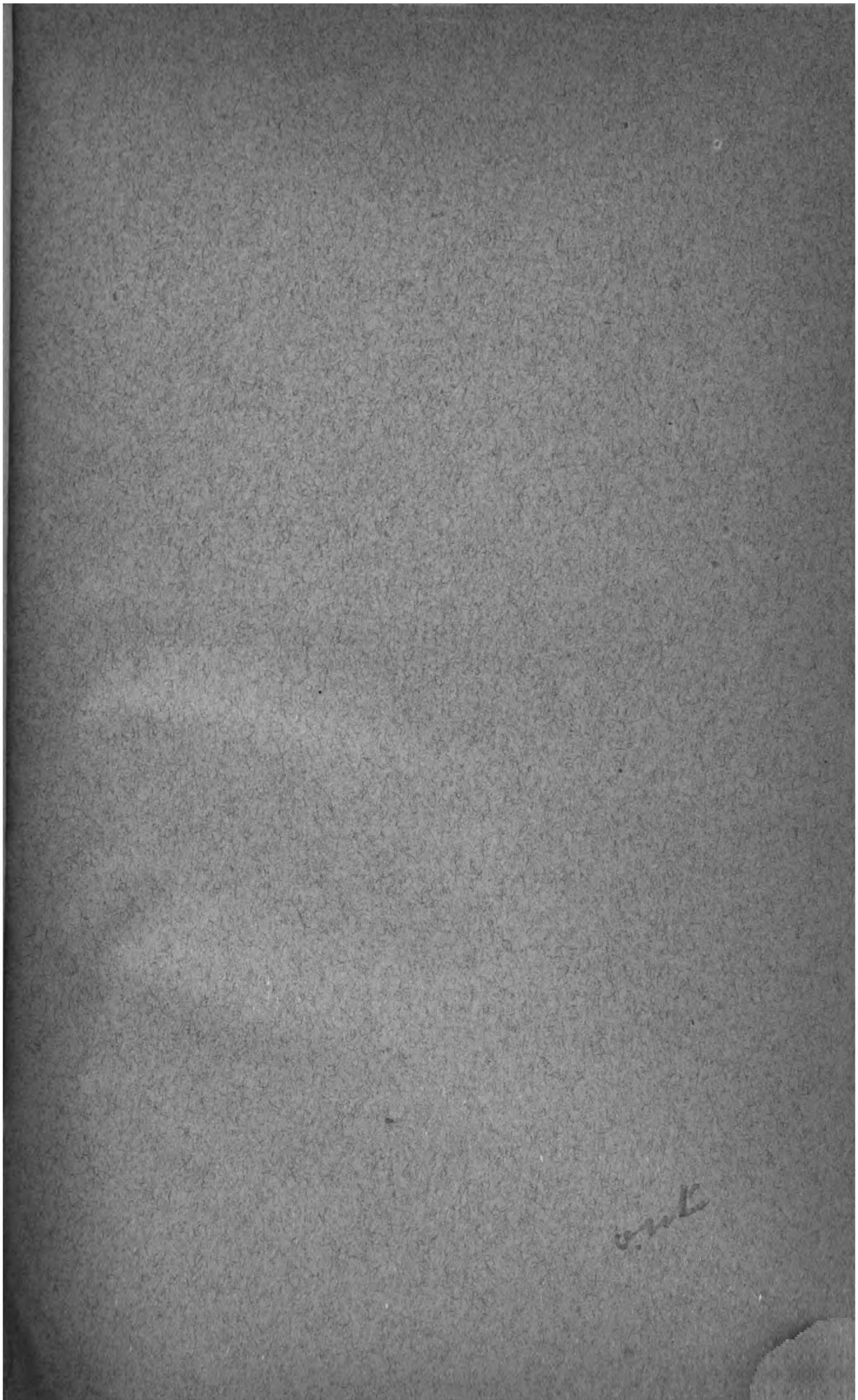












MÉMOIRES
DE
LORD HERBERT DE CHERBURY

Ambassadeur en France sous Louis XIII

TRADUITS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS

Par le Comte de BAILLON

Paris, petit in-4, papier de Hollande, broché, 50 fr.

Volume dont un petit nombre d'exemplaires seulement a été mis en vente, orné de neuf figures gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, parmi lesquelles on remarque une vue de la Tour de Nesle, à Paris, l'ancienne galerie du Louvre; l'hôtel du duc de Luynes, les Tuileries, les châteaux de Mello, de Chantilly, etc.

MÉMOIRES
DE
PHILIPPE BOUDON
SIEUR DE LA SALLE

(1623-1652)

Publiés sur le manuscrit inédit, avec notes et introduction

PAR LE COMTE DE BAILLON

Petit in-8, papier vergé. 8 fr.

Papier de Hollande. 16 fr.

Jolie publication de bibliophile; mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France et très intéressants.

